

République du Cameroun
Paix – Travail - Patrie



Republic of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

3^e RGPH

Volume II - Tome 13

**SITUATION SOCIOECONOMIQUE
DES PERSONNES VIVANT
AVEC UN HANDICAP**



BUCREP



DIRECTEUR DE PUBLICATION

Madame Bernadette MBARGA,
Directeur Général

CONSEIL EDITORIAL

Monsieur ABDOULAYE OUMAROU DALIL,
Directeur Général Adjoint

REDACTION

M. MBOUYAP K. Yves-Merlin : *Démographe*
M. AHANDA Jean Marie : *Démographe*

Imprimerie

BETA Print
22 22 54 77
info@betaprint.net

PREFACE

Le Président de la République du Cameroun, par décret n° 2001/251 du 13 septembre 2001, a institué le Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (3ème RGPH), marquant ainsi le lancement d'une vaste opération d'envergure nationale qui a permis de faire l'inventaire des ressources en êtres humains et en habitations sur l'ensemble du territoire.

Le même décret a créé les organes suivants en vue de la coordination, de l'exécution et du contrôle des opérations du recensement démographique :

- le Conseil National, instance suprême comprenant entre autres les membres du Gouvernement, les Gouverneurs de région et des représentants de la société civile, qui a fixé l'orientation générale et assuré la coordination et le contrôle des opérations ;
- La coordination Nationale, dont le rôle a été confié au Bureau Centrale des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP) par décret sus-évoqué, a conduit l'ensemble des opérations relatives à ce 3^{ème} RGPH ;
- Le Comité Technique regroupant les responsables des principaux départements ministériels et structures gouvernementales producteurs et/ou utilisateurs des données démographiques a assuré le suivi et le bon déroulement des opérations tout en jouant un rôle d'interface entre la Coordination Nationale et le Conseil National ;
- Les comités régionaux, départementaux et d'arrondissement ont coordonné les activités du 3ème RGPH et organisé les campagnes de sensibilisation et d'information des populations sur ses objectifs et son déroulement.

C'est ainsi que le dénombrement de novembre 2005 a été suivi par la production et la publication des résultats du 3^{ème} RGPH. Ces résultats permettent aujourd'hui de :

- i) dégager les grandes tendances de la population à travers des indicateurs sur ses caractéristiques et sur sa dynamique ;
- ii) connaître les caractéristiques de l'habitat et du cadre de vie des populations ;
- iii) disposer d'indicateurs indispensables pour la planification et le suivi-évaluation des différents plans et programmes de développement ainsi que le suivi de la réalisation de nos objectifs nationaux et internationaux de développement à l'instar de ceux contenus dans la vision de 2035, le DSCE, le plan d'action de la Conférence Internationale sur la

Population et le Développement (CIPD) et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs).

A cette occasion, je voudrais exprimer la gratitude du Gouvernement camerounais envers tous ceux et celles qui ont contribué au succès de ce 3^{ème} RGPH. Mes remerciements s'adressent singulièrement à nos partenaires au développement, au premier rang desquels le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), dont les appuis techniques et financier ont permis la production de ces résultats.

Mes remerciements vont également :

- aux autorités politiques et administratives, aux membres du Conseil National, du Comité Technique et des Comités régionaux, départementaux et d'arrondissement du 3ème RGPH pour leur contribution qui a permis le succès de cette opération ;
- au personnel temporaire (contrôleurs, chefs d'équipes, agents recenseurs, agents de vérification, de codage et de saisie, etc.) pour leur contribution décisive à l'exécution de cette opération ;
- aux populations qui se sont mobilisées et se sont rendues disponibles pour fournir les informations sollicitées lors du dénombrement.

Enfin, je ne manquerais pas ici d'exprimer ma satisfaction à l'endroit de la Coordination Nationale et de tout le personnel du Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population /-

Louis Paul MOTAZE

Ministre de l'Economie, de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire



AVANT-PROPOS

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat est la meilleure source qui permet de disposer, de façon exhaustive, de données détaillées jusqu'au niveau géographique le plus fin sur les caractéristiques démographiques, économiques et socioculturelles de la population. Ces données constituent un précieux instrument pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des plans et programmes de développement, tant au niveau national, régional que des collectivités territoriales décentralisées.

Le Cameroun a eu à réaliser trois Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat, le premier en avril 1976, le second en avril 1987 et le troisième en novembre 2005. Le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (3ème RGPH) s'avérait nécessaire dès lors que les informations statistiques issues des deux premiers étaient devenues obsolètes.

La réalisation du 3ème RGPH a comporté plusieurs phases : l'élaboration des documents techniques ; la mise à jour de la couverture cartographique censitaire du pays, y compris l'inventaire des villes et villages ; le découpage du territoire national en unités de comptage appelées zones de dénombrement ; l'exécution du recensement pilote ; le recrutement et la formation des différentes catégories de personnels ; les campagnes de sensibilisation ; l'exécution du dénombrement principal ; l'exécution de l'enquête post-censitaire ; l'exploitation et l'analyse des données collectées ; la publication, la diffusion et la dissémination des résultats.

Le plan de publication des résultats du 3ème RGPH comporte six volumes et des numéros hors-séries :

- le volume I, relatif au rapport général du 3ème RGPH, comporte sept (07) tomes consacrés à la méthodologie générale, au rapport de la cartographie, au rapport général du dénombrement, au rapport de l'enquête post-censitaire, au rapport de la vérification et du codage, au rapport de la saisie des données et au rapport administratif et financier ;
- le volume II, avec un total de quatorze (14) tomes, est consacré aux analyses thématiques ;
- le volume III présente la situation démographique nationale en quatre (04) tomes comprenant la Synthèse des principaux résultats du 3ème RGPH, les Indicateurs sociodémographiques du Cameroun en 2005, les Projections démographiques du Cameroun et les Atlas des résultats du 3ème RGPH ;

- le volume IV, composé de treize (13) tomes, présente les données statistiques nationales, les données des dix régions et des deux principales métropoles (Douala et Yaoundé) ;
- le volume V est consacré aux études monographiques régionales et comprend dix (10) tomes ;
- le volume VI présente les études sociodémographiques urbaines en douze (12) tomes.

S'agissant des analyses thématiques, objet du volume II, elles couvrent un certain nombre d'aspects démographique, économique et socioculturel du Cameroun. Le choix des thèmes a fait l'objet d'un processus de validation qui a regroupé les principaux utilisateurs des produits du recensement lors de concertations nationales. Ces rapports d'analyse ont été rédigés par une équipe multidisciplinaire (démographes, statisticiens, économistes, sociologues, géographes, etc.) de consultants nationaux et de cadres provenant du BUCREP, de l'Institut National de la Statistique (INS) et du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). Cette équipe a bénéficié de l'appui d'un Conseiller Technique Principal du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et de l'encadrement des experts de l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD).

La finalisation et la validation des analyses thématiques ont eu lieu au cours d'un séminaire national qui a réuni d'éminents professeurs d'université, des représentants des ministères sectoriels et des administrations publiques ainsi que des personnalités de la Société Civile. L'UNFPA et l'I.F.O.R.D ont accompagné le processus de production de l'ensemble des rapports d'analyse. En somme, c'est toute une équipe nationale et internationale qui s'est mobilisée pour garantir la qualité des rapports d'analyse qui sont aujourd'hui rendus publics dans le cadre du présent volume qui comporte quatorze (14) tomes suivants.

Le tome 1, intitulé « Etat et structures de la population », montre l'évolution du volume de la population du Cameroun et donne sa répartition spatiale et sa composition par sexe et par âge. Ce rapport décrit également la composition de la population du Cameroun selon les caractéristiques économiques et socioculturelles.

Le tome 2, « Scolarisation – Instruction – Alphabétisation », présente les caractéristiques de la population scolaire et les niveaux de scolarisation au Cameroun. Il s'appesantit également sur le profil de la population selon le niveau d'instruction ainsi que sur les niveaux et les caractéristiques de l'alphabétisation au Cameroun.

Le tome 3, « Activités économiques de la population », présente la structure de la population active selon le statut d'occupation du moment, et étudie les actifs

occupés en fonction de certaines caractéristiques, notamment le secteur d'occupation et la branche d'activité. Il met un accent particulier sur le chômage qui exprime la demande d'activité non satisfaite par le secteur productif national. Sont également étudiées les caractéristiques de la population inactive.

Le tome 4, « Caractéristiques sociodémographiques des ménages ordinaires », étudie les divers types de ménages qui existent au Cameroun selon certaines caractéristiques, l'évolution du nombre et de la taille de ménages ordinaires selon la région et le milieu de résidence (rural-urbain) entre 1987 et 2005 ainsi que les caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménage.

Le tome 5, « Caractéristiques de l'habitat et cadre de vie des populations », décrit les aspects physiques des habitations et les éléments du cadre de vie des ménages. Il étudie les questions environnementales et foncières de l'habitat et fait une classification des logements en fonction de leur standing et de la densité de leur occupation.

Le tome 6, intitulé « État matrimonial et Nuptialité », analyse la situation matrimoniale selon le milieu de résidence, le régime matrimonial et certaines caractéristiques socioculturelles. Il étudie la nuptialité des célibataires et met un accent particulier sur les mariages précoces.

Le tome 7, « Natalité et Fécondité », fournit des informations sur le niveau de la natalité et son évolution ainsi que sur le calendrier et l'intensité de la fécondité selon le milieu de résidence et certaines caractéristiques socioculturelles et économiques. Il étudie également l'infécondité et les comportements procréateurs à risques.

Le tome 8, « Mortalité », évalue et présente les niveaux et les structures de la mortalité des enfants de moins de cinq ans et de la mortalité générale au Cameroun à travers l'élaboration des tables de mortalité. Il permet également de connaître la structure de la prévalence des maladies chroniques au Cameroun.

Le tome 9, « Mouvements migratoires », présente les types et les caractéristiques de migrants et fait le bilan migratoire au Cameroun. Il analyse l'incidence des mouvements migratoires sur l'urbanisation au Cameroun, non sans avoir fait le point sur les migrations internationales.

Le tome 10, « Situation sociale et économique des enfants et des jeunes », permet une meilleure connaissance du profil démographique des enfants et des jeunes. Il étudie les principaux défis socioéconomiques des jeunes en mettant en exergue les niveaux de scolarisation des enfants et d'éducation/emploi des jeunes. Il apporte également un éclairage sur les enfants en situation difficile.

Le tome 11, « Situation socioéconomique de la femme », présente les caractéristiques de la population féminine. Il fait le point sur la scolarisation, l’instruction, l’alphabétisation et la participation des femmes à l’activité économique. Il présente également les femmes chefs de ménage et leurs conditions de vie dans les ménages, tout en mettant un accent particulier sur la population féminine vulnérable.

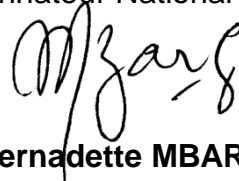
Le tome 12, « Situation socio-économique des personnes âgées », présente d’abord le profil démographique et les caractéristiques socioéconomiques et culturelles de cette catégorie de population. Ensuite, sont abordés le cadre de vie et les problèmes de santé des personnes âgées. Enfin, est mis en relief le chemin qui reste à parcourir pour assurer la protection sociale au plus grand nombre.

Le tome 13, « Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap », permet de disposer de nombreux indicateurs pertinents relatifs à cette catégorie de population, à savoir son effectif au sein de la population totale et ses caractéristiques socioéconomiques et culturelles.

Enfin, le tome 14, « Mesure et cartographie de la pauvreté à partir des conditions de vie » est une étude de la pauvreté non monétaire à travers les caractéristiques de l’habitat (matériaux de construction et commodités). Elle détermine, du niveau national jusqu’au niveau départemental, son incidence sur la population d’après une classification des ménages ordinaires en cinq quintiles de richesse, allant des plus pauvres aux plus riches.

Au demeurant, bien que ces études soient réalisées en 2010, elles font référence au contexte de 2005, année de la collecte des données sur le terrain. Mais leurs recommandations s’inscrivent en droite ligne des orientations dégagées par la Stratégie pour la Croissance et l’Emploi et des perspectives visant à faire du Cameroun un pays émergent à l’horizon 2035.

Directeur Général du BUCREP
Coordonnateur National du 3ème RGPH



Mme Bernadette MBARGA

RESUME EXECUTIF

Le 3^{ème} RGPH a dénombré 262 119 personnes vivant avec au moins un handicap (c'est-à-dire personne sourde ou muette ou lépreux ou infirme des membres supérieurs ou infirme des membres inférieurs ou Malade mental ou albinos) dont 127 381 femmes et 134 738 hommes soit des taux de prévalence du handicap de 1,5% pour l'ensemble; 1,5% pour les femmes et 1,6% pour les hommes dans la population résidente du Cameroun. Le milieu rural a un taux plus élevé (1,7%) que le milieu urbain (1,3%). Les hommes représentent 51,4% des personnes vivant avec un handicap contre 48,6% de femmes. Les personnes vivant avec un handicap représentent 1,3% de la population urbaine et 1,7% dans la population rurale.

Par région, les taux de prévalence se présentent comme suit : Adamaoua (0,9%), Centre (1,6%), Est (1,3), Extrême-Nord (1,6%), Littoral (1,5%), Nord (1,2%), Nord-Ouest (1,9%), Ouest (1,8%), Sud (2,6%) et Sud-Ouest (1,6%). C'est donc l'Adamaoua (0,9%) qui enregistre le taux de prévalence le plus faible alors que la région du Sud enregistre le taux le plus élevé (2,6%).

Les résultats du 3^{ème} RGPH confirment que la prévalence du handicap dans la population du pays augmente avec l'âge, sans doute à cause des maladies incapacitantes qui augmentent également avec l'âge ; la population de moins de 15 ans a une prévalence de 1,0% tandis que celle de plus de 60 ans est à un taux de 5,7%. La population masculine a des taux de prévalence supérieurs à ceux des femmes quel que soit le milieu de résidence. En milieu urbain la prévalence dans la population masculine est de 1,4% contre 1,3% dans la population féminine et en milieu rural elle est de 1,8% dans la population masculine contre 1,7% dans la population féminine. Par type de handicap, les sourds sont les plus nombreux parmi les personnes vivant avec un handicap. Ils représentent 38,8% de l'ensemble des personnes vivant avec un handicap. Ils sont suivis respectivement par les infirmes des membres inférieurs (15,3%), les muets (14,3%), les aveugles (10,9%), les lépreux (6,7%), les infirmes des membres supérieurs (6,3%), les malades mentaux (6,3%) et en fin, les albinos (1,4%).

S'agissant de la présence de plusieurs types de handicaps chez une même personne, près d'une personne vivant avec un handicap sur quatre vit avec au moins deux handicaps (23%). Cette proportion est également plus élevée en zone rurale (26%) qu'en zone urbaine (19%). Par contre, les femmes vivant avec un handicap semblent bien plus touchées par le handicap multiple (25%) que les hommes vivant avec un handicap (21%). Dans certaines régions, trois personnes sur dix ont plusieurs types de handicaps ; il s'agit des régions de l'Ouest (32%), du Nord-Ouest (30%), de l'Adamaoua (29%) et du Sud (27%).

La scolarisation des enfants vivant avec un handicap semble souffrir de leur condition. Les taux nets de scolarisation des jeunes handicapés sont de 69,9% pour l'ensemble, 77,3% pour les garçons et 77,2% pour les filles en milieu urbain contre 66,4% pour les garçons et 63,7% pour les filles en milieu rural. Ces taux se présentent comme suit par régions : Adamaoua (45,3%), Centre (76,6%), Est (66,1%), Extrême-Nord (62,8%), Littoral (81,8%), Nord (55,7%), Nord-Ouest (72,2%), Ouest (78,9%), Sud (75,3%) et Sud-Ouest (76,0%). Mis à part le cas des régions de l'Extrême-Nord et du Nord où la scolarisation des enfants vivant avec un handicap ne semble pas souffrir de leur handicap, le taux de scolarisation de ces enfants dans les autres régions est en dessous de la moyenne d'ensemble des taux de scolarisation des enfants dans ces régions. Ces faibles niveaux comparatifs de taux de scolarisation dans le primaire des enfants vivant avec un handicap induit au final de faibles niveaux comparatifs d'instruction et d'alphabétisation chez les personnes handicapées. Les muets, les malades mentaux et les aveugles sont les plus défavorisés en matière de scolarisation, sans doute à cause du manque d'infrastructures adaptées et des coûts élevés liés aux exigences de leur formation.

S'agissant des activités économiques des personnes vivant avec un handicap, les niveaux de leurs taux d'activité sont plus faibles et se présentent comme suit : 46,5% pour l'ensemble, 53,0% pour les hommes et 39,3% pour les femmes. Selon le milieu de résidence, le taux d'activité en milieu urbain est de 43,1% et de 48,9% en milieu rural ; les taux de chômage sont de 16,4% pour l'ensemble des personnes vivant avec un handicap, 16,5% chez les hommes et 16,1% chez les femmes alors que selon le milieu de résidence, le taux de chômage est plus important en milieu urbain (29,7%) qu'en milieu rural (7,7%). Selon les branches d'activité, la majorité des personnes handicapées se retrouve dans l'agriculture, la sylviculture, la chasse et la pêche où elles sont présentes à 71,1% pour l'ensemble, 90,6% en milieu rural et 29,1% en milieu urbain. Selon le statut dans l'emploi, les personnes handicapées sont en grande partie indépendantes comme on peut le constater : 10,7% parmi elles sont salariés permanents, 8,3% salariés temporaires, 0,4% employeurs, 70,4% indépendants, 9,9% aides familiaux, 0,2% apprentis rémunérés et 0,1% apprentis non rémunérés. Etant en majorité indépendantes, les personnes handicapées ont aussi des taux de salarisation assez bas, soit 19,0% dans l'ensemble, 23,4% chez les hommes et 12,7% chez les femmes, 8,8% en milieu rural et 39,8% en milieu urbain. Selon les secteurs d'emploi, les personnes handicapées sont présentes à 10,4% dans le secteur formel ou moderne, 26,1% en milieu urbain et 2,6% en milieu rural; 21,6% dans le secteur informel non agricole, 47,1% en milieu urbain et 9,0% en milieu rural; dans le secteur informel agricole, elles se retrouvent à 68,0% pour l'ensemble, 26,8% en milieu urbain et 88,3% en milieu rural.

Au Cameroun, le handicap semble ne pas être un obstacle au mariage. La situation matrimoniale des personnes vivant avec un handicap est la suivante : célibataires (37,0%) des personnes vivant avec un handicap, mariés (47,8%), unions libres (3,8%), séparés (1,3%), divorcés (2%), veufs/veuves (8,8%). Selon le milieu

de résidence, la répartition est la suivante : célibataires (37,0%) en milieu urbain et (25,4%) en milieu rural, mariés (47,8%) en milieu urbain et (53,3%) en milieu rural, unions libres (3,8%) en milieu urbain et (3,1%) en milieu rural, séparés (1,3%) en milieu urbain et (2,0%) en milieu rural, divorcés (1,2%) en milieu urbain et (1,7%) en milieu rural, veufs/veuves (8,8%) en milieu urbain et (14,5%) en milieu rural. De plus, il y a moins d'union libre chez les personnes vivant avec un handicap que dans l'ensemble de la population. Par contre, les personnes vivant avec un handicap sont plus touchées par les ruptures d'union. En effet, on dénombre chez eux : 1,7% de séparés, 1,5% de divorcés et 12,1% de veufs contre respectivement 1,0%, 0,9% et 5,2% dans l'ensemble de la population.

Parmi les personnes handicapées 84 578 ont été dénombrées chefs de ménage, soit 2,5% de tous les chefs de ménage du pays. Cette proportion est de 2,0% en milieu urbain et 3,1% en milieu rural. Parmi les chefs de ménage vivant avec un handicap, les hommes sont les plus nombreux (73,2%) contre 26,8% de chefs de ménage handicapés de sexe féminin. On a également constaté que les conditions de vie dans les ménages dirigés par une personne vivant avec un handicap sont moins confortables que soient le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence.

EXECUTIVE SUMMARY

On the basis of 3rd GPHC data, 262 119 persons have at least a disability (127 381 females and 134 738 males). The prevalence rate for disabilities is 1.5% for the entire country. Those of males and females in the case of the resident population of Cameroon are 1.5% and 1.6% respectively. The prevalence rate in rural areas is slightly higher (1.7%) than that of urban areas (1.7%). The proportion for males is 51.4% as against 48.6%. Disabled persons make up 1.3% of the urban population as against 1.7% of the rural population.

Based on regions, the prevalence rates are as follows: Adamawa (0.9%), Centre (1.6%), East (1.3%), Far North (1.6%), Littoral (1.5%), North (1.2%), North-West (1.9%), West (1.8%), South (2.6%) and South-West (1.6%). Thus, it is the Adamawa Region which has the lowest prevalence rate whereas the South Region has the highest (2.6%).

Third Census results portray that the prevalence of disabilities in the country increases according to age, due, obviously, to incapacitating diseases which also increase according to age. Persons aged below 15 have a prevalence rate of 1% while those aged above 60 have a prevalence rate of 5.7%. Notwithstanding the environment of residence, the prevalence rates for males are higher than those of females. In urban areas, the prevalence rate for males is 1.4% as against 1.3% for females. In rural areas, it is 1.8% for males as against 1.7% for females. On the basis of types of disabilities, the deaf are the most numerous among disabled persons (their prevalence rate is 38.8%). They are followed by persons with disabilities concerning lower limbs (15.3%), the dumb (14.3%), visually impaired persons (10.9%), lepers (6.7%), persons with disabilities concerning upper limbs (6.3%), mentally sick persons (6.3%) and, lastly, albinos (1.4%).

Almost one out of every four disabled persons has at least two disabilities (23%). The proportion of persons with at least two disabilities in rural areas (26%) is higher than that of urban areas (19%). Conversely, disabled women seem to be more affected by multiple cases of disabilities (25%) when compared to their male counterparts (21%). In some regions, three persons out of every ten have several disabilities (West -32%, North-West-30%, Adamawa- 29% and South-27%).

The school-attendance rate of disabled children is influenced by their condition. The net school-attendance rates of disabled youths are as follows: 69.9% for the entire country, 77.3% for boys and 77.2% for girls in urban areas, as well as 66.4% for boys and 63.7% for girls in rural areas. Based on regions, the said rates are as follows: Adamawa (45.3%), Centre (76.6%), East (66.1%), Far North (62.8%), Littoral (81.8%), North (55.7%), North-West (72.2%), West (78.9%), South (75.3%), and South-West (76%). Apart from the Far North and North Regions, where the

school-attendance rate of disabled children seems not to be affected by their disabilities, the school -attendance rate of disabled children in the other regions is below the overall average of the school-attendance rates of the children of these regions. The low school-attendance levels for disabled children at the primary level of education lead to low levels of education and literacy among disabled persons. The dumb, mentally sick persons and visually impaired persons are the most affected as far as school-attendance is concerned.

As regards the economic activities of disabled persons, the levels of activity are as follows: 46.5% on the whole, 53% for males and 39.3% for females. According to the environment of residence, the rate of activity in urban areas is 43.1% while that of rural areas is 48.9%. The unemployment rates are 16.4% for all disabled persons, 16.5% for males and 16.1% for females. As concerns the environment of residence, the unemployment rate is higher in urban areas (29.7%) when compared to that of rural areas (7.7%). According to branches of activity, most disabled persons carry out agricultural, forestry, hunting and fishing activities (71.1% on the whole, 90.6% in rural areas and 29.1% in urban areas). On the basis of the employment status, most disabled persons are self-employed. It should be noted that 10.7% of them are long-term salaried workers, 8.3% of them are short-term salaried workers, 0.4% are employers, 70.4% are self-employed, 9.9% are house helps, 0.2% are paid apprentices and 0.1% are unpaid apprentices. Since most disabled persons are self-employed, they have low salaries (19% on the whole, 23.4% for males and 12.7 for females, as well as 8.8% in rural areas and 39.8% in urban areas). According to employment sectors, disabled persons (10.4%) are present in the formal or modern sector (26.1% in urban areas and 2.6% in rural areas). They are also present (21.6%) in the non-agricultural informal sector (47.1% in urban areas and 9% in rural areas), as well as in the agricultural informal sector (68% on the whole, 26.8% in urban areas and 88.3% in rural areas).

In Cameroon, disabilities seem not to be obstacles to marriages. The marital status of disabled persons is as follows: unmarried persons make up 37% of the population of disabled persons, married persons, 47.8%, persons living in concubinage, 3.8%, separated persons, 1.3%, divorced persons, 2%, and widowers/widows, 8.8%. On the basis of the environment of residence, the unmarried persons in urban areas make up 37% of disabled persons and those in rural areas make up 25.4% of disabled persons. As concerns married persons, the rate is 47.8% in urban areas and 53.3% in rural areas. As regards couple life in concubinage, the rate is 3.8% in urban areas and 3.1% in rural areas. In the case of separated persons, the rate is 1.3% in urban areas and 2% in rural areas. As far as divorcees are concerned, the rate is 1.2% in urban areas and 1.7% in rural areas. As concerns widowers/widows, the rate is 8.8% in urban areas and 14.5% in rural areas. Moreover, cases of couple life in concubinage among disabled persons are lesser than those of the rest of the population. Conversely, disabled persons have a higher rate of breakdown in couple life (1.7% for separated persons, 1.5% for divorced

persons and 12.1% for widows/widowers) when compared to the entire population of Cameroon (1% for separated persons, 0.9% for divorced persons and 5.2% for widows/widowers).

Among disabled persons, 84 578 individuals stated that they were household heads (2.5% of the total number of household heads in Cameroon). In urban areas, the rate is 2% and in rural areas, it is 3.1%. Disabled males who are household heads are more numerous (73.2%) when compared to their female counterparts (26.8%). Notwithstanding the sex of the household head and the environment of residence, the living conditions in households headed by disabled persons are less comfortable.

N.B: Union = Couple life

SOMMAIRE

PREFACE	i
AVANT-PROPOS	iii
RESUME EXECUTIF	vii
EXECUTIVE SUMMARY	x
LISTE DES TABLEAUX	xiv
LISTE DES GRAPHIQUES	xvii
SIGLES ET ACRONYMES	xix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CONTEXTE ET CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES	3
1.1 CONTEXTE	3
1.2 CONTEXTE NATIONAL	4
1.3 DEFINITION DES CONCEPTS ET VARIABLES	5
1.4 QUALITE DES DONNEES COLLECTEES	6
CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES	8
2.1 STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE DE LA POPULATION VIVANT AVEC UN HANDICAP	8
2.2 PREVALENCE DU HANDICAP SELON LA REGION DE RESIDENCE.....	13
2.3 HANDICAP MULTIPLE.....	16
CHAPITRE III : FREQUENTATION SCOLAIRE, INSTRUCTION ET ALPHABETISATION	18
3.1 SCOLARISATION.....	18
3.2 INSTRUCTION	22
3.3 ALPHABETISATION.....	27
CHAPITRE IV ACTIVITE ECONOMIQUE	32
4.1 CARACTERISTIQUES DES ACTIFS.....	32
4.2 BRANCHES D'ACTIVITE.....	37
4.3 STATUT DANS L'EMPLOI.....	42
4.4 SECTEUR D'EMPLOI.....	48
4.5 SECTEUR INFORMEL NON AGRICOLE	51
CHAPITRE V NUPTIALITE	55
5.1 CELIBATAIRES.....	55
5.2 UNIONS	58
5.3 RUPTURES D'UNIONS.....	62
CHAPITRE VI PERSONNES HANDICAPEES CHEFS DE MENAGE	70
6.1 CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	70
6.2 CARACTERISTIQUES DES MENAGES	71
CONCLUSION	77
BIBLIOGRAPHIE	79
ANNEXES	81

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Modalités de la variable handicap retenues au 3 ^{ème} RGPH.....	6
Tableau 2.1 : Prévalence du handicap par sexe et par âge selon le milieu de résidence	8
Tableau 2.2 : Répartition (%) de la population handicapée par milieu de résidence, par sexe et par âge selon le type de handicap	10
Tableau 2.3 : Taux de prévalence (%) du handicap par région et par milieu de résidence selon le sexe et selon les groupes d'âges.....	14
Tableau 2.4 : Répartition (%) des personnes handicapées ayant au moins deux handicaps par sexe et par groupe d'âges selon le milieu de résidence.....	16
Tableau 3.1 : Taux net (%) de scolarisation dans l'enseignement primaire par région et milieu de résidence selon le sexe	20
Tableau 3.2 : Taux net (%) de scolarisation dans le primaire (6-11 ans/6-12 ans*) par région de résidence selon le sexe et selon le type de handicap	22
Tableau 3.3 Répartition (%) de la population par niveau d'instruction selon l'âge et le sexe ..	23
Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population par niveau d'instruction selon le milieu de résidence.....	24
Tableau 3.5 : Répartition (%) de la population par région de résidence selon le niveau d'instruction	25
Tableau 3.6 : Répartition de la population (%) par niveau d'instruction selon le type de handicap.....	27
Tableau 3.7 : Taux (%) d'alphabétisation par région de résidence selon le sexe et le milieu de résidence.....	28
Tableau 3.8 : Taux (%) d'alphabétisation par région selon le type de handicap.....	30
Tableau 4.1 : Taux (%) d'activité et taux de chômage par sexe selon la région et le milieu de résidence.....	36
Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par branche d'activité selon le sexe et le milieu de résidence.....	38
Tableau 4.3 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par branche et secteur d'activité selon leur région de résidence	40
Tableau 4.4 Répartition (%) des personnes âgées de 15 ans et plus par branche d'activité selon le type de handicap	41
Tableau 4.5 : Répartition (%) des personnes âgées de 15 ans et plus par branche d'activité selon le sexe et le type de handicap	42
Tableau 4.6 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par statut dans l'emploi selon le sexe et le milieu de résidence.....	44
Tableau 4.7 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par statut dans l'emploi selon la région de résidence	45
Tableau 4.8 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par statut dans l'emploi selon le sexe et le type de handicap	46
Tableau 4.9 : Taux (%) de salarisation par milieu de résidence selon le sexe	47
Tableau 4.10 : Taux de salarisation par sexe selon le type de handicap	48

Tableau 4.11 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par sexe selon le secteur dans l'emploi	49
Tableau 4.12 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par région selon le secteur dans l'emploi	50
Tableau 4.13 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par secteur dans l'emploi selon le sexe et le type de handicap	51
Tableau 4.14 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par secteur informel non agricole selon le sexe et le milieu de résidence	53
Tableau 4.15 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par secteur informel non agricole selon le sexe et le type de handicap	54
Tableau 5.1 : Répartition (%) de célibataires par région de résidence selon le sexe et le milieu de résidence	56
Tableau 5.2 : Répartition (%) de mariés par région résidence selon le sexe et le milieu de résidence	59
Tableau 5.3 : Répartition (%) des personnes en unions libres par région selon le sexe et le milieu de résidence	61
Tableau 5.4 : Répartition (%) des séparés par région selon le sexe et le milieu de résidence..	64
Tableau 5.5 : Répartition (%) des divorcés parmi les femmes âgées de 12 ans et plus et les hommes âgés de 15 ans et plus par région selon le sexe et le milieu de résidence	66
Tableau 5.6 : Répartition (%) de veufs/veuves par région selon le sexe et le milieu de résidence	68
Tableau 6.1 : Taux de prévalence du handicap chez les chefs de ménage ordinaire par sexe et par âge selon le milieu de résidence	71
Tableau 6.2 : Répartition (%) des ménages ordinaires par type de logement selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence	73
Tableau 6.3 : Répartition (%) des ménages ordinaires dirigés par des personnes handicapées par type de logement selon la région de résidence	74
Tableau 6.4 : Répartition (%) des ménages ordinaires par conditions de vie du ménage selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence	76
Tableau A1 : Répartition de la population présentant un handicap par région et par milieu de résidence selon le sexe et selon l'âge	82
Tableau A2 : Répartition de la population dont le statut par rapport au handicap a été déclaré par région et par milieu de résidence selon le sexe et selon l'âge	83
Tableau A3 : Taux de prévalence (%) du handicap par région et par milieu de résidence selon le sexe et l'âge	84
Tableau A4 : Répartition (%) de la population handicapée par type de handicap et par sexe selon la région de résidence	85
Tableau A5 : Répartition (%) de la population handicapée par type de handicap et par sexe selon la région de résidence (Milieu urbain)	86
Tableau A6 : Répartition (%) de la population handicapée par type de handicap et par sexe selon la région de résidence (Milieu rural)	87

Tableau A7 : Répartition (%) de la population handicapée par région et milieu de résidence selon le type de handicap	88
Tableau A8 : Répartition des enfants de 6-11ans/6-12ans* vivant avec un handicap par région de résidence selon le statut de scolarisation dans l'enseignement primaire et le sexe	89
Tableau A9 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par branche et par secteur d'activité selon la région de résidence et le sexe.....	90
Tableau A10 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par branche et par secteur d'activité selon la région de résidence et le sexe (Milieu urbain)	91
Tableau A11 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par branche et par secteur d'activité selon la région de résidence et le sexe (Milieu rural)	92
Tableau A12 : Répartition (%) des hommes âgés de 15 ans et plus vivant avec un handicap par statut dans l'emploi selon leur région et milieu de résidence.....	93
Tableau A13 : Répartition (%) des femmes âgées de 15 ans et plus vivant avec un handicap par statut dans l'emploi selon leur région et milieu de résidence.....	94
Tableau A14 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus vivant avec un handicap par statut dans l'emploi selon leur région et milieu de résidence	95
Tableau A15 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par région de résidence et par sexe selon le secteur dans l'emploi	96
Tableau A16 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par région de résidence et par sexe selon le secteur dans l'emploi (Milieu urbain).....	97
Tableau A17 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par région de résidence et par sexe selon le secteur dans l'emploi (Milieu rural).....	98
Tableau A18 : Répartition (%) des ménages ordinaires dirigés par une personne vivant avec un handicap par type de logement selon la région de résidence.....	99
Tableau A19: Description des différents niveaux de standing du logement.....	109

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 :	Prévalence (%) du handicap par milieu de résidence selon le sexe	9
Graphique 2.2 :	Prévalence du handicap par milieu de résidence selon l'âge	9
Graphique 2.3 :	Répartition (%) de la population handicapée par milieu de résidence selon le type de handicap	11
Graphique 2.4 :	Répartition (%) de la population handicapée par sexe selon le type de handicap ...	12
Graphique 2.5 :	Répartition (%) du handicap dans la population par groupe d'âges selon le type de handicap	12
Graphique 2.6 :	Prévalence (%) du handicap par région de résidence selon le sexe	13
Graphique 2.7 :	Répartition (%) du handicap dans la population par région de résidence selon le type de handicap	15
Graphique 2.8 :	Répartition (%) des personnes handicapées ayant au moins deux handicaps par région de résidence	17
Graphique 2.9 :	Répartition (%) des personnes handicapées ayant au moins deux handicaps par région de résidence selon le sexe	17
Graphique 3.1 :	Taux net (%) de scolarisation dans l'enseignement primaire selon la région de résidence	19
Graphique 3.2 :	Taux net (%) de scolarisation dans le primaire (6-11 ans/6-12 ans*) par type de handicap selon le sexe	21
Graphique 3.3 :	Répartition (%) de la population par sexe selon le niveau d'instruction	24
Graphique 3.4 :	Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon le niveau d'instruction ...	25
Graphique 3.5 :	Répartition (%) de la population par type de handicap selon le niveau d'instruction	26
Graphique 3.6 :	Taux (%) d'alphabétisation par région de résidence	29
Graphique 3.7 :	Répartition (%) de la population par type de handicap selon le taux d'alphabétisation ..	31
Graphique 4.1 :	Taux (%) d'activité par région de résidence	33
Graphique 4.2 :	Taux (%) de chômage dans l'ensemble par région de résidence	34
Graphique 4.3 :	Taux (%) de chômage en milieu rural par région de résidence	34
Graphique 4.4 :	Taux (%) de chômage en milieu urbain par région de résidence	35
Graphique 4.5 :	Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par sexe selon leur branche d'activité	37
Graphique 4.6 :	Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par secteur d'activité	39
Graphique 4.7 :	Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par statut dans l'emploi	43
Graphique 4.8 :	Taux (%) de salarisation par milieu de résidence selon le sexe	47
Graphique 4.9 :	Taux de salarisation par type de handicap	48
Graphique 4.10 :	Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par secteur dans l'emploi selon le sexe	50
Graphique 4.11 :	Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par sexe selon le secteur informel non agricole	52
Graphique 5.1 :	Répartition (%) de célibataires par sexe	55
Graphique 5.2 :	Répartition (%) de célibataires par type de handicap selon le sexe	57
Graphique 5.3 :	Répartition (%) de mariés par sexe	58
Graphique 5.4 :	Répartition (%) des marié(e)s par type de handicap selon le sexe	60
Graphique 5.5 :	Répartition des personnes en unions libres par sexe	60
Graphique 5.6 :	Répartition (%) des personnes en unions libres par type de handicap selon le sexe	62

Graphique 5.7 : Répartition (%) des unions libres par sexe	63
Graphique 5.8 : Répartition (%) des séparés par type de handicap selon le sexe.....	65
Graphique 5.9 : Répartition (%) des divorcés par sexe	65
Graphique 5.10 : Répartition (%) des divorcés par sexe selon le type de handicap	67
Graphique 5.11 : Répartition (%) de veufs/veuves parmi les femmes âgées de 12 ans et plus et les hommes âgés de 15 ans et plus par sexe	67
Graphique 5.12 : Répartition (%) des veufs/veuves par type de handicap selon le sexe	69
Graphique 6.1 : Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap parmi les chefs de ménage par milieu de résidence selon le sexe	70
Graphique 6.2 : Répartition (%) des ménages ordinaires par type de logement.....	74
Graphique 6.3 : Répartition (%) des ménages ordinaires par sexe du chef de ménage selon les conditions de vie du ménage	75

SIGLES ET ACRONYMES

- CIDIH** : Classification internationale des handicaps
- CIPD** : Conférence Internationale sur la Population et le Développement
- DISTAT** : Base internationale de données statistiques sur les incapacités
- DSRP** : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
- OMD** : Objectifs du Millénaire pour le Développement
- OMS** : Organisation Mondiale de la Santé
- ONG** : Organisation non gouvernementale
- ONU** : Organisation des Nations Unies
- PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement
- PIB** : Produit Intérieur Brut
- PPTE** : Pays Pauvres Très Endettés
- RBC** : Réadaptation à Base Communautaire
- RGPH** : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

INTRODUCTION

Selon la classification internationale des handicaps (CIDIH) publiée par l'Organisation Mondiale de la santé (OMS), le handicap est un désavantage pour un individu donné résultant d'une déficience ou d'une incapacité qui limite ou interdit l'accomplissement d'un rôle normal en rapport avec l'âge, le sexe, les facteurs sociaux et culturels. La situation des personnes vivant avec un handicap a donc toujours été préoccupante dans toutes les sociétés du fait de la marginalisation et de l'exclusion dont elles sont victimes à cause des déficiences physiques et/ou mentales dont elles souffrent. Cette marginalisation, ajoutée aux diminutions physiques et/ou mentales, rend leur intégration difficile dans la société induisant ainsi pour eux des conditions de vie en deçà de celles des autres habitants. Conscient de cette situation, le Gouvernement du Cameroun a engagé un certain nombre d'actions pour promouvoir l'autonomie et l'insertion des personnes "vulnérables" parmi lesquelles les personnes vivant avec un handicap. Il s'agit notamment:

- de la création d'un Ministère des Affaires Sociales;
- de la promulgation de la loi n°83/013 du 21 juillet 1983 relative à la protection des personnes handicapées;
- de l'engagement pris dans sa Déclaration Nationale de Politique de Population de lutter contre la marginalisation des personnes vivant avec un handicap et de renforcer leurs capacités afin de les intégrer dans le processus de développement à travers l'amélioration de la connaissance de ce groupe, la promotion de leur formation, leur utilisation dans les secteurs productifs ainsi que la création et le maintien des conditions favorables pour la satisfaction de leurs besoins.

Ainsi le Gouvernement, les ONG, les services sociaux, les structures d'appui aux personnes vivant avec un handicap expriment de plus en plus vivement leurs besoins en données statistiques sur les personnes vivant avec un handicap. Or, avant la réalisation du 3^{ème} RGPH, la disponibilité de ces données n'était pas évidente du fait d'un manque d'études sur ces personnes. Pour pallier cette absence des données, les différents utilisateurs avaient souhaité inclure une variable sur le handicap dans le questionnaire du 3^{ème} RGPH qui devait toucher toutes les couches de la population camerounaise. Les résultats de la collecte fournissent des informations sur le sujet et permettent d'appréhender leur localisation géographique, la nature de leur handicap ainsi que leurs caractéristiques sociodémographiques. Ainsi, cette étude analytique du handicap vise l'évaluation des caractères démographiques, de la situation sociale et économique, des modalités de fréquentation scolaire et de la situation d'activité, des caractéristiques de l'habitat des personnes touchées, en rapport avec la situation d'ensemble.

La présente étude est articulée sur 6 chapitres :

- CHAPITRE I Contexte et Considérations méthodologiques ;
- CHAPITRE II Caractéristiques sociodémographiques ;
- CHAPITRE III Fréquentation scolaire, instruction et alphabétisation;
- CHAPITRE IV Nuptialité ;
- CHAPITRE V Activités économiques;
- CHAPITRE VI Personnes handicapées chefs de ménage.

CHAPITRE I : CONTEXTE ET CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

Le handicap revêt de multiples aspects, tant dans ses causes que dans ses conséquences. En effet, les causes de handicap sont multiples : infectieuse, congénitale, traumatique, ... De plus en plus, le type de causes de handicap s'élargit et des causes comme le vieillissement sont prises en compte. Les conséquences du handicap sont également multiples et variables en intensité : médicales, sociales, économiques, culturelles, légales, etc. Outre leur handicap, des millions de personnes souffrent de la discrimination et de l'exclusion à cause non seulement des conditions de vie et de travail mais aussi à cause des commodités et services qui ne sont pas adaptés à leurs besoins.

1.1 CONTEXTE

Le Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées a été adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 37/52 du 3 décembre 1982. Ce programme comporte, en ses paragraphes 194 et 195, des recommandations à l'intention des Etats membres qui devraient élaborer, dans les années qui suivent l'Année Internationale des Personnes Handicapées (1981), des systèmes appropriés à la collecte et à la diffusion régulière d'informations sur les incapacités aux fins d'évaluation de programmes, à tous les niveaux.

En 1993, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté, en sa résolution 48/96, vingt deux règles-standard sur l'égalité des chances pour les personnes handicapées. Elle a aussi institué la journée mondiale des personnes handicapées qui se célèbre le 03 décembre de chaque année. Faisant suite à cette résolution, l'Organisation Mondiale de la Santé, en sa 58^{ème} session tenue le 25 mai 2005 (WHA58.23) à Genève, a adopté une résolution intitulée « incapacités, prévention, traitement et réadaptation compris » appelant les Etats membres à :

- renforcer l'application des règles standards des Nations Unies sus mentionnées ;
- promouvoir les droits et la dignité des personnes handicapées afin d'assurer leur meilleure intégration dans la société ;
- promouvoir et renforcer les programmes de réadaptation à base communautaire (RBC) ;
- inclure dans leurs programmes une composante en faveur des personnes handicapées.

Cette résolution appelle, entre autres l’OMS, non seulement à apporter un appui aux Etats membres dans la collecte, l’analyse et la diffusion des informations fiables sur différents aspects pertinents de la prévention des incapacités, de la réadaptation et des soins, mais également à produire un rapport mondial sur le handicap et la réadaptation à partir des meilleures données scientifiques disponibles. A cet égard, L’Organisation Mondiale de la Santé a indiqué que la grande majorité des personnes handicapées (près de 80%) vit dans les pays en développement. Parmi elles, seulement 1% à 2% bénéficient des services de réadaptation nécessaires (situation année 2000).

Toutes ces résolutions ont sans doute contribué à sensibiliser les Etats sur la nécessité de prendre de plus en plus en compte les préoccupations des personnes vivant avec un handicap dans la collecte et la diffusion des données statistiques. Cet ainsi que la plupart des recensements réalisés notamment dans les pays africains au cours de la décennie 2000 ont intégré un volet consacré au handicap. De manière générale, les types de handicap relevés dans les différents recensements sont quasiment les mêmes mais on constate que la prévalence du handicap est assez variable d’un pays à l’autre. Elle varie généralement entre 0,5% et 2,5%, si l’on se réfère par exemple aux statistiques des pays africains ayant réalisé récemment un recensement général de la population.

1.2 CONTEXTE NATIONAL

Le Cameroun a adhéré à toutes ces résolutions qui vont dans le sens de la protection des personnes handicapées ; la loi n° 83/013 a d’ailleurs été promulguée à cet effet le 21 juillet 1983. En 1985, le Ministère des affaires sociales et de la condition féminine a procédé à un recensement physique des personnes handicapées. En 2003, le pays s’est doté du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) où il prévoyait des stratégies de développement social qui passent entre autres par la réinsertion sociale. Ainsi, il y est dit que « des mesures seront prises pour développer les structures d’accueil fonctionnelles, promouvoir l’autonomie fonctionnelle et améliorer la fourniture des services sociaux de réinsertion socioéconomique. Il sera à cet effet procédé à (i) la réhabilitation des institutions d’encadrement des personnes handicapées, (ii) la diversification des structures de réadaptation fonctionnelle des personnes handicapées en fonction du type de handicap, (iii) la promotion des réseaux d’actions communautaires et services alternatifs en faveur des personnes handicapées et (iv) le développement des services sociaux d’intégration socioéconomique des personnes handicapées ».

En outre et pour atteindre les objectifs qu’il s’est ainsi fixé, le Gouvernement envisage « d’organiser des enquêtes ciblées dans les domaines particuliers qui connaissent encore un vide important ou encore inexplorés comme l’environnement, le VIH/SIDA, les groupes vulnérables (enfants, personnes handicapées, personnes du troisième âge, etc.) ». La question sur les handicaps qui figure en bonne place

dans le questionnaire « ménage ordinaire » du 3^{ème} RGPH traduit dans les faits cette volonté affichée du Gouvernement de rendre disponible l'information sur les personnes handicapées en vue de mesurer et de promouvoir l'égalité des chances prônée par les Nations Unies.

1.3 DEFINITION DES CONCEPTS ET VARIABLES

Les principaux résultats attendus de cette analyse tiennent compte des méthodes d'établissement de nouvelles statistiques souhaitées par les Nations Unies sur les incapacités et illustrées dans la base internationale de données statistiques sur les incapacités (DISTAT). De cette façon, ces résultats permettront de procéder à des comparaisons et seront plus largement utilisables par les responsables politiques, les planificateurs et les chercheurs.

Les Nations Unies considèrent à cet égard le taux d'incapacité comme un indicateur socio-économique, un type d'indice de la pauvreté ou un indice de développement. Les Nations Unies soutiennent que cet indicateur est unique en son genre parce qu'il estime la qualité de la vie des personnes qui vivent avec d'importantes altérations fonctionnelles. Ainsi, une condition socioéconomique inférieure et des niveaux de pauvreté élevés sont associés à des taux plus élevés d'incapacité. Dans cette perspective, l'étude du handicap embrasse des questions portant sur la qualité de la vie et les conditions socioéconomiques.

Handicap : Le Groupe d'experts des Nations Unies sur l'établissement des statistiques sur les personnes handicapées, qui s'est réuni à Vienne du 02 au 08 avril 1984, a recommandé entre autres de considérer les handicaps comme une perte sociale, économique et culturelle imputable à l'interaction entre les caractères du désavantage de la personne handicapée et ceux de son environnement. Autrement dit, un désavantage est une mesure de la situation économique et sociale d'une personne handicapée comparée à celle d'autres groupes de population.

Au cours du 3^{ème} RGPH, le handicap a été défini comme « le désavantage dont souffre une personne par suite d'une infirmité ou d'une incapacité et qui l'empêche de s'acquitter totalement ou partiellement d'une tâche par ailleurs normale compte tenu de son âge, de son sexe et des différents facteurs culturels. Est considérée comme personne handicapée toute personne qui nécessite l'assistance d'un appareillage spécifique. Ainsi, une personne handicapée est une personne dont l'autonomie de fonctionnement physique ou mentale n'est pas totale ».

Taux brut de handicap: Le taux brut de handicap est le nombre de personnes considérées comme vivant avec un handicap par rapport au nombre total de personnes interrogées.

Taux de prévalence du handicap ou taux de handicap: C'est le nombre de personnes considérées comme vivant avec un handicap par rapport au nombre de personnes interrogées selon l'âge, le sexe ou tout autre caractéristique socioéconomique.

En dehors de ces indicateurs qui permettent de décrire la prévalence du handicap, bien d'autres indicateurs seront calculés et permettront éventuellement de mettre en exergue, d'une part le désavantage des personnes vivant avec un handicap par rapport aux personnes qui en sont exemptes, et d'autre part, de ressortir leurs particularités par rapport à certaines variables socioéconomiques. Ces indicateurs auront particulièrement trait à la scolarisation, à l'activité économique, à la nuptialité et aux caractéristiques de l'habitat.

1.4 QUALITE DES DONNEES COLLECTEES

Lors de cette opération, on a recueilli des informations sur les handicaps élémentaires dont souffrait éventuellement chaque membre du ménage ordinaire. Il s'agissait de savoir, pour chaque membre résident du ménage recensé, si oui ou non il souffre d'un handicap élémentaire et éventuellement de quel handicap il s'agit. Les différentes modalités retenues sont présentées dans le tableau 1.1 suivant :

Tableau 1.1 : Modalités de la variable handicap retenues au 3^{ème} RGPH

libellé
Sourd (e)
Muet (te)
Aveugle
Lépreux
Infirme des membres supérieurs
Infirme des membres inférieurs
Malade mental
Albinos

La technique de collecte de l'information sur les personnes handicapées a consisté à poser systématiquement la question suivante au chef de chaque ménage ou à son représentant pour tous les autres membres résidents du ménage : *Le recensé présente-t-il un (des) handicap (s) ?* Et la consigne donnée aux agents recenseurs était: *Inscrivez le (les) code (s) du (des) handicap (s) sur les pointillés de la ligne correspondant au numéro d'ordre d'enregistrement de la personne recensée.* Les agents recenseurs avaient par ailleurs la consigne de noter le handicap sans poser de question lorsque celui-ci était manifestement visible chez un individu.

Du fait qu'une même personne peut être affectée par plusieurs handicaps, les réponses possibles pour cette variable étaient donc a priori multiples. Un système de

codes numériques élémentaires a donc été adopté pour cette variable, fondé sur l'application de la relation suivante : 2^n (avec $n = 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6$, etc.).

A l'étape du codage de cette variable, l'ensemble des handicaps effectivement présentés pour un individu a été obtenu en faisant simplement la somme des codes numériques élémentaires portés précédemment par l'agent recenseur, et c'est cette dernière information qui a été considérée à la saisie.

Les limites de cette approche peuvent être perçues entre autres à travers les observations suivantes :

- la question est posée prioritairement au chef de ménage ou à une personne capable de répondre. Cela peut entraîner des biais quant au type de handicap puisque la question n'est pas nécessairement adressée à la personne handicapée, sauf dans le cas où cette dernière est l'interviewé;
- les codes élémentaires adoptés étaient difficiles à retenir pour l'agent recenseur et les risques d'erreurs n'étaient pas négligeables chez l'agent de codage qui était appelé à additionner ces codes élémentaires pour chaque individu. Il aurait été plus facile de retenir pour chaque handicap élémentaire un code dichotomique en « oui » ou « non », ce qui aurait facilité la collecte et surtout le traitement des données;
- l'inexistence d'une question sur les causes du handicap ;
- l'inexistence d'une question sur la date de survenance du handicap (ce qui aurait permis de calculer la durée d'exposition) ne permet pas de mesurer l'impact réel du handicap sur la situation socioéconomique de la personne concernée. C'est une limite liée à la nature de l'opération. En effet, les recensements généraux de population ne peuvent se permettre de tels détails au risque d'être trop lourds à réaliser;
- la modalité « autres » n'a pas été précisée, ce qui ne permet pas de connaître la liste de tous les autres handicaps importants de la population et non compris dans la liste des modalités proposées.

Malgré toutes ces observations sur les limites, le niveau de couverture de cette variable est appréciable. En effet, sur une population totale de 17 463 836 habitants en novembre 2005, seulement 261 869 individus n'ont pas déclaré de réponse à cette question, soit un taux de non réponse de 1,5%. Si on ajoute à cela le fait que les types de handicaps demandés étaient assez précis pour que l'interviewé ne soit pas confus même en l'absence de la personne handicapée, on peut dire que les informations collectées ainsi que les données obtenues sont de bonne qualité et peuvent permettre une multitude d'analyses.

CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES

Cette partie présente des données nationales et régionales sur les types de handicap ainsi que les caractéristiques sociodémographiques des personnes vivant avec un handicap, notamment leur milieu de résidence, leur âge et leur sexe.

2.1 STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE DE LA POPULATION VIVANT AVEC UN HANDICAP

Lors du 3^{ème} RGPH, on a dénombré 262 119 personnes vivant avec au moins un handicap (voir effectifs aux tableaux A1 et A2 en annexe). Elles représentent 1,5% de la population totale du Cameroun. Cette prévalence s'élève à 1,6% chez les hommes contre 1,5% chez les femmes. 51,4% des personnes vivant avec un handicap sont donc des hommes tandis que 48,6% sont des femmes. Les personnes vivant en milieu rural sont plus touchées (1,7%) que celles qui vivent en milieu urbain (1,3%). La prévalence du handicap augmente également avec l'âge : elle passe de 1,0% dans la population âgée de moins de 15 ans à 5,7% dans la population âgée de plus de 60 ans. Cette augmentation due à l'âge s'explique aisément par le fait que l'incidence de la plupart des maladies incapacitantes augmente aussi avec l'âge.

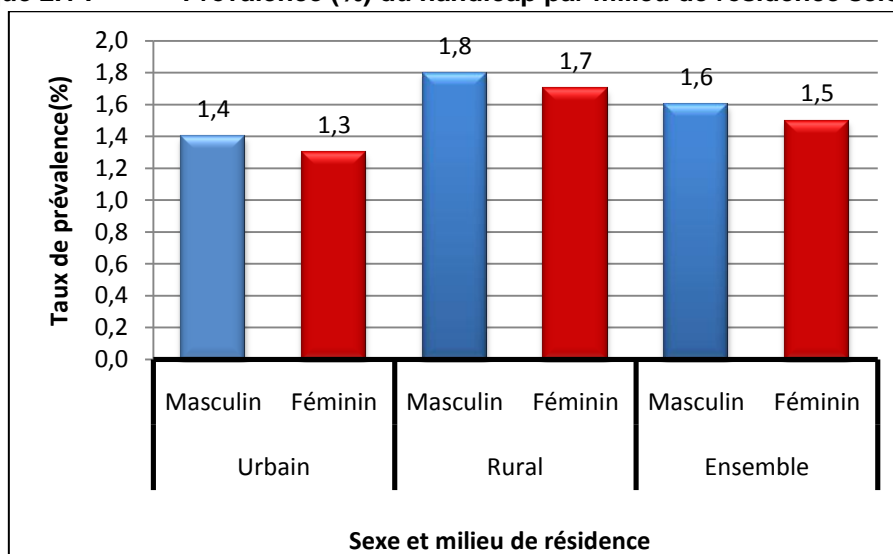
Tableau 2.1 : Prévalence du handicap par sexe et par âge selon le milieu de résidence

Sexe/Âge	Effectifs de la population présentant un handicap			Effectifs de la population dont le statut par rapport au handicap a été déclaré			Taux de prévalence du handicap (%)		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Ensemble Cameroun	110 159	151 960	262 119	8 405 815	8 796 152	17 201 967	1,3	1,7	1,5
00-14 ans	30 489	43 232	73 721	3 291 711	4 194 208	7 485 919	0,9	1,0	1,0
15-24 ans	22 315	21 005	43 320	2 040 586	1 511 736	3 552 322	1,1	1,4	1,2
25-59 ans	43 385	53 055	96 440	2 785 699	2 517 599	5 303 298	1,6	2,1	1,8
60ans et +	13 970	34 668	48 638	287 819	572 609	860 428	4,9	6,1	5,7
Masculin	57 705	77 033	134 738	4 220 305	4 283 619	8 503 924	1,4	1,8	1,6
00-14 ans	15 735	22 076	37 811	1 661 976	2 141 436	3 803 412	0,9	1,0	1,0
15-24 ans	11 548	9 889	21 437	1 003 983	700 550	1 704 533	1,2	1,4	1,3
25-59 ans	23 404	27 268	50 672	1 420 480	1 164 858	2 585 338	1,6	2,3	2,0
60ans et +	7 018	17 800	24 818	133 866	276 775	410 641	5,2	6,4	6,0
Féminin	52 454	74 927	127 381	4 185 510	4 512 533	8 698 043	1,3	1,7	1,5
00-14 ans	14 754	21 156	35 910	1 629 735	2 052 772	3 682 507	0,9	1,0	1,0
15-24 ans	10 767	11 116	21 883	1 036 603	811 186	1 847 789	1,0	1,4	1,2
25-59 ans	19 981	25 787	45 768	1 365 219	1 352 741	2 717 960	1,5	1,9	1,7
60ans et +	6 952	16 868	23 820	153 953	295 834	449 787	4,5	5,7	5,3

La légère différence de prévalence au détriment des hommes se maintient quels que soient le milieu de résidence et le groupe d'âges comme l'indique le graphique 2.2 ci-dessous. En outre, la prévalence est toujours plus importante en

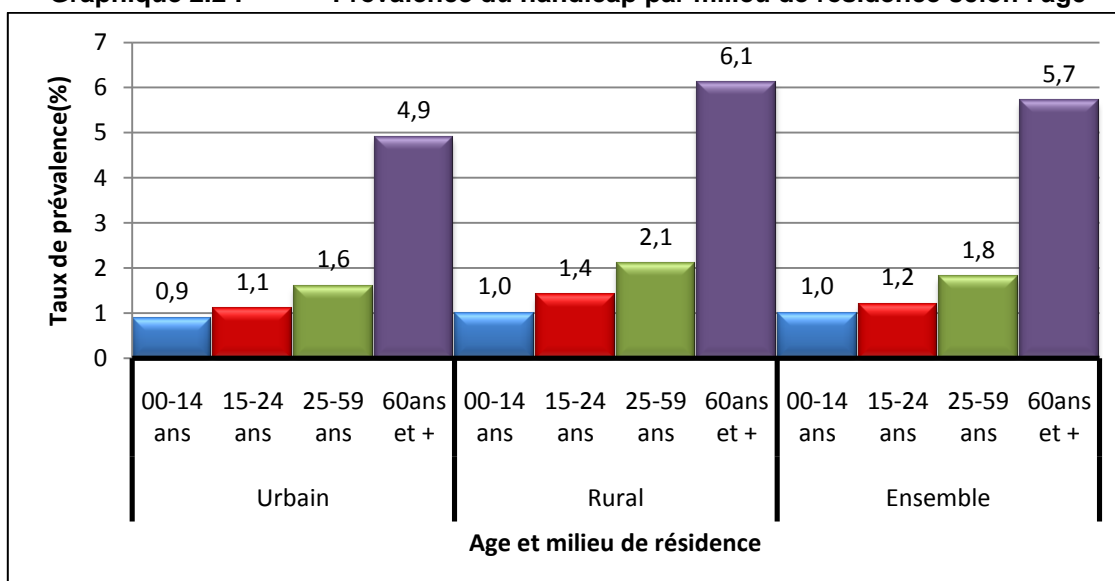
milieu rural qu'en milieu urbain quel que soit le groupe d'âges considéré, comme l'illustre le graphique 2.1.

Graphique 2.1 : Prévalence (%) du handicap par milieu de résidence selon le sexe



En effet, le taux de prévalence chez les hommes vivant en milieu urbain est de 1,4% contre 1,3% pour les femmes. Cette prévalence est de 1,8% pour les hommes vivant en milieu rural contre 1,7% pour les femmes, soit à chaque fois un écart de 0,1% en plus pour les hommes. Par contre, la prévalence chez les hommes est de 1,4% en milieu urbain contre 1,8% en milieu rural alors que chez les femmes, elle est de 1,3% en milieu urbain contre 1,7% en milieu rural, soit à chaque fois un écart de 0,4% en plus pour le milieu rural. Cet écart entre milieu urbain et milieu rural au détriment de ce dernier s'observe également à tous les âges et comme on peut très bien l'apercevoir sur le graphique 2.2, il se creuse considérablement avec l'âge tout comme la prévalence du handicap elle-même.

Graphique 2.2 : Prévalence du handicap par milieu de résidence selon l'âge



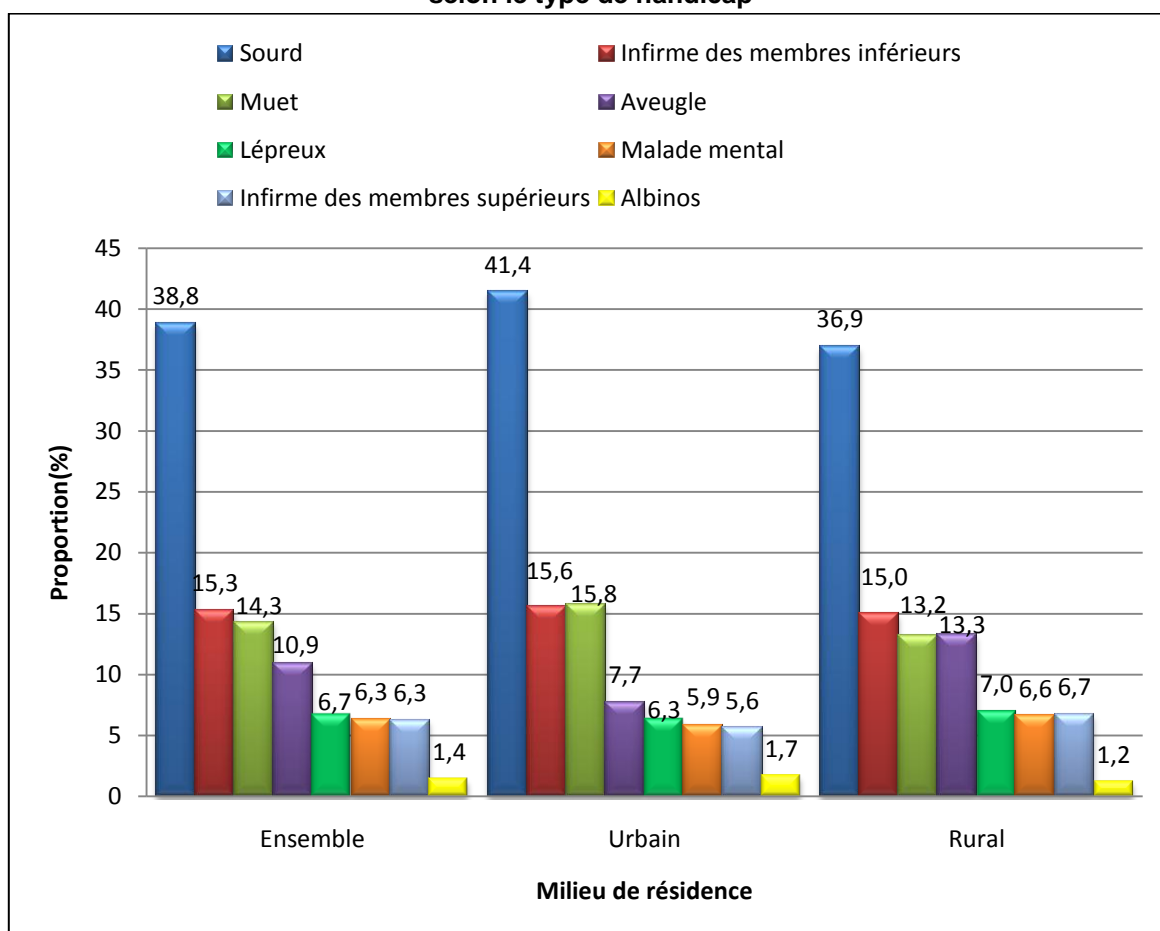
Si l'on considère le type de handicap déclaré, le tableau 2.2 ci-dessous montre que la surdité est le handicap le plus fréquent au sein de la population. En effet, la surdité est le handicap le plus répandu au sein de la population quels que soient le milieu de résidence, le sexe et trois des quatre groupes d'âges retenus, la cécité et les infirmités des membres inférieurs étant les plus présents chez les personnes âgées.

Tableau 2.2 : Répartition (%) de la population handicapée par milieu de résidence, par sexe et par âge selon le type de handicap

	Sourd	Muet	Aveugle	Infirmes des membres supérieurs	Infirmes des membres inférieurs	Malade mental	Lépreux	Albinos	Total
Ensemble	38,8	14,3	10,9	6,3	15,3	6,3	6,7	1,4	100
Urbain	41,4	15,8	7,7	5,6	15,6	5,9	6,3	1,7	100
Rural	36,9	13,2	13,3	6,7	15,0	6,6	7,0	1,2	100
Masculin	36,8	14,0	10,4	7,1	17,0	6,5	6,7	1,4	100
Féminin	40,9	14,6	11,4	5,4	13,5	6,1	6,7	1,4	100
00-14 ans	57,6	11,7	5,7	3,6	7,6	4,4	7,8	1,5	100
15-24 ans	45,6	13,9	6,8	5,1	12,7	7,2	7,1	1,5	100
25-59 ans	29,6	17,7	9,8	7,9	19,1	8,3	6,2	1,5	100
60 ans et +	15,5	12,3	28,1	9,1	24,2	4,8	5,2	0,9	100

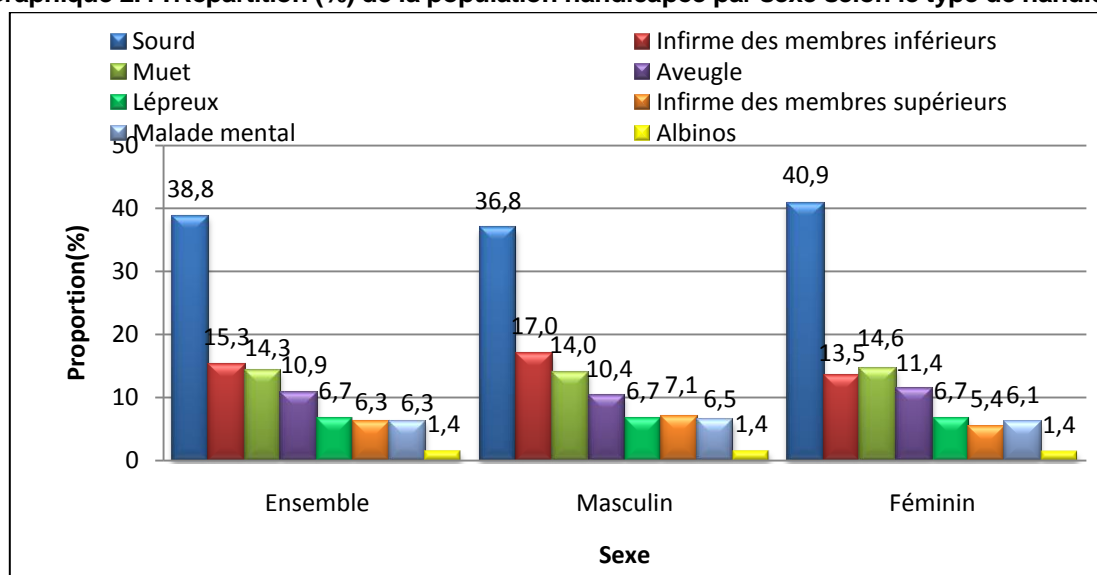
Du graphique 2.3, on peut relever que quel que soit le milieu de résidence, la surdité est de loin le handicap le plus fréquent. En effet, dans l'ensemble, quatre handicaps sur dix déclarés font référence à la surdité comme type de handicap. Par ordre d'importance, après la surdité, viennent : les infirmités des membres inférieurs, la mutité, la cécité, la lèpre, les maladies mentales, les infirmités des membres supérieurs et l'albinisme. Il est également à noter que contrairement à la prévalence générale qui est plus importante en milieu rural, certains types de handicap sont proportionnellement plus importants en milieu urbain : c'est le cas de la surdité, des infirmités des membres inférieurs, de la mutité et de l'albinisme alors que la cécité, la lèpre, les maladies mentales et les infirmités des membres supérieurs sont plus fréquents en zones rurales.

Graphique 2.3 : Répartition (%) de la population handicapée par milieu de résidence selon le type de handicap



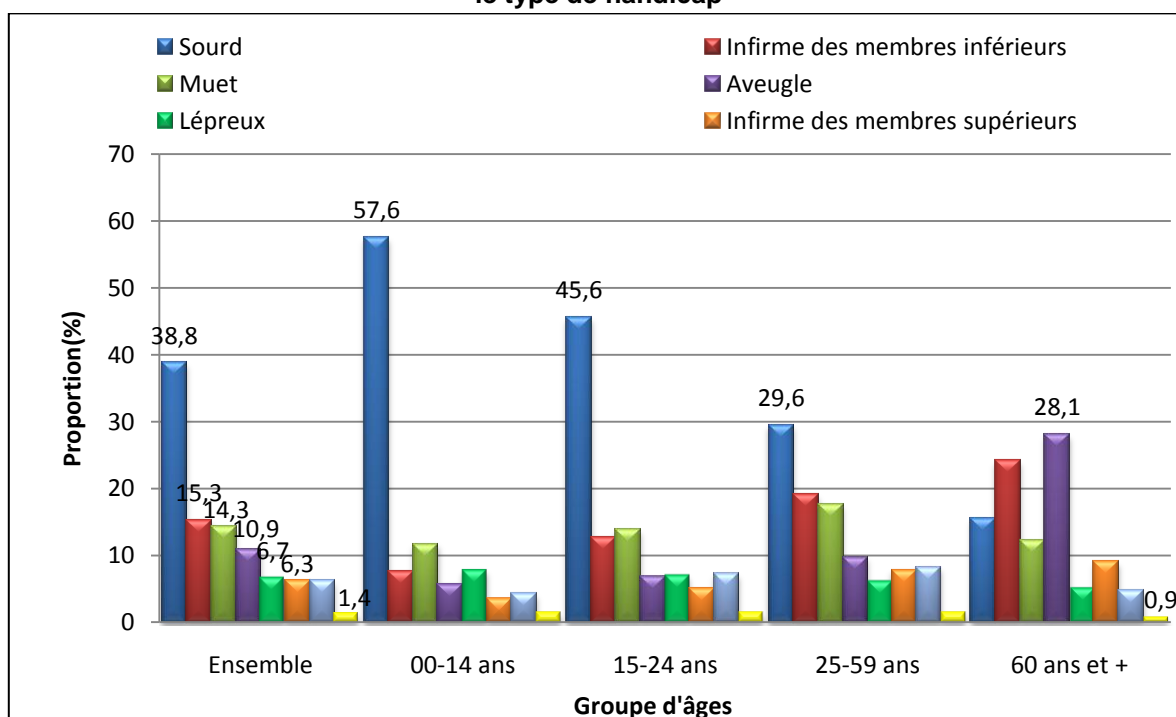
A l'exception de deux petites différences chez les femmes où l'on constate d'une part que la mutité passe en seconde position devant les infirmités des membres inférieurs et d'autre part que les maladies mentales sont plus importantes que les infirmités des membres supérieurs, le classement observé de la fréquence des handicaps selon le milieu de résidence et décrit ci-dessus est presque le même d'un sexe à l'autre (graphique 2.4). Les proportions de la surdité, de la mutité et de la cécité sont plus importantes chez les femmes que chez les hommes alors que les infirmités des membres et les maladies mentales se retrouvent plus chez les hommes que chez les femmes.

Graphique 2.4 : Répartition (%) de la population handicapée par sexe selon le type de handicap



Le graphique 2.5 souligne entre autres, la baisse considérable de la fréquence de la surdité avec l'âge. En effet, si elle reste de loin le handicap le plus fréquent aux jeunes âges (six handicaps sur dix déclarés avant 15 ans et cinq handicaps sur dix déclarés entre 15 et 24 ans concerne la surdité), elle n'occupe plus que le troisième rang après 60 ans avec à peine deux handicaps sur dix déclarés. Cette baisse de la surdité avec l'âge est peut-être le signe des effets positifs des traitements administrés aux jeunes sourds. Par contre, le même graphique montre que la cécité et les infirmités des membres augmentent considérablement avec l'âge; ainsi, ces deux types de handicap sont les plus importants chez les personnes âgées.

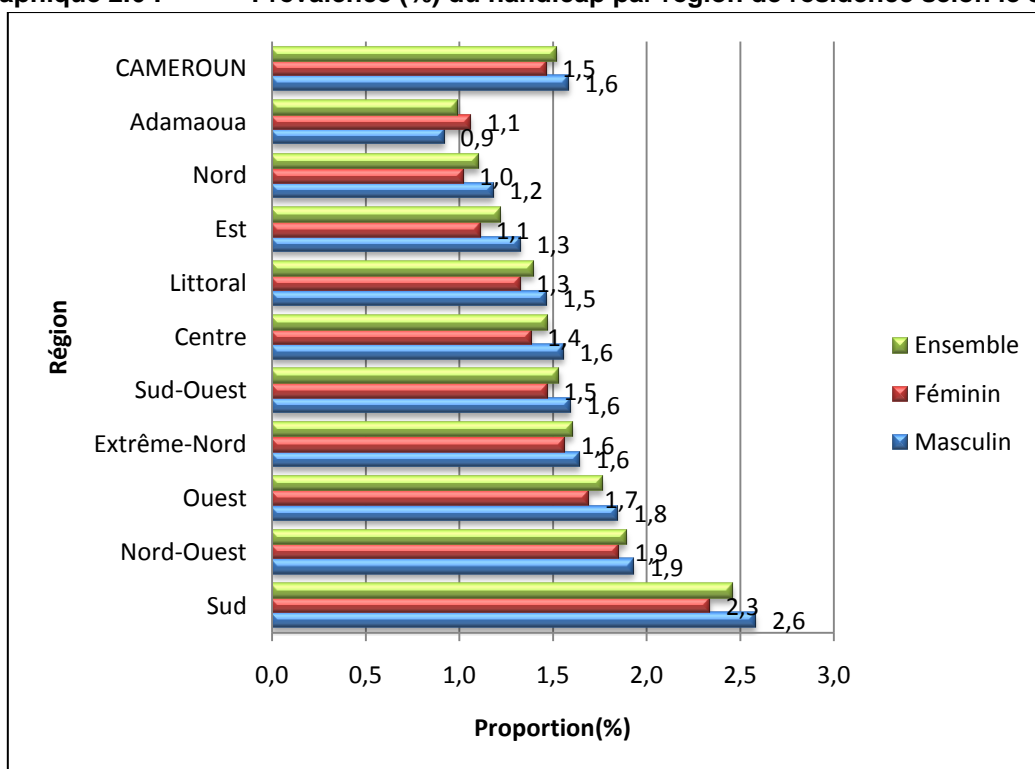
Graphique 2.5 : Répartition (%) du handicap dans la population par groupe d'âges selon le type de handicap



2.2 PREVALENCE DU HANDICAP SELON LA REGION DE RESIDENCE

L'examen de la prévalence du handicap par région fait ressortir que la région du Sud semble la plus touchée alors que la région de l'Adamaoua enregistre la prévalence la plus faible. Les différences déjà observées plus haut au niveau national en ce qui concerne le sexe, l'âge et le milieu de résidence vont dans le même sens au niveau de chaque région. En effet, la prévalence du handicap augmente avec l'âge, les hommes sont plus touchés que les femmes et la prévalence est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain.

Graphique 2.6 : Prévalence (%) du handicap par région de résidence selon le sexe



Le graphique 2.6 fait ressortir un ensemble de régions qui ont une prévalence dans l'ensemble au-dessus de la moyenne nationale. Par ordre croissant d'importance de la prévalence, ces régions sont: le Sud-Ouest (1,6%), l'Extrême-Nord (1,6%), l'Ouest (1,8%), le Nord-Ouest (1,9%) et le Sud (2,6%). Les autres régions ont une prévalence inférieure ou égale à la moyenne nationale : l'Adamaoua (0,9%), le Nord (1,2%), l'Est (1,3%), le Littoral (1,5%) et le Centre (1,6%). Le tableau 2.3 ci-après indique que globalement, la prévalence chez les hommes reste plus importante que chez les femmes quels que soient la région et le milieu de résidence.

Tableau 2.3 : Taux de prévalence (%) du handicap par région et par milieu de résidence selon le sexe et selon les groupes d'âges

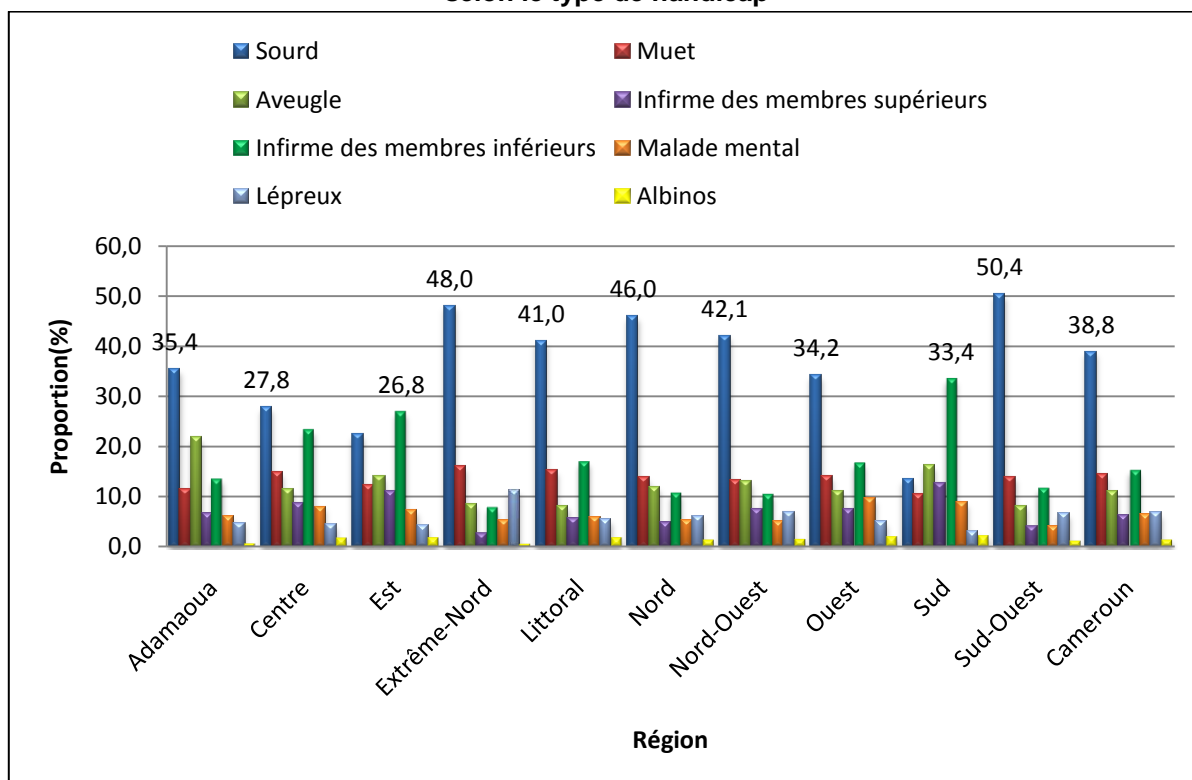
Région	Sexe		Groupe d'âges				Total
	Masculin	Féminin	00-14 ans	15-24 ans	25-59 ans	60ans et +	
MILIEU URBAIN							
Adamaoua	0,9	0,7	0,5	0,7	1,1	3,1	0,8
Centre	1,2	1,1	0,8	0,9	1,4	5,3	1,1
Est	1,1	0,9	0,5	0,8	1,4	4,6	1,0
Extrême-Nord	1,9	1,9	1,5	1,7	2,2	4,6	1,9
Littoral	1,4	1,3	1,0	1,1	1,5	4,9	1,3
Nord	1,0	0,8	0,6	0,8	1,3	3,1	0,9
Nord-Ouest	1,7	1,5	1,2	1,4	1,9	4,5	1,6
Ouest	1,6	1,5	1,0	1,2	2,1	5,8	1,6
Sud	1,5	1,4	0,6	1,1	2,1	9,0	1,5
Sud-Ouest	1,4	1,3	1,1	1,1	1,4	4,0	1,3
Ensemble Urbain	1,4	1,3	0,9	1,1	1,6	4,9	1,3
MILIEU RURAL							
Adamaoua	1,0	1,3	0,6	1,0	1,5	4,6	1,1
Centre	2,6	2,2	0,9	1,6	2,9	9,1	2,4
Est	1,5	1,2	0,6	1,1	1,9	5,5	1,4
Extrême-Nord	1,6	1,5	1,2	1,3	1,7	3,8	1,5
Littoral	2,3	1,9	0,7	1,2	2,3	8,4	2,1
Nord	1,3	1,1	0,8	1,0	1,5	4,0	1,2
Nord-Ouest	2,1	2,0	1,5	1,8	2,5	5,6	2,1
Ouest	2,1	1,8	0,9	1,4	2,5	6,4	1,9
Sud	3,2	2,8	0,8	2,0	3,4	10,2	3,0
Sud-Ouest	1,8	1,6	1,3	1,4	1,9	5,4	1,7
Ensemble Rural	1,8	1,7	1,0	1,4	2,1	6,1	1,7
ENSEMBLE							
Adamaoua	0,9	1,1	0,6	0,9	1,3	4,1	1,0
Centre	1,6	1,4	0,8	1,1	1,7	7,6	1,5
Est	1,3	1,1	0,6	1,0	1,7	5,3	1,2
Extrême-Nord	1,6	1,6	1,3	1,4	1,8	3,9	1,6
Littoral	1,5	1,3	0,9	1,1	1,6	5,5	1,4
Nord	1,2	1,0	0,8	0,9	1,4	3,8	1,1
Nord-Ouest	1,9	1,9	1,4	1,6	2,3	5,3	1,9
Ouest	1,8	1,7	0,9	1,3	2,3	6,2	1,8
Sud	2,6	2,3	0,8	1,6	3,0	10,0	2,5
Sud-Ouest	1,6	1,5	1,2	1,3	1,7	5,0	1,5
Ensemble Cameroun	1,6	1,5	1,0	1,2	1,8	5,7	1,5

Contrairement au niveau national où la surdité est la plus fréquente, on constate à travers le graphique 2.7 qu'à l'Est et surtout au Sud, ce sont les infirmités des membres inférieurs qui sont les plus fréquentes. Cette relative importance des infirmités des membres inférieurs dans les régions du Sud et de l'Est est peut-être due à la présence endémique du ver de guinée et de l'onchocercose, alors que la

relative baisse du nombre d'albinos dans les régions de l'Extrême-nord et de l'Adamaoua (cf. tableau A7 en annexe) est peut-être le signe de la persistance de certaines croyances et coutumes qui seraient en défaveur des albinos, voire qui encourageraient leur élimination physique à la naissance. Selon les régions et par ordre d'importance, les quatre handicaps majeurs sont :

- **Adamaoua** : Surdit , c civit , infirmit  des membres inf rieurs et mutit  ;
- **Centre** : Surdit , infirmit  des membres inf rieurs, mutit  et c civit  ;
- **Est** : infirmit  des membres inf rieurs, Surdit , c civit  et mutit  ;
- **Extr me-Nord** : Surdit , mutit , l pre et c civit  ;
- **Littoral** : Surdit , infirmit  des membres inf rieurs, mutit  et c civit  ;
- **Nord** : Surdit , mutit , c civit  et infirmit  des membres inf rieurs ;
- **Nord-Ouest** : Surdit , mutit , c civit  et infirmit  des membres inf rieurs ;
- **Ouest** : Surdit , infirmit  des membres inf rieurs, mutit  et c civit  ;
- **Sud** : Infirmit  des membres inf rieurs, c civit , surdit  et Infirmes des membres sup rieurs ;
- **Sud-Ouest** : Surdit , mutit , infirmit  des membres inf rieurs et c civit .

Graphique 2.7 : R partition (%) du handicap dans la population par r gion de r sidence selon le type de handicap



2.3 HANDICAP MULTIPLE

Le handicap multiple fait référence aux personnes handicapées vivant avec plus d'un handicap. Le tableau 2.4 ci-après présente leur poids parmi les personnes vivant avec un handicap. Dans l'ensemble, près d'une personne handicapée sur quatre vit avec au moins deux handicaps (22,6%). Comme précédemment relevé en ce qui concerne la prévalence du handicap, cette proportion est plus élevée en zone rurale (25,5%) qu'en zone urbaine (18,6%). Par contre, les femmes handicapées semblent bien plus touchées par le handicap multiple (24,5%) que les hommes handicapés (20,9%).

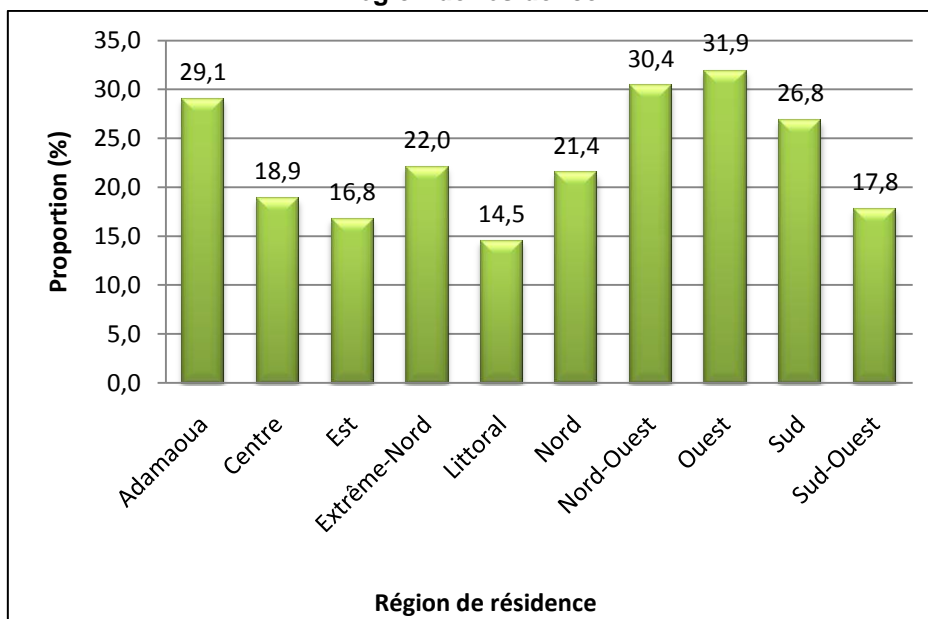
Tableau 2.4 : Répartition (%) des personnes handicapées ayant au moins deux handicaps par sexe et par groupe d'âges selon le milieu de résidence

Sexe/Âge	Proportion des personnes handicapées ayant au moins deux handicaps (%)		
	Urbain	Rural	Ensemble
Ensemble Cameroun	18,6	25,5	22,6
00-14 ans	17,1	23,4	20,8
15-24 ans	18,3	26,1	22,1
25-59 ans	18,8	26,7	23,2
60ans et +	21,8	26,0	24,8
Masculin	18,0	23,0	20,9
00-14 ans	17,6	22,4	20,4
15-24 ans	18,3	22,7	20,3
25-59 ans	17,5	23,6	20,8
60ans et +	19,9	23,1	22,2
Féminin	19,3	28,0	24,5
00-14 ans	16,5	24,4	21,2
15-24 ans	18,4	29,1	23,8
25-59 ans	20,4	29,9	25,8
60ans et +	23,7	29,0	27,4

Dans l'ensemble, la présence du handicap multiple augmente avec l'âge ; ceci est dû évidemment au fait que la prévalence des maladies incapacitantes apparaît avec l'âge.

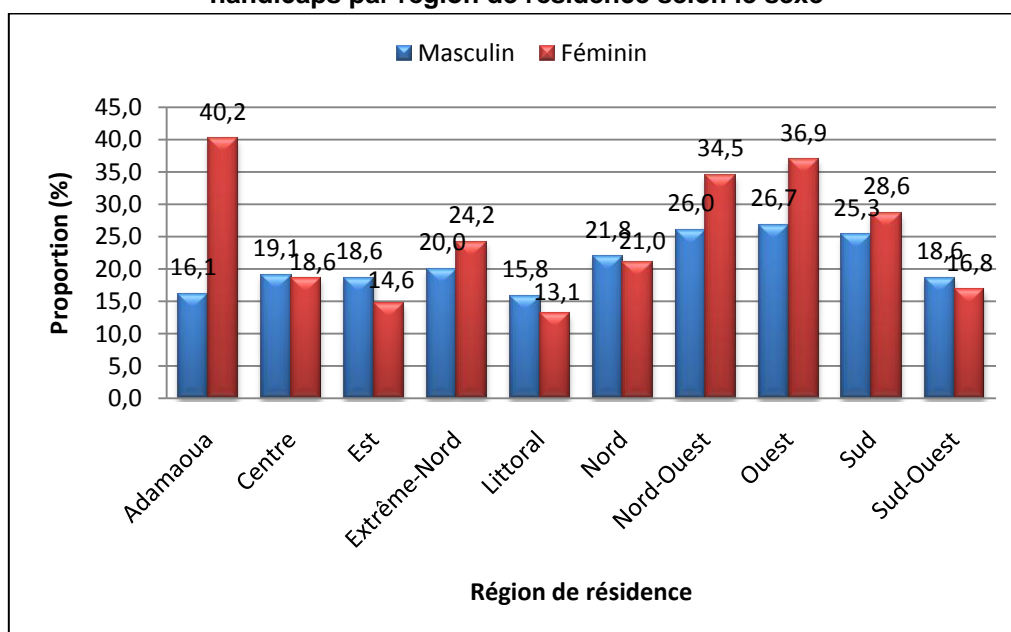
L'examen de la situation du handicap multiple par région montre des disparités importantes entre elles. En effet, et dans l'ensemble, il y a des régions où la proportion des personnes handicapées souffrant de plusieurs handicaps est nettement en dessus de la moyenne (cf. graphique 2.8 ci-dessous). C'est le cas de la région de l'Ouest (32%) où une personne handicapée sur trois a plusieurs handicaps ; des régions du Nord-Ouest (30%), de l'Adamaoua (29%) et du Sud (27%) qui sont autour de trois personnes handicapées sur dix ayant plusieurs types de handicaps. Ces statistiques montrent l'ampleur du handicap multiple qui est une difficulté supplémentaire des personnes vivant avec un handicap.

Graphique 2.8 Répartition (%) des personnes handicapées ayant au moins deux handicaps par région de résidence



Le graphique 2.9 ci-après indique également des disparités régionales du handicap multiple par sexe. Certaines régions affichent des prévalences particulièrement élevées chez les femmes. C'est ainsi que dans les régions de l'Adamaoua, de l'Ouest et du Nord-Ouest, ce sont quatre femmes handicapées sur dix qui sont concernées.

Graphique 2.9 : Répartition (%) des personnes handicapées ayant au moins deux handicaps par région de résidence selon le sexe



CHAPITRE III : FREQUENTATION SCOLAIRE, INSTRUCTION ET ALPHABETISATION

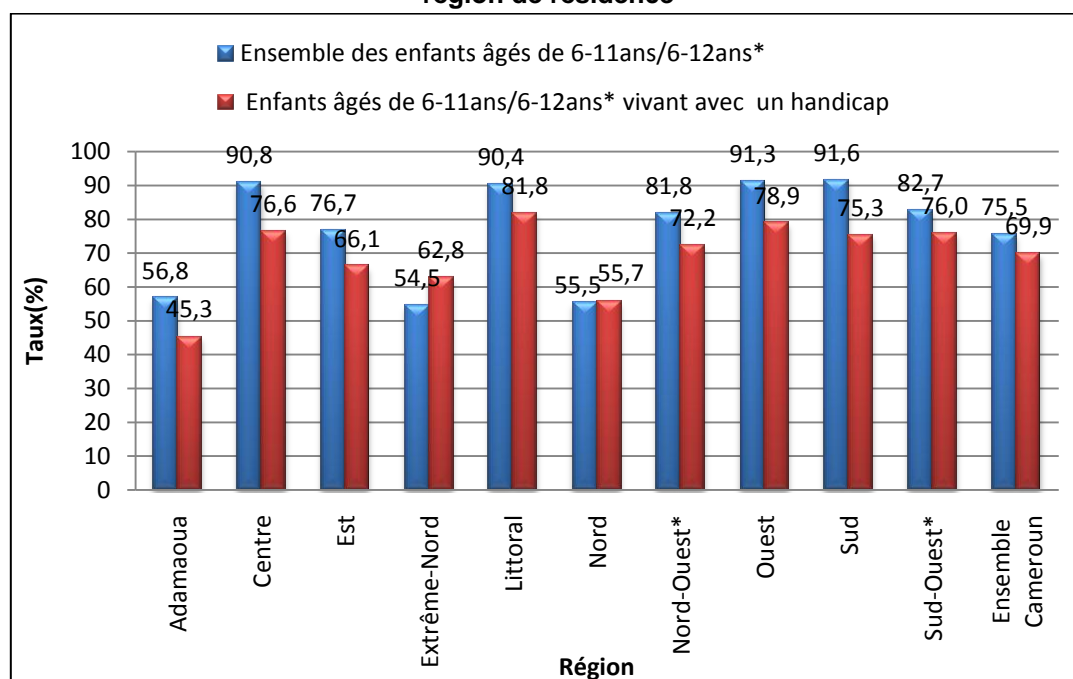
Cette partie présente des données nationales et régionales sur l'état de la fréquentation scolaire de base ainsi que le niveau général d'instruction et d'alphabétisation des personnes vivant avec un handicap.

3.1 SCOLARISATION

C'est le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire qui a été retenu pour mettre en exergue la situation de marginalisation dont sont victimes les personnes vivant avec un handicap en matière de scolarisation, étant entendu que ce cycle d'enseignement est en principe obligatoire. Le taux net de scolarisation dans le primaire est le rapport entre l'effectif de la population scolarisée dans le primaire avec l'âge requis (6-11 ans dans le sous-système francophone et 6-12 ans dans le sous-système anglophone) et l'effectif de la population totale ayant l'âge requis pour être scolarisé dans le primaire.

Les données du 3^{ème} RGPH montrent que les enfants atteints de handicaps sont défavorisés en matière de scolarisation. En effet, le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire, qui s'élève à 75,5% pour l'ensemble du pays, n'est plus que de 69,9% au sein de la population des personnes vivant avec un handicap comme on peut le voir dans le tableau 3.1 ; ces écarts se maintiennent quels que soient le milieu de résidence et le sexe des enfants. Bien qu'il semble aussi exister parmi les enfants vivants avec un handicap une discrimination en matière d'accès à l'école en faveur des garçons, les différences entre taux net de scolarisation des filles et des garçons handicapés sont assez faibles, en deçà de ce que l'on observe généralement au sein dans la population. C'est ainsi que les garçons vivant avec un handicap ont un taux net de 70,6% contre 69,0% pour les filles dans l'ensemble ; ces taux s'élèvent respectivement pour les garçons et les filles à 77,3% et 77,2% en milieu urbain, 66,4% et 63,7% en milieu rural.

Graphique 3.1 : Taux net (%) de scolarisation dans l'enseignement primaire selon la région de résidence



* Pour les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ce sont les tranches d'âges 6 à 12 ans qui ont été considérées

Cette différence de scolarisation relevée ci-dessus au détriment des personnes vivant avec un handicap s'observe également dans les régions, comme l'illustre le graphique 3.1, à l'exception des régions de l'Extrême-Nord où les taux chez les enfants vivant avec un handicap sont nettement plus élevés. De façon générale, le classement que l'on observe généralement entre régions en matière de scolarisation est respecté chez les enfants handicapés comme on peut le voir dans le graphique 3.1 ci-dessus.

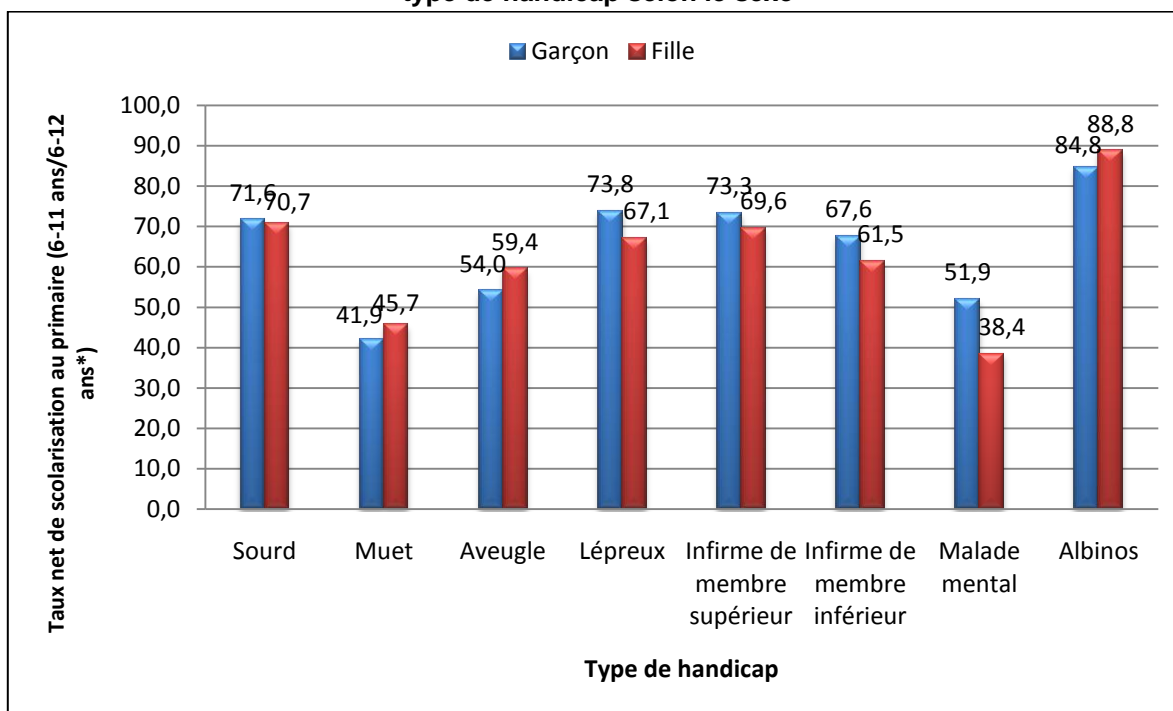
Le graphique 3.2 ci-dessous qui illustre les données du tableau 3.2, montre que ce désavantage des personnes handicapées en matière de scolarisation n'est pas uniforme quel que soit le type de handicap. En effet, les enfants souffrant de certains types de handicap semblent bien plus défavorisés que les autres ; c'est ainsi que les muets semblent les plus défavorisés avec moins de 50% de scolarisés dans le primaire, presque au même niveau que les malades mentaux dont le handicap touche du reste le psychique et entrave de ce fait la poursuite d'une scolarité normale.

Tableau 3.1 : Taux net (%) de scolarisation dans l'enseignement primaire par région et milieu de résidence selon le sexe

Région	Ensemble des enfants âgés de			Enfants âgés de 6-11ans/6-12ans*		
	6-11ans/6-12ans*			vivant avec un handicap		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
MILIEU URBAIN						
Adamaoua	76,3	70,6	73,5	66,9	60,9	63,7
Centre	90,9	90,6	90,7	80,0	80,4	80,2
Est	85,0	84,2	84,6	72,5	74,4	73,5
Extrême-Nord	66,0	63,7	64,9	71,0	63,8	67,5
Littoral	91,2	90,5	90,8	81,7	82,2	81,9
Nord	74,7	70,2	72,5	74,3	70,3	72,4
Nord-Ouest*	85,2	84,2	84,7	75,3	78,9	77,0
Ouest	91,8	91,2	91,5	78,5	85,3	81,7
Sud	92,5	92,6	92,6	80,1	83,3	81,2
Sud-Ouest*	83,1	83,1	83,1	76,3	76,6	76,4
Ensemble Urbain	85,5	84,4	85,0	77,3	77,2	77,2
MILIEU RURAL						
Adamaoua	49,6	44,9	47,3	36,6	41,1	39,2
Centre	90,9	91,2	91,1	70,5	69,8	70,2
Est	73,5	71,2	72,4	64,0	62,2	63,1
Extrême-Nord	54,9	48,5	51,8	64,1	58,3	61,3
Littoral	85,9	86,7	86,3	81,1	79,7	80,6
Nord	53,9	44,8	49,5	55,8	47,6	51,9
Nord-Ouest*	80,9	79,9	80,4	70,7	69,7	70,2
Ouest	91,3	91,0	91,1	76,5	77,3	76,9
Sud	90,8	91,3	91,0	72,5	73,0	72,7
Sud-Ouest*	82,8	82,2	82,5	72,8	78,6	75,7
Ensemble Rural	70,2	66,5	68,4	66,4	63,7	65,1
ENSEMBLE MILIEU						
Adamaoua	59,2	54,3	56,8	44,6	45,9	45,3
Centre	90,9	90,8	90,8	76,4	76,8	76,6
Est	77,5	75,9	76,7	66,4	65,8	66,1
Extrême-Nord	57,3	51,6	54,5	65,8	59,6	62,8
Littoral	90,7	90,2	90,4	81,7	82,0	81,8
Nord	59,3	51,5	55,5	59,3	51,7	55,7
Nord-Ouest*	82,3	81,3	81,8	72,0	72,5	72,2
Ouest	91,5	91,1	91,3	77,4	80,7	78,9
Sud	91,4	91,8	91,6	75,2	75,6	75,3
Sud-Ouest*	82,9	82,5	82,7	74,1	78,0	76,0
Ensemble Cameroun	76,7	74,2	75,5	70,6	69,0	69,9

* Pour les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ce sont les tranches d'âges 6 à 12 ans qui ont été considérées

Graphique 3.2 : Taux net (%) de scolarisation dans le primaire (6-11 ans/6-12 ans*) par type de handicap selon le sexe



Les aveugles quant à eux ont des taux de 54,0% et 59,4% respectivement chez les garçons et les filles. La situation des muets et des aveugles s'expliquent probablement par l'absence d'infrastructures scolaires adaptées aux enfants souffrant des ces handicaps et en même temps accessibles à leurs parents. On remarque aussi que les infirmes des membres inférieurs sont aussi très défavorisés, sans doute à cause des difficultés de locomotion pour atteindre les structures scolaires. Les sourds semblent également souffrir de l'absence d'infrastructures scolaires adaptées et de l'inaccessibilité de celles existantes. Les lépreux ainsi que les infirmes des membres supérieurs sont mieux lotis. Par contre, ces indicateurs montrent que les albinos semblent ne pas souffrir de leur handicap en matière de scolarisation. Les filles albinos sont même mieux scolarisées que les garçons albinos; c'est également le cas pour les filles aveugles. Pour les autres types de handicap, on observe une discrimination en faveur des garçons en matière de scolarisation comme c'est très souvent le cas. Les contrastes au sein d'une région entre milieu de résidence et entre régions sont présentés dans les tableaux ci-après.

Tableau 3.2 : Taux net (%) de scolarisation dans le primaire (6-11 ans/6-12 ans*) par région de résidence selon le sexe et selon le type de handicap

Région de résidence	Sourd	Muet	Aveugle	Lépreux	Infirmes de membre supérieur	Infirmes de membre inférieur	Malade mental	Albinos
GARCONS								
Adamaoua	57,2	16,7	36,4	50,0	40,0	44,2	56,0	100,0
Centre	82,1	41,1	61,1	91,7	83,3	83,1	55,2	89,7
Est	76,1	25,0	44,4	80,0	79,4	64,3	41,9	83,3
Extrême-Nord	68,0	11,5	38,5	75,0	34,2	52,4	43,1	66,7
Littoral	83,0	51,7	61,5	100,0	100,0	82,4	54,8	92,0
Nord	63,6	35,3	33,3	57,1	72,2	44,1	12,5	0,0
Nord-Ouest	65,9	39,1	53,3	52,6	77,8	56,1	62,5	77,8
Ouest	80,5	61,2	63,2	85,7	85,2	79,1	59,1	91,3
Sud	77,1	46,9	73,7	83,3	82,9	86,2	56,7	91,7
Sud-Ouest	70,1	52,6	63,6	87,5	75,0	50,0	65,0	71,4
Total garçons	71,6	41,9	54,0	73,8	73,3	67,6	51,9	84,8
FILLES								
Adamaoua	57,1	36,4	44,4	54,5	50,0	43,1	26,3	100,0
Centre	84,5	41,3	85,7	85,7	88,2	75,8	44,6	85,4
Est	71,7	50,0	66,7	100,0	66,7	58,5	42,1	92,3
Extrême-Nord	61,7	53,8	37,9	40,0	33,3	29,9	31,0	100,0
Littoral	86,7	40,0	70,0	100,0	82,4	66,7	45,0	96,6
Nord	56,5	23,1	30,8	50,0	72,7	26,1	38,1	33,3
Nord-Ouest	68,8	40,6	46,7	70,0	56,5	62,0	36,8	85,2
Ouest	85,0	76,2	72,7	100,0	90,6	69,3	36,0	93,3
Sud	89,7	20,0	91,7	62,5	95,0	85,7	52,4	100,0
Sud-Ouest	69,5	72,7	50,0	50,0	44,4	72,0	16,7	70,0
Total filles	70,7	45,7	59,4	67,1	69,6	61,5	38,4	88,8
ENSEMBLE								
Adamaoua	57,2	29,4	40,0	52,4	43,4	43,6	43,2	100,0
Centre	83,3	41,2	71,9	89,5	85,5	79,9	50,8	87,4
Est	73,9	37,5	57,1	87,5	73,8	62,0	42,0	88,0
Extrême-Nord	64,9	25,6	38,2	63,3	33,8	42,8	37,6	83,3
Littoral	84,9	45,8	65,2	100,0	92,5	76,1	51,6	94,4
Nord	60,2	30,0	32,1	53,3	72,4	36,8	24,4	25,0
Nord-Ouest	67,3	40,0	50,0	61,5	68,0	58,8	51,2	81,5
Ouest	82,6	68,1	68,3	92,3	87,2	74,5	49,1	92,5
Sud	82,3	35,1	80,6	75,0	86,9	86,0	54,9	96,0
Sud-Ouest	69,8	60,0	57,1	80,0	61,9	59,0	46,9	71,0
Ensemble	71,2	43,7	56,6	71,0	71,8	64,9	46,3	86,9

* Pour les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ce sont les tranches d'âges 6 à 12 ans qui ont été considérées

3.2 INSTRUCTION

Le niveau d'instruction désigne l'ensemble des connaissances acquises par un individu après une période plus ou moins longue passée dans un système

éducatif donné. Il n'a pas été explicitement défini dans le cadre du dénombrement, mais un certain nombre de questions, posées aux populations, ont permis de dégager le niveau d'instruction de la population. Il s'agit ici, de la dernière classe fréquentée.

La dernière classe fréquentée désigne, pour un élève ou un étudiant, la classe d'études dans laquelle il se trouvait au moment du dénombrement ; et pour un non élève, la dernière classe d'études fréquentée, qu'il l'ait achevée avec succès ou non. A partir de la dernière classe fréquentée, on déduit le niveau atteint suivant les modalités contenues dans les tableaux ci-dessous.

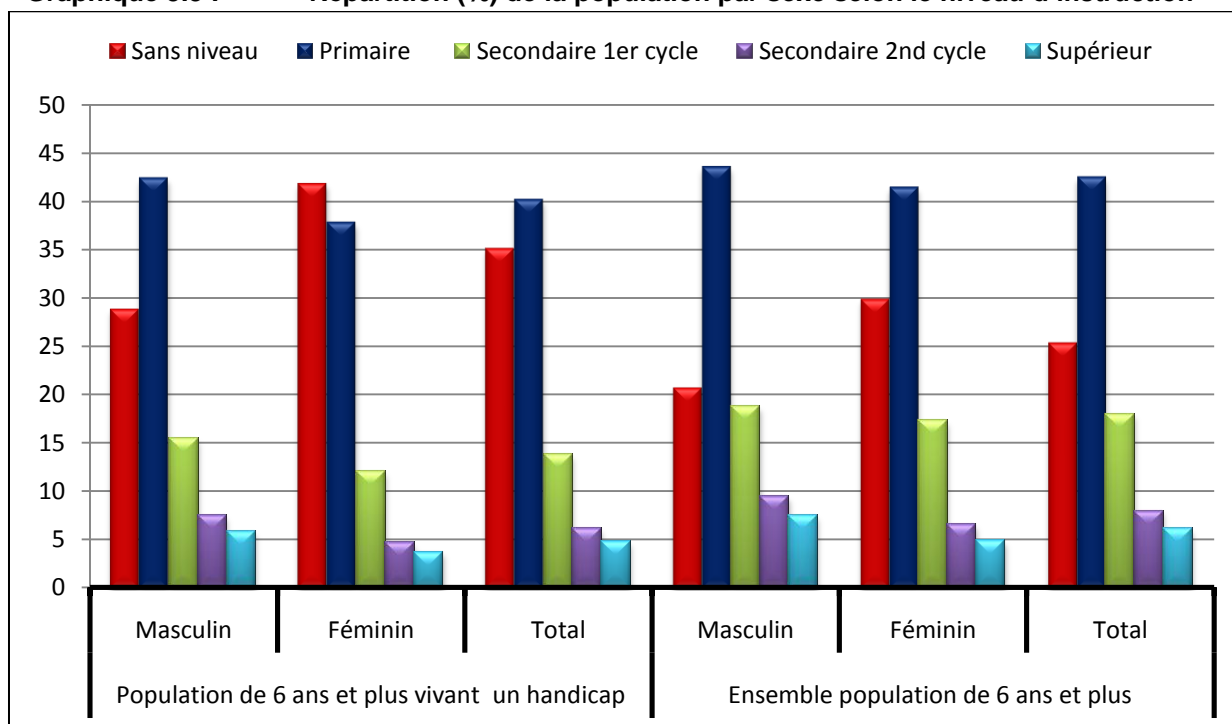
Tableau 3.3 Répartition (%) de la population par niveau d'instruction selon l'âge et le sexe

Niveau d'instruction	Population de 6 ans et plus vivant avec un handicap						Ensemble population de 6 ans et plus					
	6-14	15-24	25-34	35-49	50 et +	Total	6-14	15-24	25-34	35-49	50 et +	Total
ENSEMBLE MASCULIN												
Sans niveau	17,1	24,5	26,4	26,3	40,5	28,8	14,5	16,5	21,6	24,7	38,4	20,7
Primaire	74,7	27,1	30,0	35,5	42,9	42,4	75,5	25,3	28,1	31,6	40,0	43,6
Secondaire 1er cycle	8,2	25,8	18,8	18,4	10,4	15,4	10,0	30,7	21,0	19,2	12,0	18,8
Secondaire 2nd cycle	0,0	13,2	11,8	11,8	3,9	7,5	0,0	16,2	14,5	14,0	5,6	9,5
Supérieur	0,0	9,4	13,0	8,0	2,3	5,8	0,0	11,2	14,7	10,4	4,1	7,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE FEMININ												
Sans niveau	20,5	31,2	37,9	38,7	64,2	41,8	17,2	24,1	32,1	37,2	59,1	29,9
Primaire	71,5	27,2	28,7	38,1	29,6	37,8	72,4	25,8	28,3	35,4	31,9	41,5
Secondaire 1er cycle	8,1	23,4	16,1	13,9	4,2	12,0	10,3	28,6	20,0	16,3	5,9	17,3
Secondaire 2nd cycle	0,0	10,5	7,8	5,9	1,4	4,6	0,0	12,8	9,8	7,2	2,0	6,5
Supérieur	0,0	7,6	9,5	3,4	0,6	3,7	0,0	8,8	9,8	3,9	1,1	4,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE CAMEROUN												
Sans niveau	18,7	27,9	32,0	31,9	51,9	35,1	15,9	20,5	27,1	31,1	48,9	25,4
Primaire	73,1	27,1	29,3	36,7	36,5	40,2	74,0	25,5	28,2	33,6	35,9	42,5
Secondaire 1er cycle	8,1	24,6	17,5	16,3	7,4	13,8	10,1	29,6	20,5	17,7	8,9	18,0
Secondaire 2nd cycle	0,0	11,9	9,8	9,1	2,7	6,1	0,0	14,4	12,1	10,6	3,8	8,0
Supérieur	0,0	8,5	11,3	5,9	1,5	4,8	0,0	9,9	12,1	7,1	2,6	6,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Le graphique 3.3 ci-dessous ainsi que le tableau 3.4 montrent que quels que soient le sexe des individus et leur milieu de résidence, la proportion des personnes sans niveau (6 ans et plus), n'ayant jamais fréquenté un établissement scolaire et vivant avec un handicap, est de 35,1%, soit 41,8% chez les femmes et 28,8% chez les hommes. Ces proportions sont largement au-dessus de la moyenne nationale qui est de 25,4% pour les deux sexes (soit 29,9%, chez les femmes et 20,7% chez les hommes). Par contre, la proportion des personnes vivant avec un handicap et ayant un quelconque niveau d'instruction est en-dessous de la moyenne nationale et ce,

quels que soient le niveau d'instruction atteint, le sexe de l'individu (cf. tableau 3.3 ci-dessus) et le milieu de résidence (cf. graphique 3.3 et tableau 3.4 ci-dessous).

Graphique 3.3 : Répartition (%) de la population par sexe selon le niveau d'instruction

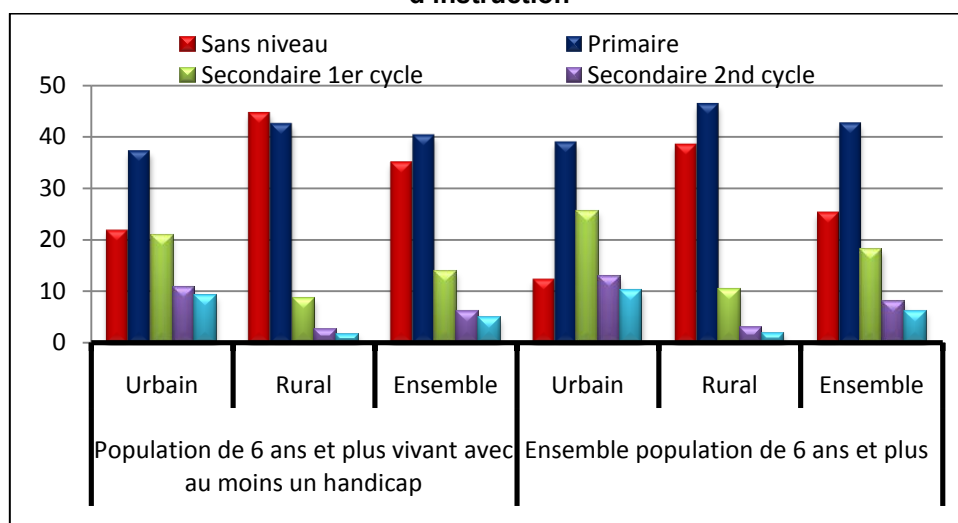


La répartition proportionnelle des individus vivant avec un handicap selon le niveau d'instruction atteint se présente ainsi qu'il suit par ordre d'importance : primaire (40,2%), secondaire 1^{er} cycle (13,8%), secondaire 2nd cycle (6,1%) et supérieur (4,8%).

Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population par niveau d'instruction selon le milieu de résidence

Niveau d'instruction	Population de 6 ans et plus vivant avec un handicap			Ensemble population de 6 ans et plus		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Sans niveau	21,9	44,6	35,1	12,5	38,5	25,4
Primaire	37,1	42,4	40,2	38,8	46,2	42,5
Secondaire 1er cycle	20,9	8,6	13,8	25,6	10,4	18,0
Secondaire 2nd cycle	10,9	2,7	6,1	12,9	3,0	8,0
Supérieur	9,1	1,7	4,8	10,3	1,9	6,1
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Graphique 3.4 : Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon le niveau d'instruction



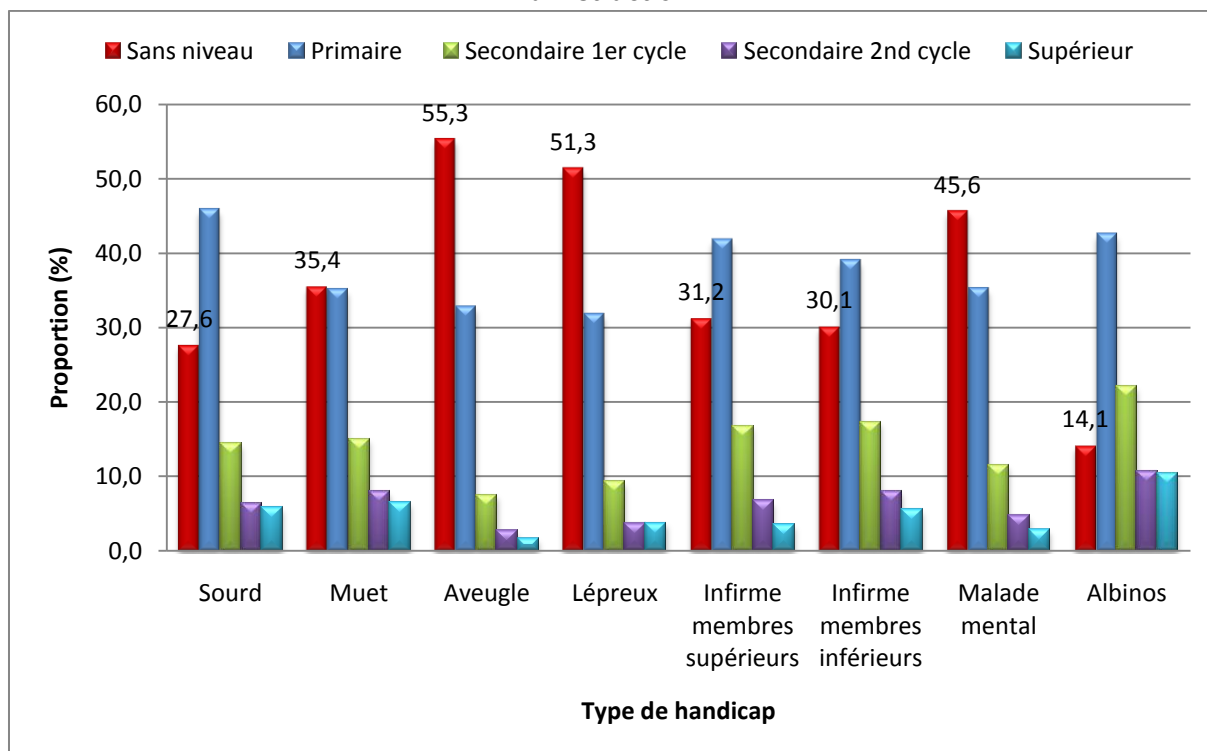
Le tableau 3.5 ci-après indique que les tendances décrites plus haut en ce qui concerne le niveau d'instruction des personnes handicapées dans l'ensemble se maintiennent globalement au niveau des différentes régions.

Tableau 3.5 : Répartition (%) de la population par région de résidence selon le niveau d'instruction

Région	Sans niveau	Primaire	Secondaire 1er cycle	Secondaire 2nd cycle	Supérieur	Total
Population de 6 ans et plus vivant avec un handicap						
Adamaoua	60,3	28,9	6,3	2,6	1,9	100
Centre	23,0	40,4	19,1	9,0	8,5	100
Est	36,5	44,6	13,1	3,6	2,2	100
Extrême-Nord	56,0	34,0	5,5	2,5	1,9	100
Littoral	16,9	39,1	23,6	12,0	8,4	100
Nord	59,7	30,5	5,8	2,5	1,5	100
Nord-Ouest	32,4	47,3	10,9	4,5	4,9	100
Ouest	39,0	40,5	12,3	5,1	3,1	100
Sud	24,0	44,2	21,9	7,4	2,5	100
Sud-Ouest	23,7	51,2	13,2	6,0	6,0	100
Ensemble	35,1	40,2	13,8	6,1	4,8	100
Ensemble population de 6 ans et plus						
Région	Sans niveau	Primaire	Secondaire 1er cycle	Secondaire 2nd cycle	Supérieur	Total
Adamaoua	48,4	37,3	8,4	3,1	2,7	100
Centre	7,4	41,9	26,3	12,8	11,6	100
Est	26,1	50,7	15,9	4,8	2,6	100
Extrême-Nord	56,9	32,7	5,9	2,7	1,8	100
Littoral	6,9	38,2	29,7	14,9	10,3	100
Nord	54,3	33,6	7,1	3,0	2,0	100
Nord-Ouest	19,8	54,4	14,3	6,0	5,5	100
Ouest	16,2	52,2	20,0	7,4	4,2	100
Sud	8,3	46,2	30,9	10,4	4,2	100
Sud-Ouest	13,9	52,8	18,2	7,3	7,8	100
Ensemble	25,4	42,5	18,0	8,0	6,1	100

Le graphique 3.5 ci-après illustre les données d'ensemble du tableau 3.6. Il montre que mis à part les albinos, la proportion des personnes handicapées sans niveau d'instruction est supérieure à la proportion moyenne des sans niveau (25,4%) dans toute la population. On y découvre que c'est surtout au sein des aveugles, des lépreux, des malades mentaux et des muets qu'on trouve les proportions les plus élevées des personnes sans aucun niveau d'instruction.

Graphique 3.5 : Répartition (%) de la population par type de handicap selon le niveau d'instruction



Par ailleurs, le tableau 3.6 ci-après indique que la proportion des femmes handicapées qui sont sans niveau d'instruction est partout supérieure à la proportion des hommes handicapés qui n'ont aucun niveau d'instruction.

Tableau 3.6 : Répartition de la population (%) par niveau d'instruction selon le type de handicap

Niveau d'instruction	Sourd	Muet	Aveugle	Lépreux	Infirmes membres supérieurs	Infirmes membres inférieurs	Malade mental	Albinos
HOMME								
Sans niveau	23,9	30,1	46,1	45,6	24,1	22,8	41,0	11,3
Primaire	47,1	35,5	39,3	35,3	44,1	40,4	36,1	40,4
Secondaire 1er cycle	15,0	16,5	9,3	10,4	19,1	19,6	12,9	24,3
Secondaire 2nd cycle	7,4	9,6	3,4	4,4	8,2	10,1	6,3	11,6
Supérieur	6,6	8,4	1,9	4,4	4,5	7,1	3,7	12,4
Total homme	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
FEMME								
Sans niveau	31,2	40,5	67,1	58,2	42,7	40,2	51,1	16,9
Primaire	44,5	34,8	24,4	27,7	37,9	37,0	34,2	44,6
Secondaire 1er cycle	13,9	13,7	5,2	8,1	13,3	14,2	9,9	20,0
Secondaire 2nd cycle	5,3	6,5	1,9	2,9	4,2	5,2	2,9	9,8
Supérieur	5,0	4,5	1,4	3,1	2,0	3,4	1,8	8,6
Total femme	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ENSEMBLE								
Sans niveau	27,6	35,4	55,3	51,3	31,2	30,1	45,6	14,1
Primaire	45,8	35,1	32,8	31,8	41,8	39,0	35,3	42,5
Secondaire 1er cycle	14,4	15,0	7,5	9,3	16,9	17,4	11,5	22,2
Secondaire 2nd cycle	6,3	8,0	2,7	3,7	6,7	8,1	4,7	10,7
Supérieur	5,8	6,4	1,7	3,8	3,5	5,5	2,8	10,5
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.3 ALPHABETISATION

L'alphabétisation retenue détermine l'aptitude d'une personne à lire et à écrire l'une ou les deux langues officielles que sont l'anglais et le français. Il est important de souligner que dans le cadre du 3^{ème} RGPH, les données collectées sont issues des déclarations des recensés.

Le tableau 3.7 ci-après présente les taux d'alphabétisation par région de résidence selon le milieu de résidence et le sexe de la population vivant avec un handicap ainsi que la valeur de ce même indicateur au niveau de l'ensemble de la population.

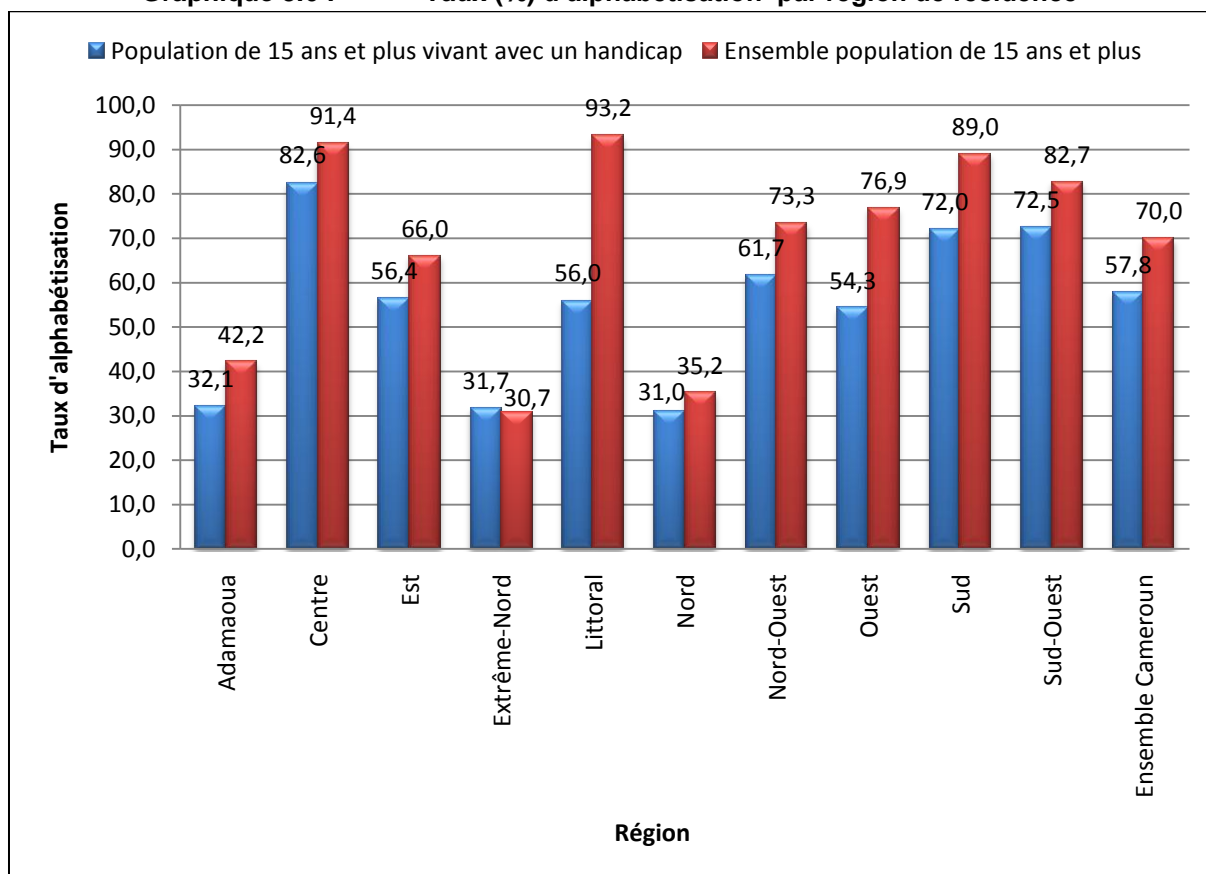
Tableau 3.7 : Taux (%) d’alphabétisation par région de résidence selon le sexe et le milieu de résidence

REGION	Population de 15 ans et plus vivant avec un handicap			Ensemble population de 15 ans et plus		
	Sexe		Ensemble	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
MILIEU URBAIN						
Adamaoua	57,9	39,3	49,7	69,3	50,2	59,8
Centre	90,9	83,1	87,3	95,8	93,9	94,8
Est	78,2	60,0	70,5	84,9	75,4	80,2
Extrême-Nord	56,1	40,8	48,8	59,9	39,5	49,8
Littoral	90,7	14,7	55,0	96,0	92,7	94,4
Nord	57,5	42,2	50,9	66,6	47,5	57,3
Nord-Ouest	83,3	75,1	79,3	91,8	84,6	88,1
Ouest	79,6	61,5	70,3	92,5	84,3	88,2
Sud	91,6	79,5	86,0	96,9	94,7	95,9
Sud-Ouest	88,3	80,1	84,3	94,3	90,9	92,6
Ensemble urbain	82,8	52,6	68,5	89,8	83,5	86,6
MILIEU RURAL						
Adamaoua	32,3	14,9	22,9	38,2	22,4	29,9
Centre	73,2	82,5	77,6	88,6	75,4	81,7
Est	61,9	36,7	50,6	67,0	48,8	57,5
Extrême-Nord	31,7	18,2	24,9	34,4	15,8	24,5
Littoral	72,6	49,0	62,4	83,4	70,6	77,1
Nord	30,5	16,0	23,9	36,8	15,4	25,5
Nord-Ouest	59,6	47,8	53,4	70,9	57,7	63,5
Ouest	52,8	38,8	45,5	76,7	62,0	67,9
Sud	80,2	55,3	68,4	90,9	79,5	85,1
Sud-Ouest	69,9	60,7	65,6	79,1	70,1	74,7
Ensemble rural	55,9	43,6	49,9	60,1	44,3	51,7
ENSEMBLE						
Adamaoua	42,2	22,2	32,1	51,4	33,4	42,2
Centre	82,3	82,8	82,6	94,0	88,8	91,4
Est	66,8	43,2	56,4	74,0	58,4	66,0
Extrême-Nord	38,8	24,4	31,7	41,1	21,3	30,7
Littoral	88,2	18,7	56,0	95,1	91,2	93,2
Nord	37,8	22,6	31,0	46,4	24,6	35,2
Nord-Ouest	67,7	56,1	61,7	79,6	67,9	73,3
Ouest	62,5	46,8	54,3	84,3	71,2	76,9
Sud	82,6	60,1	72,0	93,2	84,7	89,0
Sud-Ouest	76,5	68,0	72,5	86,0	79,4	82,7
Ensemble Cameroun	67,6	47,4	57,8	76,3	64,2	70,0

Les résultats contenus dans ce tableau 3.7 sont cohérents avec ceux trouvés plus haut concernant la scolarisation et le niveau d’instruction. En effet, on constate que le niveau d’alphabétisation de la population des personnes handicapées est constamment en dessous de celui de l’ensemble de la population, quelques soient

le sexe, la région et le milieu de résidence. Naturellement, les taux d’alphabétisation sont beaucoup plus faibles en zone rurale qu’en zone urbaine. Ils sont plus faibles dans les régions du septentrion comparativement aux autres régions. Cette situation s’explique principalement par le niveau comparativement faible de scolarisation chez les personnes vivant avec un handicap comme on l’a déjà relevé plus haut. Ce bas niveau comparatif d’alphabétisation chez les personnes handicapées a comme corollaire des restrictions dans leur accès à l’information, à l’éducation et à la communication, toutes choses qui participent à leur marginalisation dans la société.

Graphique 3.6 : Taux (%) d’alphabétisation par région de résidence



Le graphique 3.6 ci-dessus illustre le niveau comparatif des taux d’alphabétisation au niveau national et par région. Le niveau d’alphabétisation de l’ensemble de la population de 15 ans et plus se situe à 70,0% alors qu’il n’est que de 57,8% chez les personnes vivant avec un handicap. A l’exception de la région de l’Extrême-Nord où le taux d’alphabétisation des personnes vivant avec un handicap n’est pas significativement différent du taux moyen dans la population de cette région, le niveau d’alphabétisation est partout ailleurs largement en dessous du niveau moyen de l’ensemble de la population dans la région. A l’opposé, le niveau d’alphabétisation des personnes handicapées est particulièrement remarquable dans le Centre (82,6%), le Sud-Ouest (72,5%) et le Sud (72,0%). Ces taux d’alphabétisation sont certainement différents selon le type de handicap dont souffrent les personnes vivant avec un handicap.

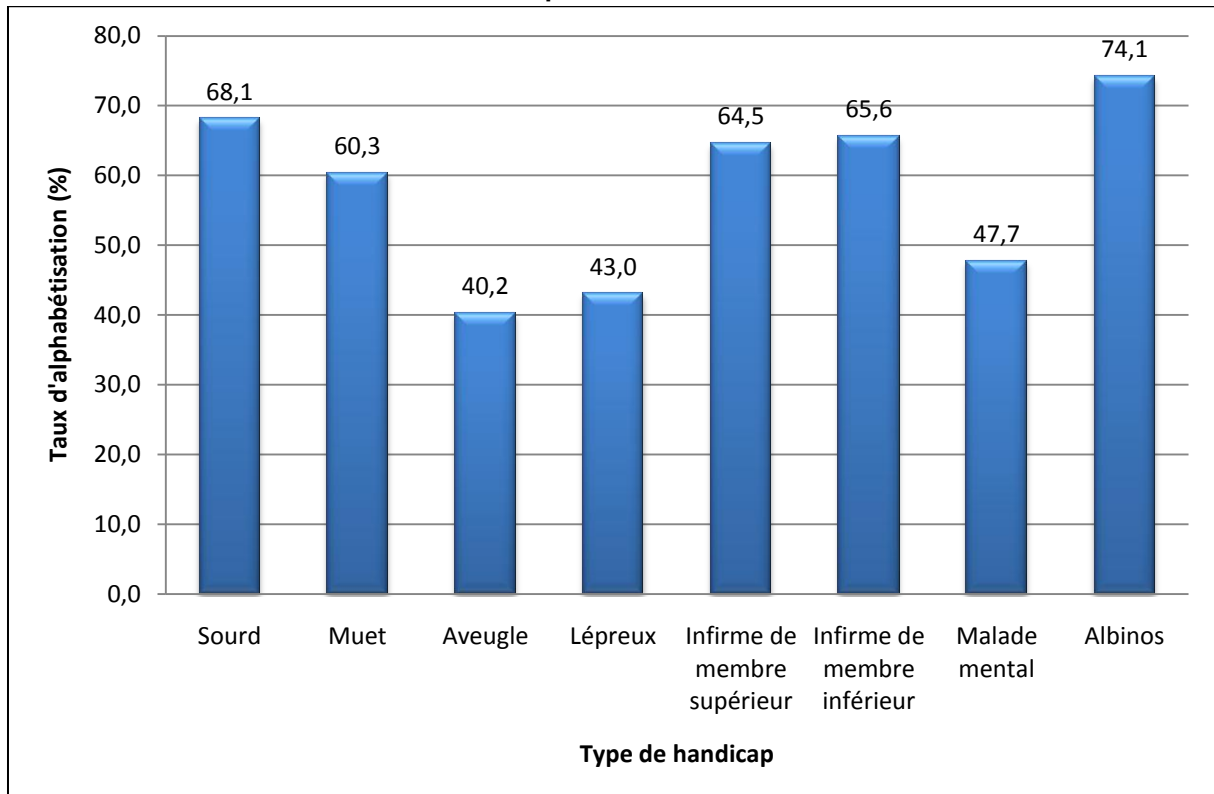
Tableau 3.8 : Taux (%) d'alphabétisation par région selon le type de handicap

REGION	Sourd	Muet	Aveugle	Lépreux	Infirme de membre supérieur	Infirme de membre inférieur	Malade mental	Albinos
HOMME								
Adamaoua	43,7	41,8	30,2	36,1	46,3	52,0	33,5	37,5
Centre	89,5	88,6	67,5	69,1	86,8	86,7	64,6	95,5
Est	67,3	66,5	51,3	56,7	73,1	74,2	58,4	72,7
Extrême-Nord	44,1	39,0	19,6	26,9	32,7	37,4	24,5	26,7
Littoral	94,4	91,2	72,6	87,4	89,4	90,1	70,5	98,6
Nord	46,0	39,2	19,0	28,8	40,9	43,5	29,2	0,0
Nord-Ouest	82,8	65,4	42,2	47,4	61,7	61,7	58,0	77,9
Ouest	77,5	73,3	39,9	48,4	68,7	65,0	50,3	83,0
Sud	84,3	80,5	68,7	54,9	88,9	90,3	64,8	97,6
Sud-Ouest	83,6	76,5	50,9	73,4	76,5	76,6	64,4	67,3
Ensemble homme	72,6	69,2	48,7	48,4	73,4	75,4	54,5	85,4
FEMME								
Adamaoua	34,6	28,9	12,3	25,0	21,1	33,2	19,2	42,9
Centre	82,5	76,6	32,8	51,8	60,1	64,6	54,9	85,2
Est	46,7	48,7	20,1	40,7	52,1	48,9	40,1	63,0
Extrême-Nord	28,9	21,7	10,0	8,7	15,4	18,6	10,5	21,6
Littoral	92,0	84,8	47,5	70,5	74,2	74,7	57,1	90,6
Nord	28,3	9,7	8,8	30,3	7,0	6,4	4,5	0,6
Nord-Ouest	78,3	49,3	25,4	39,1	40,4	40,3	35,0	74,3
Ouest	71,3	60,4	24,4	31,8	38,9	46,9	40,5	73,3
Sud	84,3	80,5	68,7	54,9	88,9	90,3	64,8	97,6
Sud-Ouest	79,7	68,2	31,4	60,6	67,7	58,8	53,8	69,6
Ensemble femme	63,9	52,8	29,6	36,4	51,9	53,8	40,3	64,9
ENSEMBLE								
Adamaoua	39,1	35,0	22,8	31,5	36,5	44,8	27,5	40,9
Centre	85,9	82,1	52,4	61,0	77,0	77,6	60,0	90,7
Est	57,6	56,8	37,7	49,5	65,5	64,4	50,2	67,8
Extrême-Nord	36,2	30,7	15,0	18,7	26,2	29,9	18,1	23,9
Littoral	93,2	87,9	62,4	79,9	83,9	83,8	64,6	94,4
Nord	36,9	18,8	14,0	29,3	20,7	17,4	12,8	0,6
Nord-Ouest	80,4	56,9	35,2	43,5	52,9	51,9	47,9	76,2
Ouest	74,1	66,2	33,6	39,5	56,5	56,8	45,5	77,9
Sud	84,3	80,5	68,7	54,9	88,9	90,3	64,8	97,6
Sud-Ouest	81,6	72,6	43,5	68,3	73,7	69,3	59,5	68,5
Ensemble Cameroun	68,1	60,3	40,2	43,0	64,5	65,6	47,7	74,1

Le tableau 3.8 ci-dessus indique qu'il y a d'importantes disparités dans le niveau d'alphabétisation selon le type de handicap. En effet, ce sont les aveugles (43,0%) qui ont le niveau d'alphabétisation le plus faible dans l'ensemble. Ils sont suivis par les lépreux (40,2%), puis les malades mentaux (47,7%), ensuite viennent muets (60,3%), puis les infirmes de membres supérieurs (64,5%), les infirmes de membres inférieurs (65,6%) et les sourds (68,1%). Les albinos semblent par contre

bien alphabétisés car leur taux (74,1%) se situe au dessus du niveau général d’alphabétisation (70,0%). Ces différences d’alphabétisation selon le type de handicap s’accroissent naturellement quand on prend en compte la région de résidence et le sexe des individus. Ainsi, les femmes sont beaucoup moins alphabétisées que les hommes quelque soit la région de résidence et le type de handicap. Les personnes handicapées des régions septentrionales et de la région de l’Est sont beaucoup moins alphabétisées que les autres.

Graphique 3.7 : Répartition (%) de la population par type de handicap selon le taux d’alphabétisation



CHAPITRE IV ACTIVITE ECONOMIQUE

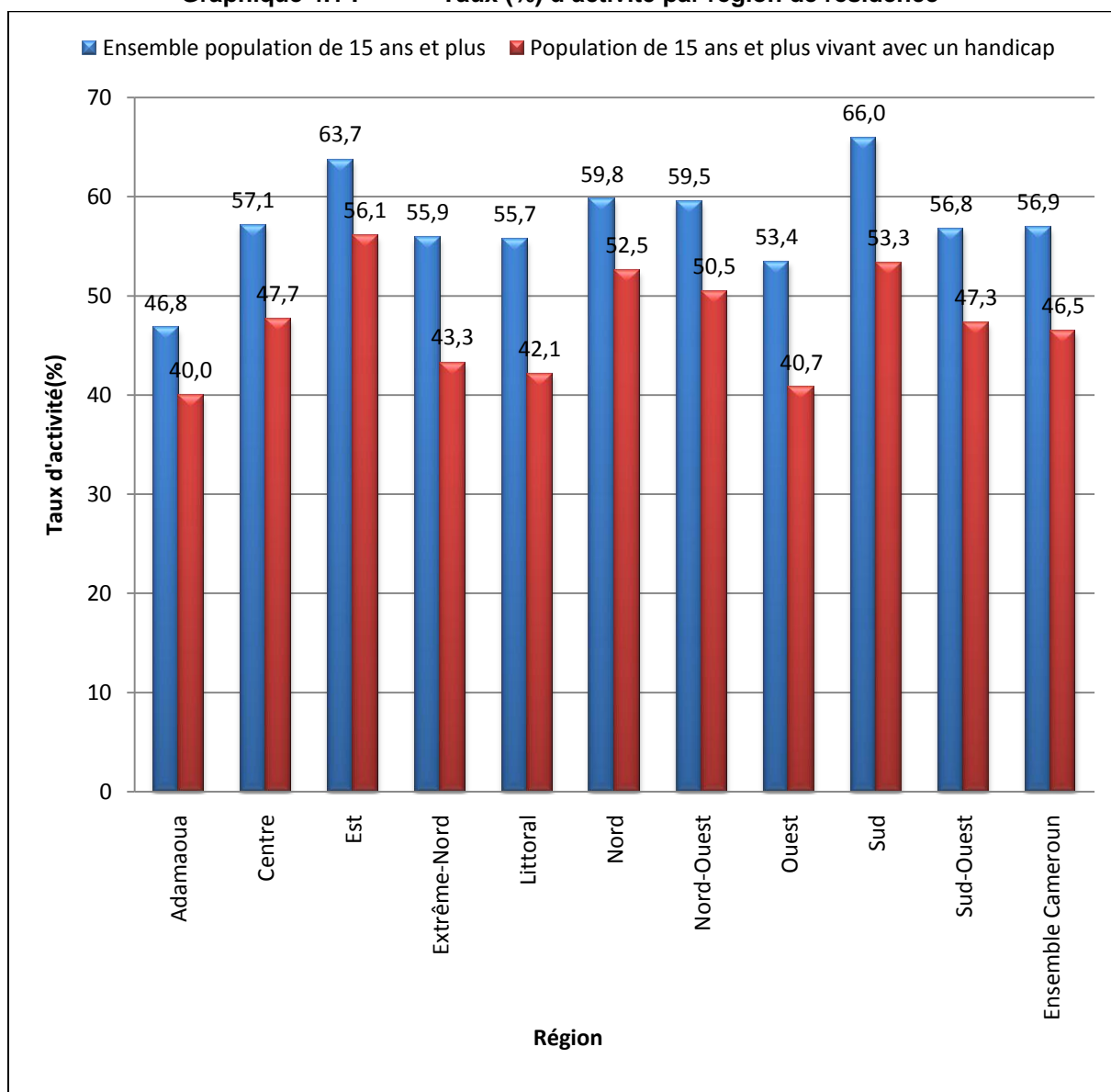
Selon le BIT, l'activité économique fait référence à « l'activité de production de biens et services, effectuée par une personne quel que soit son statut professionnel (salarié, travailleur indépendant, travailleur familial non rémunéré, etc.) ». L'ensemble des personnes des deux sexes qui fournissent la main-d'œuvre disponible pour la production des biens et services, y compris les employeurs, les personnes travaillant à leur propre compte et celles qui travaillent sans rémunération dans une entreprise économique familiale est appelé population active ; elle comprend aussi les personnes au chômage au cours de la période de référence. La population au chômage est composée, dans le cadre du 3^{ème} RGPH, de la population active non occupée, qui est constituée de toute personne âgée de 15 ans et plus ayant perdu son emploi au moment du recensement et qui est à la recherche d'un autre, ainsi que de toute personne qui est à la recherche de son premier emploi.

L'effectif de la population active ainsi que son poids dans la population totale d'un pays sont deux indicateurs de la capacité productrice de son économie. Les différents types de handicap qui frappent une partie de la population induit généralement une faible participation de cette catégorie de personnes à l'activité économique, ce qui est le signe d'un désavantage supplémentaire et constitue ainsi, non seulement un frein à leur épanouissement individuel, mais aussi un handicap pour toute la société.

4.1 CARACTERISTIQUES DES ACTIFS

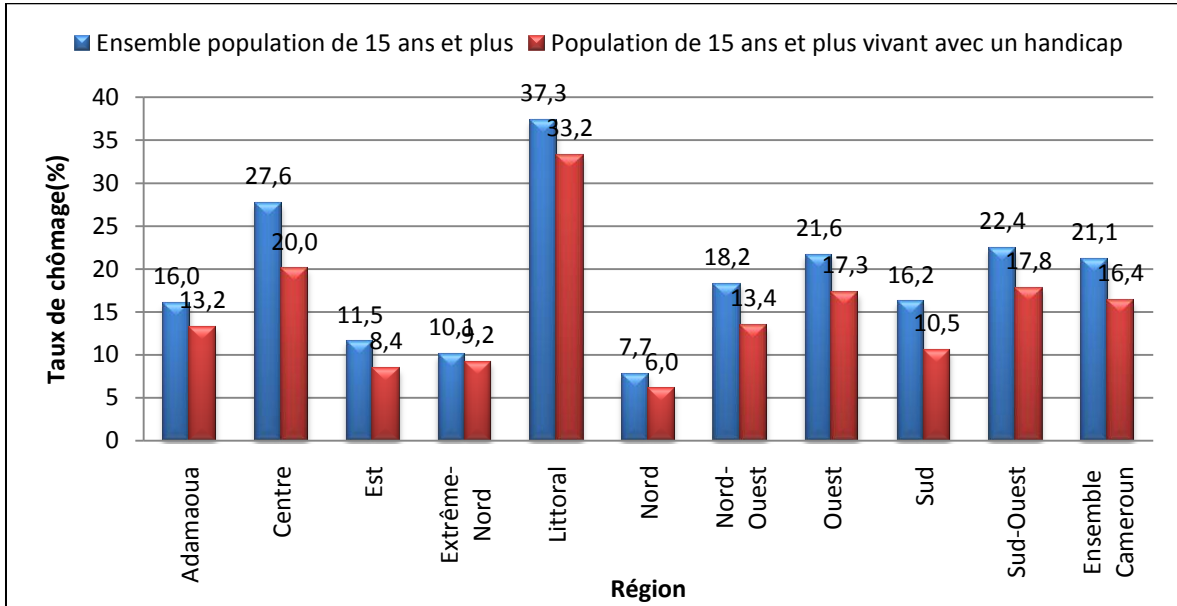
La population active est constituée de l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus ayant un emploi que l'on peut qualifier aussi de population active occupée et des chômeurs, c'est-à-dire la population active sans emploi. Cette dernière catégorie (chômeurs) est en fait constituée de la population qui a déjà travaillé par le passé mais qui est à la recherche d'un emploi au moment du dénombrement et de celle qui est à la recherche du premier emploi. La proportion des actifs est un indicateur de l'offre sur le marché du travail, c'est-à-dire le nombre de personnes susceptibles de contribuer à la production intérieure des biens et services.

Graphique 4.1 : Taux (%) d'activité par région de résidence



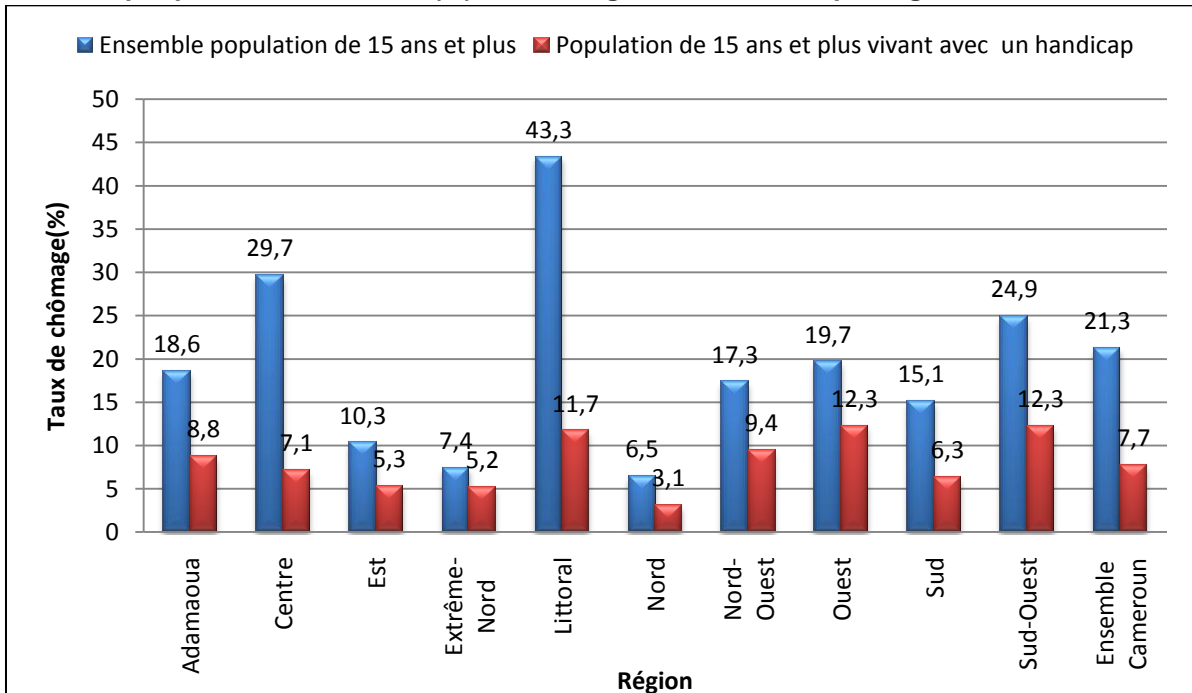
Le graphique 4.1 ci-dessus indique que la proportion de la population active chez les personnes vivant avec un handicap est très importante. Dans le tableau 4.1 ci-dessous, cette proportion s'élève à 46,5% dans l'ensemble, soit 43,1% en milieu urbain et 48,9% en milieu rural. Comme dans l'ensemble de la population, cette proportion est plus importante chez les hommes (53,0%) que chez les femmes (39,3%). Le taux d'activité chez les personnes vivant avec un handicap est donc partout inférieur à la moyenne d'ensemble. Cette situation s'explique sans doute par l'impact du handicap qui compromet les chances de ceux qui en sont atteints d'aspirer à un emploi ou pire, d'être recrutés, notamment pour ceux qui en plus ont un faible niveau d'instruction.

Graphique 4.2 : Taux (%) de chômage dans l'ensemble par région de résidence



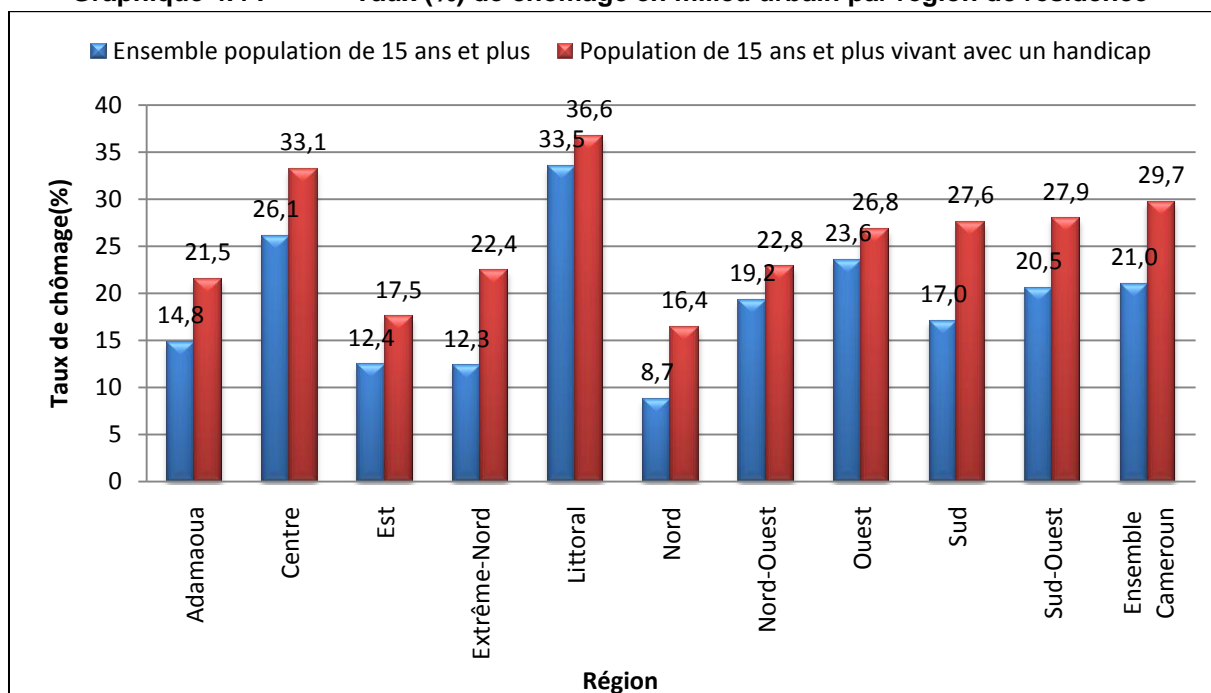
La présence d'un handicap chez une personne économiquement active se traduit souvent par un accès difficile de cette personne à certains types d'emplois ou encore par une discrimination à l'embauche. Ceci ne transparaît pas dans le graphique 4.2 du fait simplement de l'effet du milieu de résidence. En effet, au regard de ce graphique, il ressort qu'en milieu urbain, leur taux de chômage est partout bien au-dessus de la moyenne régionale et nationale, bien que la situation semble s'inverser en milieu rural (graphique 4.3).

Graphique 4.3 : Taux (%) de chômage en milieu rural par région de résidence



La différence observée ci-dessus entre milieu urbain et milieu rural s'explique justement parce qu'en milieu rural, les gens exercent généralement à leur propre compte et quasiment dans le secteur agro-pastoral, ce qui élimine les effets de la discrimination à l'embauche et de l'accès à certains types d'emplois alors qu'en milieu urbain à contrario, l'activité est plus diversifiée avec le secteur moderne et le secteur informel non agricole qui dominent, ce qui amplifie ces effets et conduit donc à un taux de chômage plus important à celui observé dans la population n'ayant aucun handicap.

Graphique 4.4 : Taux (%) de chômage en milieu urbain par région de résidence



Ces différentes statistiques sont reprises dans le tableau 4.1 ci-dessous. On y remarque entre autres que contrairement à la situation dans l'ensemble de la population, le taux de chômage des femmes handicapées (33,2%) est plus élevé que celui des hommes handicapés (27,7%) en milieu urbain alors qu'en milieu rural, non seulement ces taux de chômage sont assez faibles, mais la différence entre les deux sexes n'est pas importante ; ce qui conduit à des taux de chômage quasi identiques dans l'ensemble pour les femmes (16,1%) et les hommes (16,5%) vivant avec un handicap.

Tableau 4.1 : Taux (%) d'activité et taux de chômage par sexe selon la région et le milieu de résidence

Région	Population de 15 ans et plus vivant avec un handicap						Ensemble population de 15 ans et plus					
	Taux d'activité			Taux de chômage			Taux d'activité			Taux de chômage		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
MILIEU URBAIN												
Adamaoua	52,0	23,9	39,8	18,5	30,1	21,5	62,3	66,8	64,9	22,1	9,7	14,8
Centre	53,3	37,1	45,8	31,3	36,1	33,1	64,4	69,2	65,6	31,2	12,2	26,1
Est	60,4	37,0	50,6	18,3	15,7	17,5	66,2	77,4	73,1	21,4	7,6	12,4
Extrême-Nord	46,4	24,3	36,0	21,5	24,3	22,4	60,2	65,6	64,2	25,2	8,1	12,3
Littoral	50,2	31,9	41,6	33,8	41,7	36,6	68,0	69,4	68,1	35,0	15,1	33,5
Nord	59,6	24,5	44,5	15,6	18,7	16,4	64,4	71,7	69,3	18,2	4,7	8,7
Nord-Ouest	49,7	40,7	45,4	22,3	23,4	22,8	60,3	64,6	62,8	25,3	15,2	19,2
Ouest	47,9	32,2	40,3	24,5	30,4	26,8	61,0	61,8	61,4	29,9	17,7	23,6
Sud	59,2	41,9	51,1	25,1	31,5	27,6	67,0	76,2	72,7	30,0	10,1	17,0
Sud-Ouest	52,6	38,1	45,6	25,5	31,5	27,9	62,4	66,4	64,6	28,8	14,2	20,5
Ensemble Urbain	51,5	33,5	43,1	27,7	33,2	29,7	64,5	67,8	66,0	30,0	10,7	21,0
MILIEU RURAL												
Adamaoua	59,1	22,3	40,1	8,9	8,5	8,8	24,8	31,9	29,1	35,0	10,0	18,6
Centre	54,0	44,8	49,7	8,0	5,8	7,1	43,4	62,3	48,6	41,4	8,1	29,7
Est	63,6	51,9	58,2	6,0	4,3	5,3	40,3	62,9	54,8	24,9	5,1	10,3
Extrême-Nord	52,5	39,8	46,1	6,1	4,0	5,2	27,7	54,4	48,3	30,8	3,9	7,4
Littoral	49,2	40,5	45,4	12,9	9,7	11,7	42,6	53,0	43,3	46,1	13,3	43,3
Nord	62,8	46,8	55,3	3,6	2,3	3,1	28,4	59,5	50,7	27,5	2,5	6,5
Nord-Ouest	55,4	50,7	53,0	9,4	9,5	9,4	51,2	60,3	56,8	27,9	11,8	17,3
Ouest	43,8	38,4	41,0	14,3	10,2	12,3	39,9	52,5	47,3	34,2	11,8	19,7
Sud	57,2	50,2	53,9	8,0	4,1	6,3	45,3	66,3	59,1	39,4	6,4	15,1
Sud-Ouest	55,0	40,3	48,2	11,7	13,2	12,3	46,9	50,1	48,7	36,5	16,1	24,9
Ensemble Rural	54,2	43,4	48,9	8,4	6,7	7,7	41,1	55,8	48,4	39,0	7,8	21,3
ENSEMBLE MILIEU												
Adamaoua	56,3	22,8	40,0	12,3	15,6	13,2	43,9	48,8	46,8	25,7	9,8	16,0
Centre	53,6	40,8	47,7	20,0	20,0	20,0	54,1	65,6	57,1	35,2	10,2	27,6
Est	62,6	47,9	56,1	9,5	6,6	8,4	53,5	69,8	63,7	22,7	6,4	11,5
Extrême-Nord	50,7	35,6	43,3	10,2	7,7	9,2	44,2	59,6	55,9	26,9	6,1	10,1
Littoral	50,1	32,9	42,1	31,1	37,1	33,2	55,3	61,4	55,7	39,3	14,3	37,3
Nord	61,9	41,3	52,5	6,7	4,6	6,0	47,0	65,2	59,8	20,9	3,7	7,7
Nord-Ouest	53,5	47,5	50,5	13,6	13,2	13,4	55,5	62,2	59,5	26,5	13,3	18,2
Ouest	45,3	36,3	40,7	18,2	16,1	17,3	49,8	56,3	53,4	31,7	14,4	21,6
Sud	57,6	48,5	53,3	11,6	8,9	10,5	56,7	71,2	66,0	33,6	8,3	16,2
Sud-Ouest	54,2	39,5	47,3	16,5	19,8	17,8	54,8	58,4	56,8	32,0	15,0	22,4
Ensemble Cameroun	53,0	39,3	46,5	16,5	16,1	16,4	52,9	61,4	56,9	33,5	9,3	21,1

4.2 BRANCHES D'ACTIVITE

La branche d'activité correspond à l'activité de l'établissement ou de l'entreprise où la personne a travaillé durant les 7 jours précédant le passage de l'agent recenseur dans le ménage. Il s'agit aussi, pour les personnes *Sans emploi ayant déjà travaillé*, de la dernière branche d'activité dans laquelle elles ont exercé.

Le graphique 4.5 ci-après illustre que, les personnes vivant avec un handicap se retrouvent en grande majorité dans l'agriculture, la sylviculture, la chasse et la pêche. On relève en effet que plus de sept personnes vivant avec un handicap sur dix se retrouvent dans cette branche d'activité. Par ailleurs, la proportion des femmes vivant avec un handicap et pratiquant l'agriculture, la sylviculture, la chasse et la pêche est de 79,2%. Elle est nettement supérieure à celle des hommes vivant avec un handicap qui est de 65,5%.

Graphique 4.5 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par sexe selon leur branche d'activité

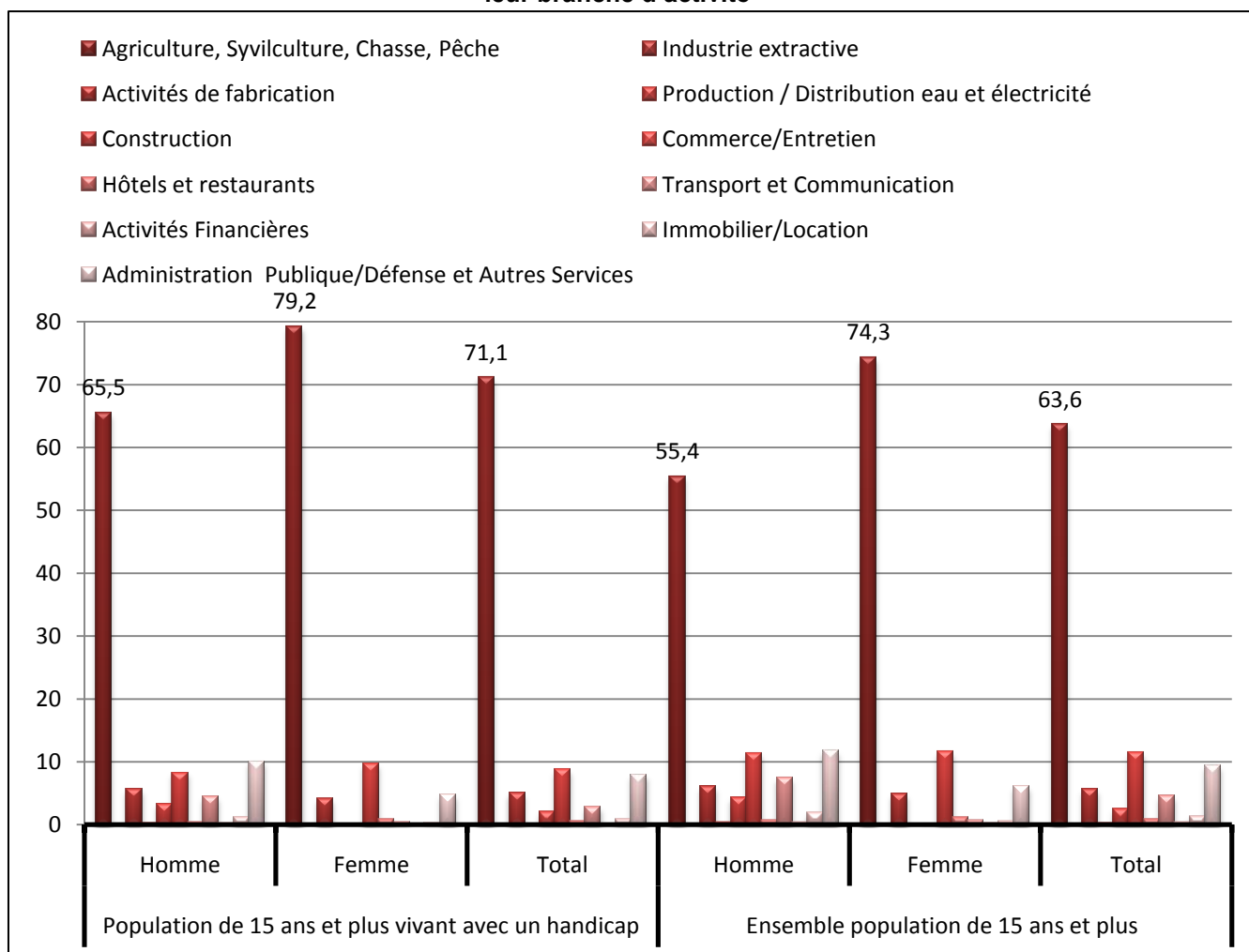


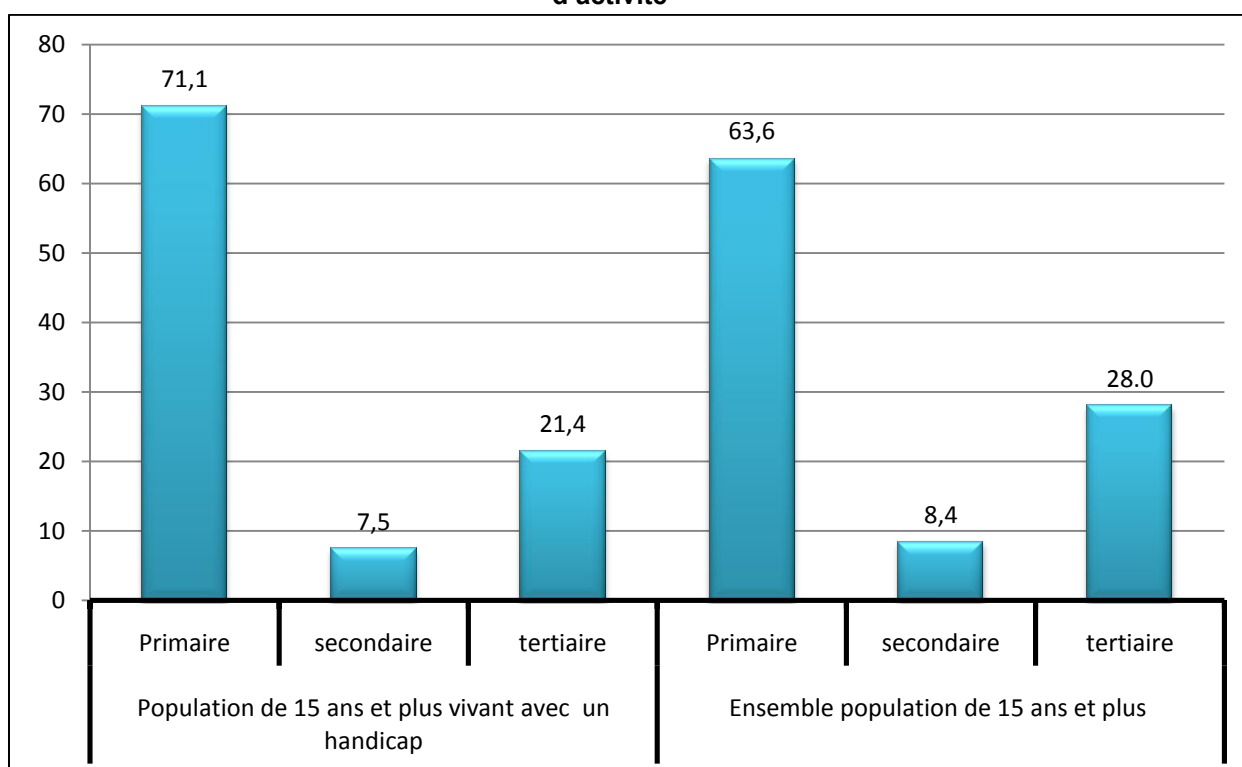
Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par branche d'activité selon le sexe et le milieu de résidence

Branche d'activité	Population de 15 ans et plus vivant avec un handicap			Ensemble population de 15 ans et plus		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
MILIEU URBAIN						
Agriculture, Sylviculture, Chasse, Pêche	24,4	38,0	29,1	17,5	30,8	22,1
Industrie extractive	0,4	0,1	0,3	0,2	0,0	0,1
Activités de fabrication	9,6	11,0	10,1	10,1	12,5	10,9
Production / Distribution eau et électricité	0,8	0,3	0,6	0,8	0,3	0,6
Construction	6,7	0,5	4,6	7,2	0,3	4,8
Commerce/Entretien	18,7	28,7	22,1	21,6	30,8	24,8
Hôtels et restaurants	1,2	2,8	1,7	1,3	3,4	2,0
Transport et Communication	11,2	1,7	7,9	14,3	2,2	10,1
Activités Financières	0,8	0,7	0,7	0,9	0,9	0,9
Immobilier/Location	3,1	1,2	2,5	3,8	1,9	3,1
Administration Publique/Défense et Autres Services	23,1	15,2	20,4	22,4	17,0	20,5
Ensemble Urbain	100	100	100	100	100	100
MILIEU RURAL						
Agriculture, Sylviculture, Chasse, Pêche	87,7	94,4	90,6	87,9	94,5	91,1
Industrie extractive	0,1	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1
Activités de fabrication	3,5	1,6	2,7	2,6	1,4	2,0
Production / Distribution eau et électricité	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Construction	1,6	0,0	0,9	1,7	0,1	0,9
Commerce/Entretien	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7
Hôtels et restaurants	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2
Transport et Communication	0,9	0,1	0,5	1,7	0,1	0,9
Activités Financières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Immobilier/Location	0,3	0,1	0,2	0,3	0,0	0,2
Administration Publique/Défense et Autres Services	3,1	0,9	2,1	2,7	1,0	1,9
Ensemble Rural	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE CAMEROUN						
Agriculture, Sylviculture, Chasse, Pêche	65,5	79,2	71,1	55,4	74,3	63,6
Industrie extractive	0,2	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1
Activités de fabrication	5,6	4,1	5,0	6,0	4,9	5,6
Production / Distribution eau et électricité	0,3	0,1	0,2	0,4	0,1	0,3
Construction	3,4	0,2	2,1	4,3	0,2	2,5
Commerce/Entretien	8,3	9,7	8,8	11,4	11,6	11,5
Hôtels et restaurants	0,5	0,9	0,6	0,7	1,2	0,9
Transport et Communication	4,5	0,5	2,9	7,5	0,7	4,6
Activités Financières	0,3	0,2	0,2	0,4	0,3	0,4
Immobilier/Location	1,3	0,4	0,9	1,9	0,6	1,3
Administration Publique/Défense et Autres Services	10,1	4,7	7,9	11,8	6,1	9,3
Ensemble Cameroun	100	100	100	100	100	100

Naturellement, l'activité est quasi agro-pastorale en milieu rural quel que soit le statut par rapport au handicap comme l'illustre bien le tableau 4.2 ci-dessus (neuf personnes sur dix y exercent). En milieu urbain par contre et quel que soit le statut par rapport au handicap, la représentativité dans l'agro-pastorale baisse considérablement (trois personnes handicapées sur dix) au profit des activités de commerce et d'entretien, d'administration publique et autres services (deux personnes handicapées sur dix); les activités de fabrication, de transport et de communication emploient une seule personne vivant avec un handicap sur dix. Par ailleurs et quel que soit le milieu de résidence, la représentativité dans les branches d'activité est quasiment la même quel que soit le statut par rapport au handicap, y compris dans les activités de construction.

Cette forte propension à l'exercice d'une activité agricole ainsi que d'autres activités connexes apparaît également dans le graphique 4.6 où le secteur primaire (agriculture, sylviculture, chasse et pêche) est plus prépondérant chez les personnes vivant avec un handicap (71,1%) au détriment du secondaire (industrie extractive, activités de fabrication, production / distribution eau et électricité, construction) et du tertiaire (commerce/entretien, hôtels et restaurants, transport et communication, activités financières, immobilier/location, administration publique/défense et autres services), et ce pour des raisons d'entraves et de discriminations à l'embauche évoquées plus haut.

Graphique 4.6 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par secteur d'activité



Cette représentativité différentielle dans l'activité décrite ci-dessus selon le statut par rapport au handicap est presque identique au niveau régional, comme le montre le tableau 4.3 ci-après.

Tableau 4.3 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par branche et secteur d'activité selon leur région de résidence

Branche/Secteur d'activité	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest
Population de 15 ans et plus vivant avec un handicap										
Agriculture, Sylviculture, Chasse, Pêche	73,6	60,7	84,0	90,2	29,6	87,3	75,2	71,0	76,5	70,9
Industrie extractive	0,0	0,1	0,2	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	0,6
Activités de fabrication	4,0	5,9	2,1	1,3	10,1	2,6	6,6	6,5	4,8	4,6
Production / Distribution eau et électricité	0,1	0,3	0,1	0,0	0,8	0,1	0,1	0,1	0,3	0,4
Construction	1,7	2,7	1,0	0,8	4,8	0,9	2,1	2,3	1,9	1,5
Commerce/Entretien	9,8	11,3	5,4	3,6	21,6	4,1	7,1	8,8	6,7	9,4
Hôtels et restaurants	0,6	0,9	0,3	0,2	1,9	0,2	0,2	0,5	0,7	0,7
Transport et Communication	2,7	3,3	1,6	0,9	9,7	0,8	2,0	2,6	1,9	2,9
Activités Financières	0,1	0,4	0,1	0,0	0,9	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2
Immobilier/Location	0,4	1,4	0,4	0,2	3,4	0,2	0,5	0,5	0,5	0,6
Administration Publique/Défense et Autres Services	7,1	13,0	4,7	2,8	17,0	3,7	5,8	7,2	6,4	8,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Secteur d'activités										
Secteur Primaire	73,6	60,7	84,0	90,2	29,6	87,3	75,2	71,0	76,5	70,9
Secteur secondaire	5,7	9,0	3,4	2,1	15,9	3,6	8,9	9,0	7,3	7,1
Secteur tertiaire	20,7	30,4	12,6	7,7	54,5	9,1	15,9	19,9	16,2	22,0
Ensemble population de 15 ans et plus										
Agriculture, Sylviculture, Chasse, Pêche	70,7	39,4	79,2	90,3	20,8	86,3	72,8	65,3	68,0	64,1
Industrie extractive	0,3	0,1	0,5	0,0	0,2	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2
Activités de fabrication	3,4	7,7	2,6	1,1	11,2	2,3	7,0	6,5	5,7	6,0
Production / Distribution eau et électricité	0,1	0,4	0,1	0,0	0,9	0,1	0,1	0,2	0,2	0,3
Construction	1,9	4,3	1,3	0,6	4,8	0,8	2,1	3,0	2,6	2,0
Commerce/Entretien	11,2	17,7	7,0	4,1	24,9	5,4	7,1	10,9	9,3	12,1
Hôtels et restaurants	0,7	1,6	0,5	0,2	2,3	0,3	0,4	0,6	1,1	0,8
Transport et Communication	4,5	6,9	2,9	1,0	12,0	1,3	2,8	4,4	4,0	4,0
Activités Financières	0,1	0,7	0,1	0,0	1,2	0,1	0,2	0,2	0,1	0,3
Immobilier/Location	0,6	2,5	0,5	0,2	4,5	0,3	0,5	0,7	0,9	0,8
Administration Publique/Défense et Autres Services	6,5	18,7	5,4	2,4	17,1	3,0	7,0	8,0	8,2	9,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Secteur d'activités										
Secteur Primaire	70,7	39,4	79,2	90,3	20,8	86,3	72,8	65,3	68,0	64,1
Secteur secondaire	5,7	12,5	4,4	1,8	17,1	3,3	9,3	9,8	8,5	8,5
Secteur tertiaire	23,6	48,1	16,4	7,9	62,1	10,4	17,9	24,9	23,5	27,4

Le tableau 4.4 ci-dessous présente les résultats sur les branches d'activité selon le type de handicap. La situation de l'activité varie énormément avec le type de handicap. Ce sont les aveugles, les malades mentaux et les lépreux et dans une moindre mesure, les infirmes de membres supérieurs et les muets qui exercent le plus dans le secteur primaire (agriculture, sylviculture, chasse et pêche) avec respectivement des proportions de 85,1%, 84,3%, 82,7%, 74,3% et 72,9% des personnes atteintes de ces différents handicaps. Par contre, les Albinos, les infirmes des membres inférieurs et les sourds sont bien représentés dans les autres branches d'activités.

Tableau 4.4 Répartition (%) des personnes âgées de 15 ans et plus par branche d'activité selon le type de handicap

Branche d'activité	Sourd	Muet	Aveugle	Lépreux	Infirmes de membre supérieur	Infirmes de membre inférieur	Malade mental	Albinos
Agriculture, Sylviculture, Chasse, Pêche	66,7	72,9	85,1	82,7	74,3	63,7	84,3	62,1
Industrie extractive	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0
Activités de fabrication	5,4	6,4	3,0	3,6	4,4	6,7	3,2	6,0
Production / Distribution eau et électricité	0,1	0,6	0,1	0,1	0,3	0,3	0,1	0,0
Construction	2,4	2,2	1,7	0,9	2,7	2,4	1,5	2,9
Commerce/Entretien	10,2	8,8	4,3	5,2	7,4	11,1	5,0	13,0
Hôtels et restaurants	0,7	0,4	0,4	1,1	0,5	0,8	0,3	0,5
Transport et Communication	4,1	1,2	0,7	1,6	2,8	3,1	1,5	2,9
Activités Financières	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	1,2
Immobilier/Location	1,1	0,4	0,4	0,7	0,8	1,0	0,4	2,2
Administration Publique/Défense et Autres Services	9,0	7,0	4,2	4,2	6,7	10,6	3,6	9,2
ENSEMBLE	100	100	100	100	100	100	100	100

En ce qui concerne la répartition des branches d'activité selon le sexe, les différences par rapport au type de handicap sont globalement les mêmes que celles décrites ci-dessus comme on peut le constater au tableau 4.5 ci-après. Les femmes sont plus présentes dans les activités agro-pastorales, dans le commerce et l'entretien alors que les hommes vivant avec un handicap sont plus présents dans l'administration publique et autres services, le commerce et l'entretien, les transports et communications, les activités de fabrication.

Tableau 4.5 : Répartition (%) des personnes âgées de 15 ans et plus par branche d'activité selon le sexe et le type de handicap

Branche d'activité	Sourd	Muet	Aveugle	Lépreux	Infirmes de membre supérieur	Infirmes de membre inférieur	Malade mental	Albinos
HOMMES								
Agriculture, Sylviculture, Chasse, Pêche	59,7	69,0	83,3	78,9	69,3	59,2	79,8	53,4
Industrie extractive	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,1	0,2	0,0
Activités de fabrication	5,5	7,7	3,7	4,7	5,3	7,3	3,8	7,1
Production / Distribution eau et électricité	0,1	0,7	0,1	0,2	0,5	0,4	0,2	0,0
Construction	4,1	3,3	2,5	1,4	3,9	3,5	2,7	5,2
Commerce/Entretien	9,7	7,7	3,4	5,6	7,3	10,3	4,7	14,4
Hôtels et restaurants	0,6	0,0	0,2	0,9	0,3	0,6	0,3	0,0
Transport et Communication	6,8	1,9	0,9	2,3	3,9	4,4	2,7	4,9
Activités Financières	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,5	0,1	2,1
Immobilier/Location	1,6	0,7	0,6	0,8	1,0	1,2	0,7	3,7
Administration Publique/Défense et Autres Services	11,4	8,6	5,1	5,0	8,3	12,6	4,9	9,2
Total hommes	100	100	100	100	100	100	100	100
FEMMES								
Agriculture, Sylviculture, Chasse, Pêche	75,8	78,3	88,7	89,0	85,0	72,5	89,8	73,1
Industrie extractive	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités de fabrication	5,3	4,4	1,6	1,7	2,4	5,4	2,3	4,6
Production / Distribution eau et électricité	0,1	0,5	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0
Construction	0,2	0,5	0,0	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0
Commerce/Entretien	10,8	10,4	6,1	4,5	7,5	12,5	5,4	11,2
Hôtels et restaurants	0,7	1,0	0,8	1,4	0,9	1,1	0,2	1,2
Transport et Communication	0,6	0,2	0,3	0,4	0,4	0,6	0,0	0,4
Activités Financières	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0
Immobilier/Location	0,4	0,0	0,0	0,4	0,2	0,6	0,1	0,4
Administration Publique/Défense et Autres Services	5,8	4,7	2,4	2,7	3,3	6,6	2,0	9,2
Total femmes	100	100	100	100	100	100	100	100

4.3 STATUT DANS L'EMPLOI

Le statut dans l'emploi, qui présente la situation du travailleur par rapport à ses collègues (s'il en a) dans l'entreprise, est une catégorisation de la population active occupée.

1-Salarié permanent : c'est une personne qui travaille pour le compte d'un employeur public ou privé et qui perçoit une contrepartie régulière en nature ou en espèces ;

2- Salarié temporaire : c'est une personne qui travaille de façon intermittente pour le compte d'un employeur public ou privé et qui perçoit une contrepartie en numéraire ou en nature ;

3- Employeur : Un employeur c'est une personne qui exploite sa propre entreprise économique et qui utilise une main d'œuvre salariée ;

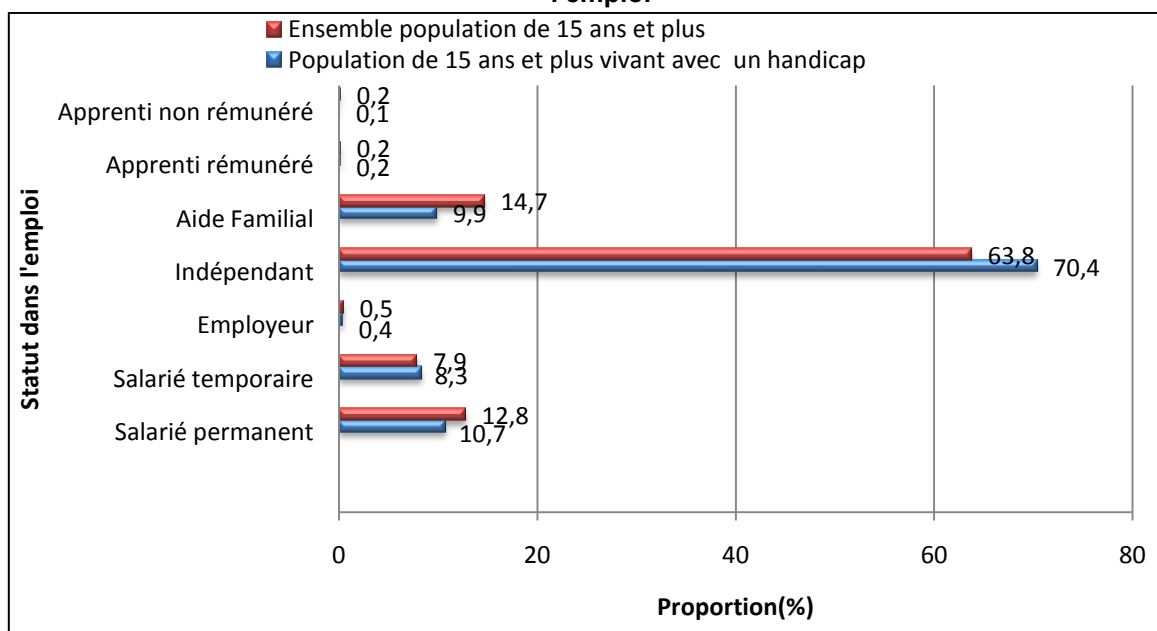
4- Indépendant : c'est une personne qui travaille pour son propre compte et n'utilise aucune main d'œuvre salariée. Elle peut utiliser plusieurs aide-familiaux et/ou des apprentis non rémunérés ;

5- Aide familial : C'est une personne qui travaille dans une entreprise familiale sans être rémunéré ;

6- Apprenti rémunéré: C'est une personne qui apprend un métier et qui reçoit une contrepartie en numéraire ou en nature ;

7- Apprenti non rémunéré : C'est une personne qui apprend un métier et qui ne reçoit aucune rémunération.

Graphique 4.7 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par statut dans l'emploi



Le graphique 4.7 montre que les indépendants sont les plus nombreux parmi les personnes handicapées. Par rapport à leur statut dans l'emploi, 70,4% des personnes vivant avec un handicap sont des indépendants parce que se retrouvant en grand nombre dans le secteur primaire comme constaté plus haut.

Tableau 4.6 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par statut dans l'emploi selon le sexe et le milieu de résidence

Statut dans l'emploi	Population de 15 ans et plus vivant avec un handicap			Ensemble population de 15 ans et plus		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
MILIEU URBAIN						
Salarié permanent	30,0	6,8	21,0	30,2	22,3	27,4
Salarié temporaire	14,4	5,9	9,9	16,4	9,1	13,8
Employeur	0,8	0,2	0,4	0,9	0,5	0,7
Indépendant	50,6	70,7	60,8	47,6	57,8	51,2
Aide Familial	3,8	16,0	6,6	4,5	9,2	6,1
Apprenti rémunéré	0,3	0,2	0,5	0,3	0,3	0,3
Apprenti non rémunéré	0,1	0,2	0,7	0,1	0,8	0,4
Ensemble Urbain	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
MILIEU RURAL						
Salarié permanent	4,0	1,2	2,8	4,1	1,1	2,7
Salarié temporaire	7,3	4,3	6,0	5,9	1,6	3,7
Employeur	0,4	0,1	0,3	0,4	0,1	0,3
Indépendant	81,3	74,6	78,4	78,3	66,5	72,5
Aide Familial	6,8	19,7	12,4	11,2	30,6	20,7
Apprenti rémunéré	0,1	0,1	0,1	0,1	0	0,1
Apprenti non rémunéré	0,0	0,0	0,0	0	0,1	0,1
Ensemble Rural	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ENSEMBLE CAMEROUN						
Salarié permanent	13,5	6,8	10,7	16,4	8,2	12,8
Salarié temporaire	9,9	5,9	8,3	10,8	4,1	7,9
Employeur	0,5	0,2	0,4	0,6	0,3	0,5
Indépendant	70,1	70,7	70,4	63,9	63,6	63,8
Aide Familial	5,7	16,0	9,9	8	23,4	14,7
Apprenti rémunéré	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2
Apprenti non rémunéré	0,0	0,2	0,1	0,1	0,3	0,2
Ensemble Cameroun	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Dans l'ensemble des personnes vivant avec un handicap, seul le poids des indépendants (70,4%) et dans une moindre mesure des salariés temporaires (8,3%), sont au-dessus des moyennes nationales qui se situent respectivement à 63,8% et 7,9%. Par contre, les salariés permanents (10,7%), qui peuvent être considérés comme stables par rapport au statut dans l'emploi, sont en dessous de la moyenne nationale (12,8%) (cf. tableau 4.6).

En prenant en compte le milieu de résidence, on note que dans le milieu urbain, le statut dans l'emploi des personnes vivant avec un handicap s'écarte peu de celle de l'ensemble de la population. Par contre, la proportion des salariés est plus importante au sein des personnes vivant avec un handicap en milieu rural (8,8%) que dans l'ensemble de la population du milieu rural (6,4%).

Tableau 4.7 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par statut dans l'emploi selon la région de résidence

Statut dans l'emploi	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest
Population de 15 ans et plus vivant avec un handicap										
Salarié permanent	7,6	16,3	5,7	3,8	29,9	4,2	7,0	8,4	7,7	10,1
Salarié temporaire	6,9	7,8	3,6	10,2	12,3	3,5	10,2	5,4	6,6	11,5
Employeur	0,5	0,6	0,2	0,2	0,7	0,3	0,4	0,2	0,3	0,5
Indépendant	74,9	67,7	82,0	64,4	52,9	73,6	75,7	79,6	76,5	71,5
Aide Familial	10,1	7,2	8,4	21,0	3,7	18,3	6,4	6,3	8,6	5,9
Apprenti rémunéré	0,1	0,3	0,0	0,3	0,1	0,1	0,1	0,0	0,2	0,3
Apprenti non rémunéré	0,0	0,1	0,0	0,0	0,4	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Ensemble population de 15 ans et plus										
Salarié permanent	7,8	24,0	7,6	2,6	28,8	4,3	7,4	9,9	12,9	12,0
Salarié temporaire	8,0	12,5	5,5	2,4	14,1	3,3	5,4	6,5	8,8	11,6
Employeur	0,6	0,7	0,2	0,2	0,7	0,4	0,4	0,3	0,3	0,5
Indépendant	68,3	55,5	75,8	59,0	51,4	66,6	76,6	74,1	70,1	66,5
Aide Familial	14,8	6,8	10,7	35,7	4,4	25,4	9,8	8,9	7,4	8,8
Apprenti rémunéré	0,4	0,3	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2
Apprenti non rémunéré	0,1	0,3	0,0	0,0	0,3	0,0	0,3	0,2	0,1	0,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Il ressort également du tableau 4.7 que les tendances décrites ci-dessus au niveau national se maintiennent globalement au niveau des différentes régions. Si l'on considère le statut dans l'emploi selon le type de handicap comme le montre le tableau 4.8 ci-après, on constate que les indépendants sont partout proportionnellement les plus importants (au moins 6 personnes vivant avec un handicap sur 10), les personnes souffrant d'albinisme, de surdit  et d'infirmit  de membres inf rieurs sont autant si non plus repr sent es dans la cat gorie des salari s permanents que ceux qui n'ont aucun handicap. Cette derni re cat gorie de personnes vivant avec un handicap ne semble donc pas  tre influenc e n gativement par leur handicap par rapport   leur statut dans l'emploi.

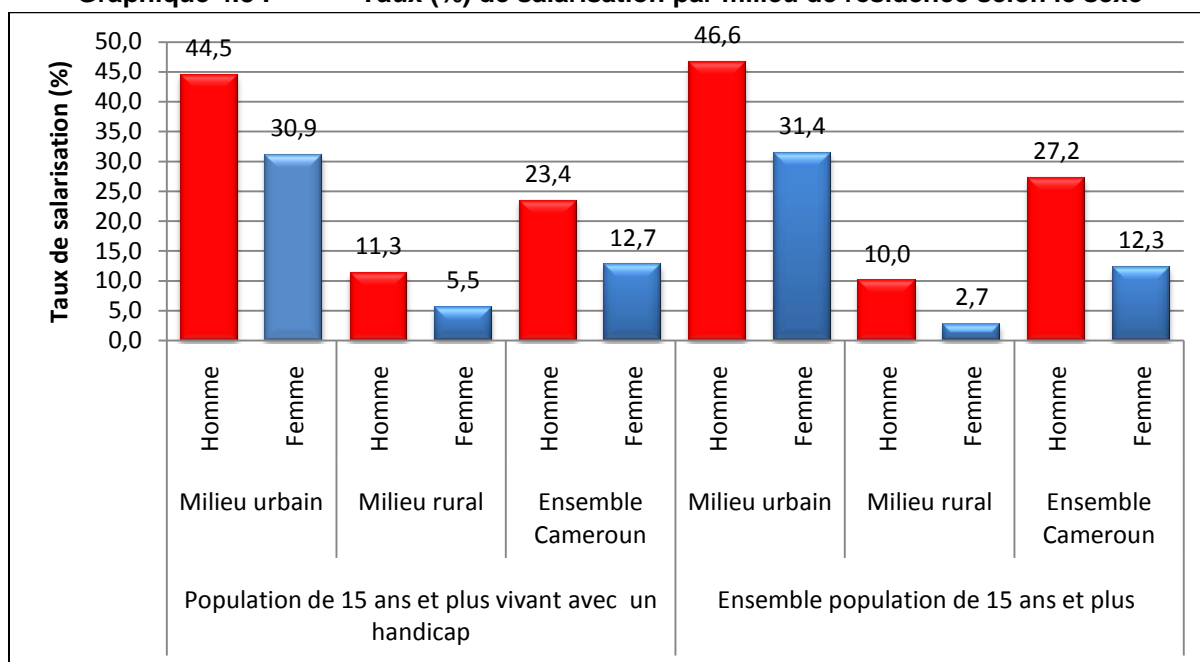
Tableau 4.8 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par statut dans l'emploi selon le sexe et le type de handicap

Statut dans l'emploi	Sourd	Muet	Aveugle	Lépreux	Infirmes de membre supérieur	Infirmes de membre inférieur	Malade mental	Albinos
HOMMES								
Salarié permanent	17,1	9,6	5,9	8,2	10,9	13,8	4,3	18,7
Salarié temporaire	15,7	8,8	4,6	3,4	8,4	9,0	5,1	14,8
Employeur	0,4	0,5	0,7	1,2	0,7	0,6	0,4	1,1
Indépendant	59,9	68,6	82,6	82,8	75,2	71,9	75,1	59,9
Aide Familial	6,6	11,8	6,1	4,4	4,6	4,5	15,0	5,3
Apprenti rémunéré	0,3	0,3	0,1	0,0	0,2	0,1	0,1	0,3
Apprenti non rémunéré	0,1	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total hommes	100	100	100	100	100	100	100	100
FEMMES								
Salarié permanent	9,4	7,0	3,4	4,1	4,2	5,7	1,9	12,8
Salarié temporaire	12,6	2,5	2,1	1,2	2,4	4,2	1,4	5,3
Employeur	0,1	0,0	0,1	0,0	0,8	0,3	0,2	0,6
Indépendant	60,5	71,5	76,6	77,4	80,2	76,0	72,3	66,6
Aide Familial	16,8	18,8	17,7	17,3	12,2	13,3	24,1	12,8
Apprenti rémunéré	0,4	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0	0,6
Apprenti non rémunéré	0,2	0,2	0,1	0,0	0,2	0,3	0,2	1,3
Total femmes	100	100	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE								
Salarié permanent	13,8	8,5	5,1	6,6	8,8	11,0	3,2	16,0
Salarié temporaire	14,3	6,2	3,7	2,6	6,5	7,4	3,5	10,4
Employeur	0,3	0,3	0,5	0,7	0,7	0,5	0,3	0,9
Indépendant	60,1	69,8	80,6	80,8	76,8	73,3	73,8	62,9
Aide Familial	11,1	14,7	10,1	9,3	7,0	7,5	19,0	8,7
Apprenti rémunéré	0,3	0,2	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,4
Apprenti non rémunéré	0,1	0,3	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,6
ENSEMBLE	100	100	100	100	100	100	100	100

Par contre, les malades mentaux, les aveugles et les lépreux sont de loin les moins présents parmi les salariés permanents. La proportion des employeurs reste toujours faible malgré une proportion assez remarquable des Albinos, des lépreux et des infirmes de membres supérieurs chez qui cette proportion est largement au-dessus de la moyenne nationale.

Le taux de salarisation représente la proportion des salariés (permanents ou temporaires) dans la population.

Graphique 4.8 : Taux (%) de salarisation par milieu de résidence selon le sexe



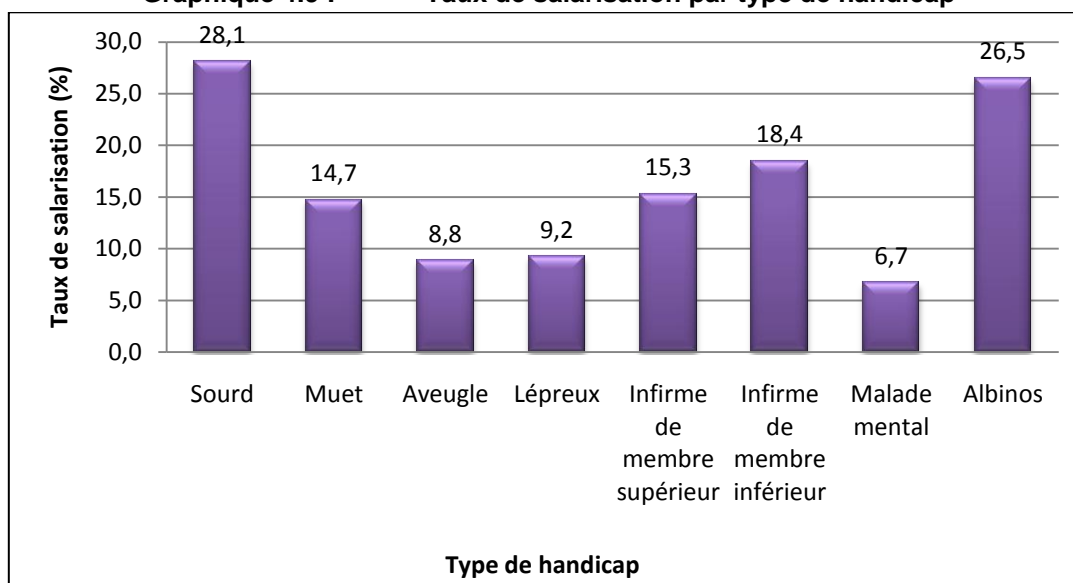
Dans l'ensemble, le taux de salarisation des personnes vivant avec un handicap est de 19% (12,7% pour les femmes et 23,4% pour les hommes). Ces taux sont en dessous de la moyenne nationale qui s'élève à 20,7% (12,3% pour les femmes et 27,2% pour les hommes). Cette tendance se maintient en milieu urbain ; par contre, la proportion des salariés est plus importante au sein des personnes vivant avec un handicap en milieu rural (8,8%) que dans l'ensemble de la population du milieu rural (6,4%).

Tableau 4.9 : Taux (%) de salarisation par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Population de 15 ans et plus vivant avec un handicap			Ensemble population de 15 ans et plus		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Milieu urbain	44,5	30,9	39,8	46,6	31,4	41,2
Milieu rural	11,3	5,5	8,8	10,0	2,7	6,4
Ensemble Cameroun	23,4	12,7	19,0	27,2	12,3	20,7

En considérant le taux de salarisation selon le type de handicap le graphique 4.9 ci-après, montre que les taux de salarisation des sourds (28,1%) et des albinos (26,5%) sont largement au-dessus de la moyenne nationale qui se situe à 20,7% alors que celui des infirmes de membres inférieurs (18,4%) s'en rapproche.

Graphique 4.9 : Taux de salarisation par type de handicap



Enfin et au regard du tableau 4.10 ci-après, les écarts sont naturellement très importants entre hommes et femmes vivant avec un handicap au détriment de ces dernières en ce qui concerne le taux de salarisation. Il faut aussi relever que ces écarts sont particulièrement importants selon le type de handicap car ils vont souvent du simple au double (muet, aveugle, lépreux et infirme de membres inférieurs) voire au triple (malade mental, infirme de membres supérieurs).

Tableau 4.10 : Taux de salarisation par sexe selon le type de handicap

Sexe	Sourd	Muet	Aveugle	Lépreux	Infirmes de membres supérieurs	Infirmes de membres inférieurs	Malade mental	Albinos
Homme	32,8	18,5	10,5	11,5	19,3	22,8	9,4	33,5
Femme	21,9	9,5	5,5	5,3	6,6	9,9	3,3	18,1
Ensemble	28,1	14,7	8,8	9,2	15,3	18,4	6,7	26,5

4.4 SECTEUR D'EMPLOI

Le secteur d'emploi se rapporte au domaine de l'économie où l'emploi est exercé, c'est-à-dire formel ou informel. Dans le secteur formel, la gestion est caractérisée par la tenue d'une comptabilité, la détention d'un numéro de contribuable etc. Il regroupe, outre les administrations publiques (services publics), les entreprises publiques et parapubliques, les entreprises privées, les emplois dans les organisations internationales, les organisations non gouvernementales (ONG), les établissements scolaires c'est-à-dire les emplois au sein des entreprises structurées.

Le secteur informel regroupe, d'une part l'informel non agricole constitué d'activités menées par des entreprises ou des unités de production à caractère individuel ou familial dans le domaine de l'artisanat, du petit commerce, de la fabrication d'articles divers et de petits services et, d'autre part l'informel agricole

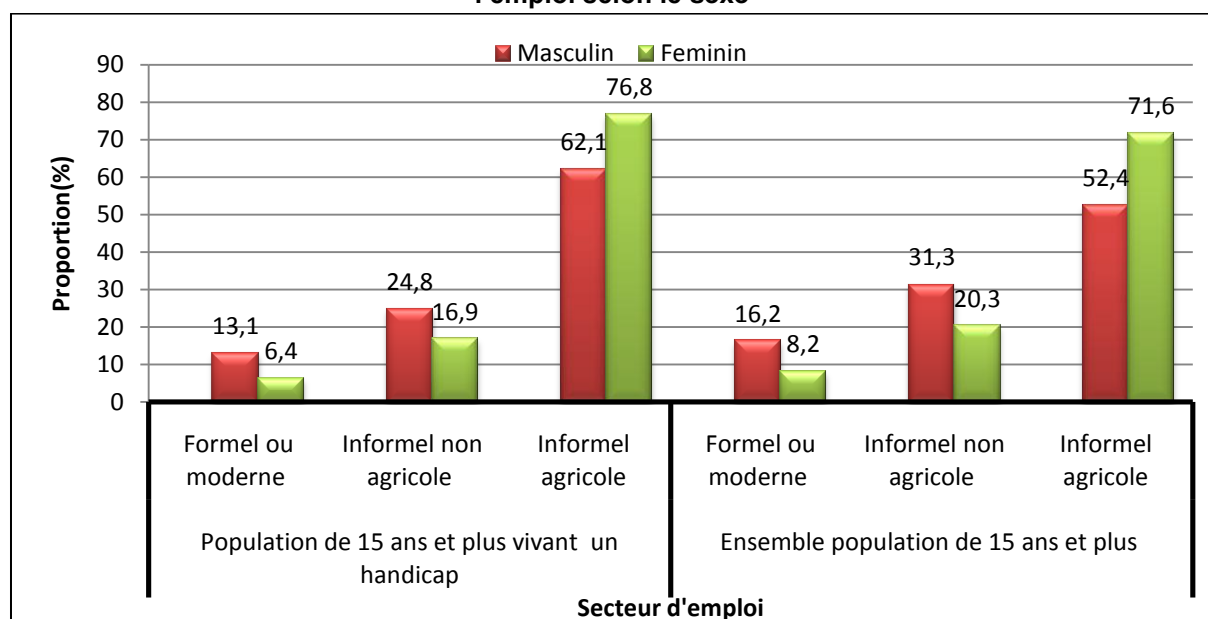
constitué des activités de type traditionnel de l'agriculture, élevage, chasse, pêche et forêt... Le secteur informel est caractérisé notamment par un faible niveau de revenu et un investissement rudimentaire.

Tableau 4.11 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par sexe selon le secteur dans l'emploi

Sexe	Population de 15 ans et plus vivant avec un handicap				Ensemble population de 15 ans et plus			
	Formel ou moderne	Informel non agricole	Informel agricole	Total	Formel ou moderne	Informel non agricole	Informel agricole	Total
MILIEU URBAIN								
Masculin	29,4	48,3	22,3	100	30,3	54	15,7	100
Féminin	19,8	44,8	35,4	100	22,3	49,5	28,2	100
Total	26,1	47,1	26,8	100	27,4	52,4	20,1	100
MILIEU RURAL								
Masculin	3,8	11,4	84,8	100	3,8	11,3	84,9	100
Féminin	1,1	5,9	92,9	100	1,1	5,6	93,3	100
Total	2,6	9,0	88,3	100	2,5	8,5	89,1	100
ENSEMBLE CAMEROUN								
Masculin	13,1	24,8	62,1	100	16,2	31,3	52,4	100
Féminin	6,4	16,9	76,8	100	8,2	20,3	71,6	100
Total	10,4	21,6	68,0	100	12,7	26,5	60,8	100

Le tableau 4.11 ci-dessus indique que dans l'ensemble, sur dix personnes vivant avec un handicap, neuf exercent dans le secteur informel (89,6%), soit 68,0% dans l'informel agricole et 21,6% dans l'informel non agricole. Seulement 10,4% de personnes vivant avec un handicap sont dans le secteur formel (cette proportion s'élève à 12,7% dans l'ensemble de la population). En prenant en considération la situation d'ensemble qui apparaît au tableau 4.11 ci-dessus, la proportion de la population vivant avec un handicap et exerçant dans le secteur formel en milieu rural est très faible, soit 2,6% contre 9,0% pour l'informel non agricole et 88,3% pour l'informel agricole. Ces proportions s'élèvent respectivement à 26,1%, 47,1% et 26,8% en milieu urbain où l'informel non agricole est prédominant.

Graphique 4.10 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par secteur dans l'emploi selon le sexe



Le graphique 4.10 montre que les femmes, de façon générale, sont moins représentées dans les secteurs formel et informel non agricole que les hommes alors qu'elles sont plus nombreuses dans le secteur informel agricole. Les femmes vivant avec un handicap représentent respectivement 6,4%, 16,9% et 76,8% de ces secteurs contre respectivement 13,1%, 24,8% et 62,1% chez les hommes.

Tableau 4.12 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par région selon le secteur dans l'emploi

Région	Population de 15 ans et plus vivant avec un handicap				Ensemble population de 15 ans et plus			
	Formel ou moderne	Informel non agricole	Informel agricole	Total	Formel ou moderne	Informel non agricole	Informel agricole	Total
Adamaoua	7,5	22,2	70,3	100	7,8	24,3	67,9	100
Centre	16,2	26,5	57,2	100	24,1	39,0	36,8	100
Est	5,8	13,2	81,1	100	7,8	15,8	76,4	100
Extrême-Nord	3,3	7,8	88,9	100	2,6	7,8	89,6	100
Littoral	28,0	45,1	26,9	100	28,8	52,6	18,7	100
Nord	4,0	10,4	85,6	100	4,3	11,0	84,8	100
Nord-Ouest	6,4	21,3	72,3	100	7,2	23,8	69,0	100
Ouest	8,6	21,7	69,6	100	10,1	26,0	63,9	100
Sud	8,0	18,3	73,7	100	12,2	23,7	64,2	100
Sud-Ouest	9,4	28,3	62,3	100	11,1	32,2	56,7	100
Ensemble Cameroun	10,4	21,6	68,0	100	12,7	26,5	60,8	100

En dehors des régions du Centre et du Littoral, où le poids du secteur formel est assez important dans l'ensemble du fait sans doute des poids importants de Yaoundé et Douala, ce poids est assez faible dans les autres régions,

particulièrement dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Est et dans une moindre mesure du Nord-Ouest (cf. tableau 4.12 ci-dessus).

Tableau 4.13 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par secteur dans l'emploi selon le sexe et le type de handicap

Secteur dans l'emploi	Sourd	Muet	Aveugle	Lépreux	Infirme de membre supérieur	Infirme de membre inférieur	Malade mental	Albinos
HOMMES								
Formel ou moderne	15,8	10,1	5,6	7,9	10,6	13,8	4,2	20,3
Informel non agricole	28,0	23,9	14,1	15,9	23,9	30,5	17,2	31,9
Informel agricole	56,2	66,0	80,2	76,2	65,4	55,6	78,6	47,8
Total hommes	100	100	100	100	100	100	100	100
FEMMES								
Formel ou moderne	7,7	5,9	3,5	4,1	4,0	6,3	2,1	13,1
Informel non agricole	19,8	18,6	9,3	9,2	13,1	22,6	9,1	20,9
Informel agricole	72,5	75,6	87,3	86,7	82,8	71,1	88,8	65,9
Total femmes	100	100	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE								
Formel ou moderne	12,3	8,3	4,9	6,4	8,5	11,3	3,3	17,0
Informel non agricole	24,4	21,6	12,5	13,4	20,5	27,9	13,6	26,9
Informel agricole	63,3	70,0	82,6	80,1	71,0	60,8	83,2	56,1
ENSEMBLE	100	100	100	100	100	100	100	100

Une fois de plus, le tableau 4.13 ci-après qui donne la proportion des personnes handicapées par type de handicap selon le secteur d'emploi fait ressortir que la faible présence de ces personnes dans le secteur formel ou moderne est moins due aux albinos, aux sourds et aux infirmes de membres inférieurs qu'aux autres personnes handicapées. En effet, la représentativité des albinos par exemple dans ce secteur (17,0%) est largement au-dessus de la moyenne des personnes handicapées en général (10,4%). Celle des sourds (11,3%) et des infirmes de membres inférieurs (12,3%) n'en reste pas moins au-dessus alors que celle des autres catégories reste en dessous de cette moyenne, particulièrement celle des malades mentaux (3,3%), des aveugles (4,9%) et des lépreux (6,4%). De façon générale, ce tableau montre que la participation des femmes dans le secteur formel ou moderne reste largement très en deçà de celle des hommes.

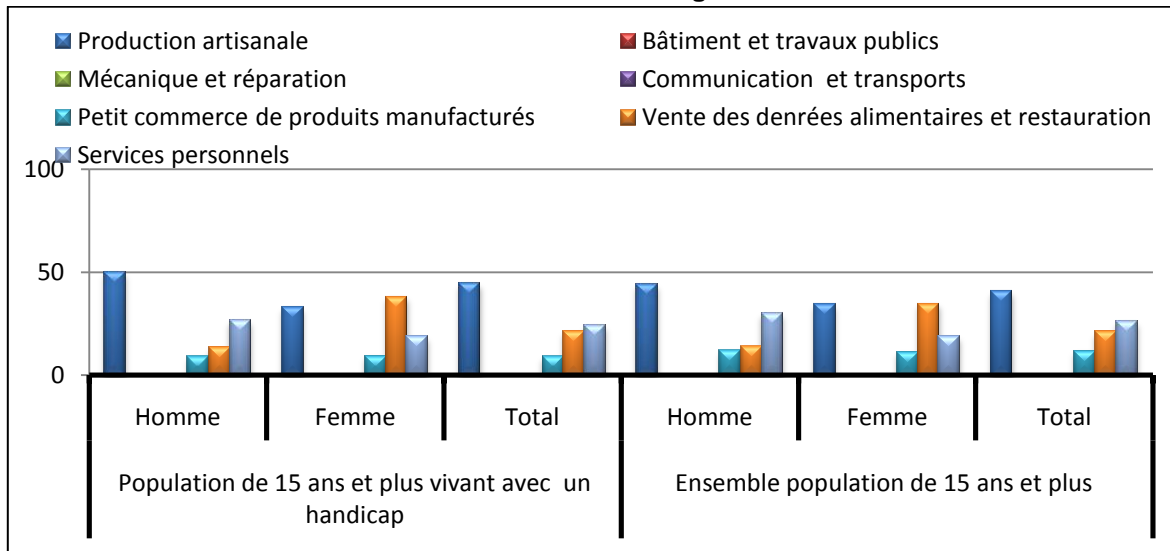
4.5 SECTEUR INFORMEL NON AGRICOLE

L'informel non agricole est constitué d'activités menées par des entreprises ou des unités de production à caractère individuel ou familial dans les domaines suivants :

- Secteur informel de production artisanale,
- Secteur informel du bâtiment et travaux publics,
- Secteur informel de la mécanique et réparation,
- Secteur informel de la communication et des transports,

- Secteur informel de petit commerce de produits manufacturés,
- Secteur informel de la vente des denrées alimentaires et de la restauration,
- Secteur informel de services personnels,

Graphique 4.11 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par sexe selon le secteur informel non agricole



Dans l'ensemble et au regard du graphique 4.11 ci-dessus, Quatre secteurs se démarquent de part l'importance de la présence remarquable des personnes handicapées exerçant dans l'informel non agricole: il s'agit par ordre d'importance, de la production artisanale (44,5%), des services personnels (24,1%), de la vente des denrées alimentaires et de la restauration (21,3%) et du petit commerce de produits manufacturés (9,2%). Selon le sexe, si l'ordre d'importance décrit ci-dessus est le même chez les hommes, on observe par contre que les femmes sollicitent le plus le secteur de la vente des denrées alimentaires et de la restauration suivi par la production artisanale puis, les services personnels et enfin, le petit commerce de produits manufacturés. Cet ordre est le même en milieu urbain pour chaque sexe alors qu'en milieu rural, il ne se maintient plus que pour les hommes alors que chez les femmes, la production artisanale se distingue.

Tableau 4.14 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par secteur informel non agricole selon le sexe et le milieu de résidence

Secteur informel non agricole	Population de 15 ans et plus vivant avec un handicap			Ensemble population de 15 ans et plus		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
MILIEU URBAIN						
Production artisanale	46,7	31,5	41,7	42,2	33,7	39,3
Bâtiment et travaux publics	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Mécanique et réparation	0,2	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1
Communication et transports	0,4	0,7	0,5	0,3	0,7	0,4
Petit commerce de produits manufacturés	10,9	10,2	10,7	13,4	12,3	13,0
Vente des denrées alimentaires et de la restauration	14,0	39,1	22,2	14,2	34,5	21,0
Services personnels	27,5	18,0	24,4	29,7	18,7	26,0
Ensemble Urbain	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
MILIEU RURAL						
Production artisanale	57,6	36,7	51,6	50,8	37,3	46,4
Bâtiment et travaux publics	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Mécanique et réparation	0,3	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
Communication et transports	0,3	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3
Petit commerce de produits manufacturés	4,6	7,4	5,4	5,8	7,7	6,5
Vente des denrées alimentaires et de la restauration	12,4	34,8	18,8	12,8	36,2	20,4
Services personnels	24,6	20,8	23,5	30,0	18,2	26,2
Ensemble Rural	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ENSEMBLE CAMEROUN						
Production artisanale	49,9	32,8	44,5	43,8	34,4	40,7
Bâtiment et travaux publics	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Mécanique et réparation	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Communication et transports	0,4	0,5	0,4	0,2	0,6	0,4
Petit commerce de produits manufacturés	9,1	9,5	9,2	12,0	11,4	11,8
Vente des denrées alimentaires et de la restauration	13,5	38,0	21,3	13,9	34,8	20,9
Services personnels	26,7	18,7	24,1	29,8	18,6	26,0
Ensemble Cameroun	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Par ailleurs, le tableau 4.14 ci-dessus montre que les personnes vivant avec un handicap sollicitent beaucoup ces deux secteurs. C'est ainsi que la proportion des hommes vivant avec un handicap et exerçant dans le secteur artisanal est de 49,9% dans l'ensemble et celle des femmes vivant avec un handicap et exerçant dans la vente des denrées alimentaires et de la restauration est de 38,0% dans l'ensemble. Il faut noter que le recours aux activités des secteurs du bâtiment et travaux publics, de la mécanique et réparation, de la communication et transports est très faible, que l'on souffre d'un handicap ou pas.

Le tableau 4.15 ci-après qui donne la répartition de la population âgée de 15 ans et plus par type de handicap selon le secteur informel non agricole montre que les représentativités décrites ci-dessus dans l'informel non agricole restent les mêmes quel que soit le type de handicap.

Tableau 4.15 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par secteur informel non agricole selon le sexe et le type de handicap

Secteur informel non agricole	Sourd	Muet	Aveugle	Lépreux	Infirmes de membre supérieur	Infirmes de membre inférieur	Malade mental	Albinos
HOMMES								
Production artisanale	45,4	63,0	56,0	54,0	50,2	53,5	51,9	49,6
Bâtiment et travaux publics	0,3	0,7	0,0	0,0	0,1	0,2	0,4	0,0
Mécanique et réparation	0,4	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,4	0,0
Communication et transports	0,5	0,7	0,0	0,0	0,8	0,2	0,4	0,0
Petit commerce de produits manufacturés	9,9	6,8	5,5	10,7	6,8	10,0	8,1	5,8
Vente des denrées alimentaires et restauration	13,9	12,3	10,7	16,7	13,0	12,6	13,6	18,2
Services personnels	29,6	16,4	27,8	18,7	28,9	23,3	25,1	26,4
Total hommes	100	100	100	100	100	100	100	100
FEMMES								
Production artisanale	32,8	26,8	27,3	38,5	25,4	31,2	37,6	37,3
Bâtiment et travaux publics	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Mécanique et réparation	0,3	0,0	1,3	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0
Communication et transports	0,5	2,4	0,0	1,9	0,0	0,7	0,0	0,0
Petit commerce de produits manufacturés	9,2	17,1	8,7	11,5	10,6	9,2	12,9	7,5
Vente des denrées alimentaires et restauration	38,0	34,1	44,7	30,8	42,3	35,8	36,6	34,3
Services personnels	18,8	19,5	18,0	17,3	21,2	23,1	12,9	20,9
Total femmes	100	100	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE								
Production artisanale	41,0	50,0	48,7	50,0	45,1	47,4	47,6	45,2
Bâtiment et travaux publics	0,3	0,4	0,0	0,0	0,1	0,2	0,3	0,0
Mécanique et réparation	0,4	0,0	0,3	0,0	0,2	0,2	0,3	0,0
Communication et transports	0,5	1,3	0,0	0,5	0,6	0,4	0,3	0,0
Petit commerce de produits manufacturés	9,6	10,5	6,3	10,9	7,6	9,8	9,5	6,4
Vente des denrées alimentaires et restauration	22,4	20,2	19,4	20,3	19,0	18,9	20,5	23,9
Services personnels	25,8	17,5	25,3	18,3	27,3	23,2	21,4	24,5
ENSEMBLE	100	100	100	100	100	100	100	100

CHAPITRE V NUPTIALITE

La question sur l'état matrimonial n'a été posée qu'aux hommes âgés de 15 ans ou plus et aux femmes âgées de 12 ans ou plus. Il se définit par l'existence ou non de liens conjugaux entre deux personnes de sexes différents.

Au regard des résultats de l'exploitation des données du 3^{ème} RGPH relatives à la nuptialité, il y ressort en résumé que contrairement aux préjugés, le handicap ne constitue pas un obstacle au mariage au Cameroun. En effet, l'examen du graphique 5.1 montre que 30,4% des personnes vivant avec un handicap sont célibataires contre 41,5% de célibataires dans l'ensemble de la population. De plus, il y a moins d'union libre chez les personnes vivant avec un handicap que dans l'ensemble de la population : 3,4% sont en union libre contre 4,4% (graphique 5.5) dans l'ensemble de la population alors que 51,0% sont mariés contre 47,2% (graphique 5.3) dans l'ensemble de la population. Par contre, les personnes vivant avec un handicap sont plus touchées par les ruptures d'union. En effet, on dénombre chez eux : 1,7% de séparé(e)s, 1,5% de divorcé(e)s et 12,1% de veufs /veuves contre respectivement 1,0%, 0,9% et 5,2% dans l'ensemble de la population.

5.1 CELIBATAIRES

Est considérée comme célibataire au sens du 3^{ème} RGPH, toute personne qui n'a jamais été mariée. La faible proportion des célibataires chez les personnes vivant avec un handicap s'observe quels que soient le sexe (graphique 5.1) et le milieu de résidence. De plus, il y a une diminution de l'écart de proportion de célibataires entre les hommes et les femmes quant on prend uniquement en compte les personnes vivant avec un handicap. Par contre la proportion des célibataires est partout nettement plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural (cf. tableau 5.1) ; c'est d'ailleurs la même situation dans l'ensemble de la population.

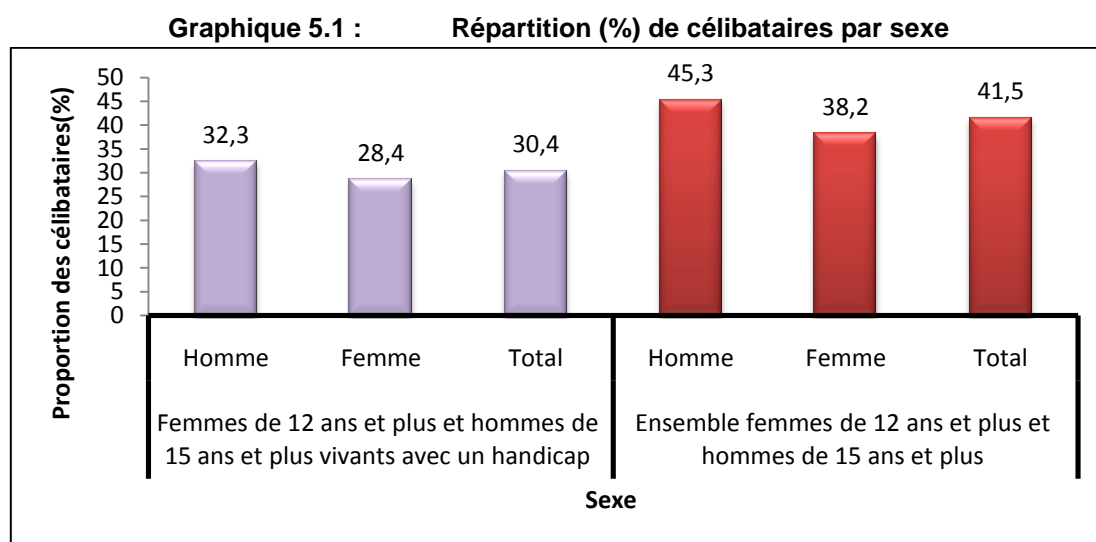
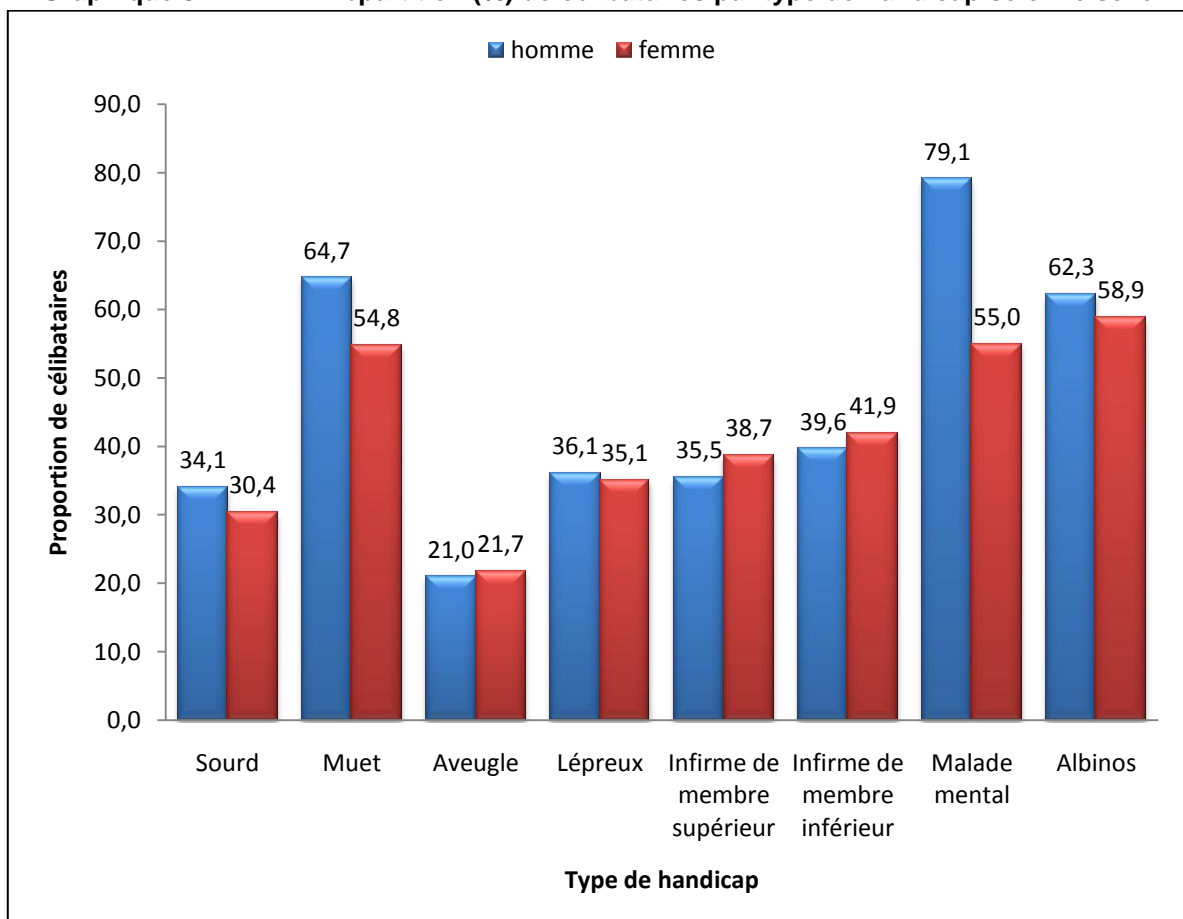


Tableau 5.1 : Répartition (%) de célibataires par région de résidence selon le sexe et le milieu de résidence

Région	Femmes de 12 ans et plus et hommes de 15 ans et plus vivants avec un handicap			Ensemble femmes de 12 ans et plus et hommes de 15 ans et plus		
	Célibataire			Célibataire		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
MILIEU URBAIN						
Adamaoua	43,3	31,9	38,2	49,7	36,2	42,3
Centre	46,5	46,2	46,3	54,6	51,2	52,8
Est	40,2	41,0	40,6	49,9	43,2	46,4
Extrême-Nord	24,1	18,2	21,1	46,0	33,3	39,3
Littoral	36,1	35,3	35,7	50,6	46,4	48,4
Nord	37,2	30,4	34,1	47,8	35,5	41,3
Nord-Ouest	38,2	37,1	37,6	56,6	53,0	54,6
Ouest	35,8	30,1	32,9	49,3	42,0	45,2
Sud	47,4	42,2	44,9	55,8	51,1	53,9
Sud-Ouest	37,0	37,2	37,1	56,8	52,2	53,9
Ensemble Urbain	38,2	35,8	37,0	52,0	46,3	49,0
MILIEU RURAL						
Adamaoua	29,8	15,6	21,8	35,3	24,4	29,2
Centre	33,3	27,5	30,5	41,1	35,2	37,9
Est	28,9	26,3	27,7	30,8	26,5	28,5
Extrême-Nord	16,6	14,0	15,2	31,6	23,3	26,9
Littoral	36,5	30,8	34,0	44,9	36,3	40,5
Nord	25,8	25,6	25,7	31,1	20,5	25,2
Nord-Ouest	30,8	29,6	30,1	47,3	46,2	44,9
Ouest	29,8	19,4	24,3	39,2	30,8	33,9
Sud	29,9	26,3	28,2	45,5	28,5	31,5
Sud-Ouest	29,0	28,1	28,6	34,9	40,1	42,7
Ensemble Rural	27,7	23,1	25,4	37,2	29,9	33,1
ENSEMBLE CAMEROUN						
Adamaoua	35,1	20,3	27,3	41,4	29,1	34,7
Centre	40,1	37,3	38,8	51,2	46,8	48,9
Est	32,2	30,4	31,4	38,2	32,6	35,2
Extrême-Nord	18,8	15,1	16,9	35,4	25,7	30,0
Littoral	36,1	34,8	35,5	50,2	45,7	47,9
Nord	28,9	26,8	27,9	36,5	24,9	30,1
Nord-Ouest	33,3	32,0	32,6	51,2	47,0	48,8
Ouest	31,9	23,1	27,3	44,1	35,5	38,9
Sud	33,5	29,6	31,6	43,1	36,4	39,6
Sud-Ouest	31,9	31,5	31,7	50,1	45,5	47,7
Ensemble Cameroun	32,3	28,4	30,4	45,3	38,2	41,5

En considérant la proportion des célibataires selon le type de handicap, le graphique 5.2 ci-après indique que la relative faiblesse de la proportion des célibataires constatée ci-dessus n'est valable que pour des personnes vivant avec certains types de handicap. En effet, les malades mentaux, notamment de sexe masculin (79,1%), suivis des muets et des albinos tous sexes confondus sont de loin ceux au sein desquels on trouve le plus de célibataires. En général, on relève qu'au moins six personnes sur dix, vivant avec un de ces handicaps sont célibataires, les hommes l'étant plus que les femmes. Pour le reste, la proportion de célibataires souffrant des autres types de handicap est assez proche de ce qui est observé dans la population, sauf pour le cas spécifique des aveugles qui enregistrent une proportion de célibataires très faible (deux personnes sur dix quel que soit le sexe). Sans doute ont-ils plus besoin de compagnie que d'autres du fait de la nature de leur handicap qui les prive de la vue et par conséquent de la capacité à se déplacer sans assistance. Il ressort aussi assez singulièrement que chez les infirmes, la proportion des célibataires est plus importante chez les femmes que chez les hommes.

Graphique 5.2 : Répartition (%) de célibataires par type de handicap selon le sexe

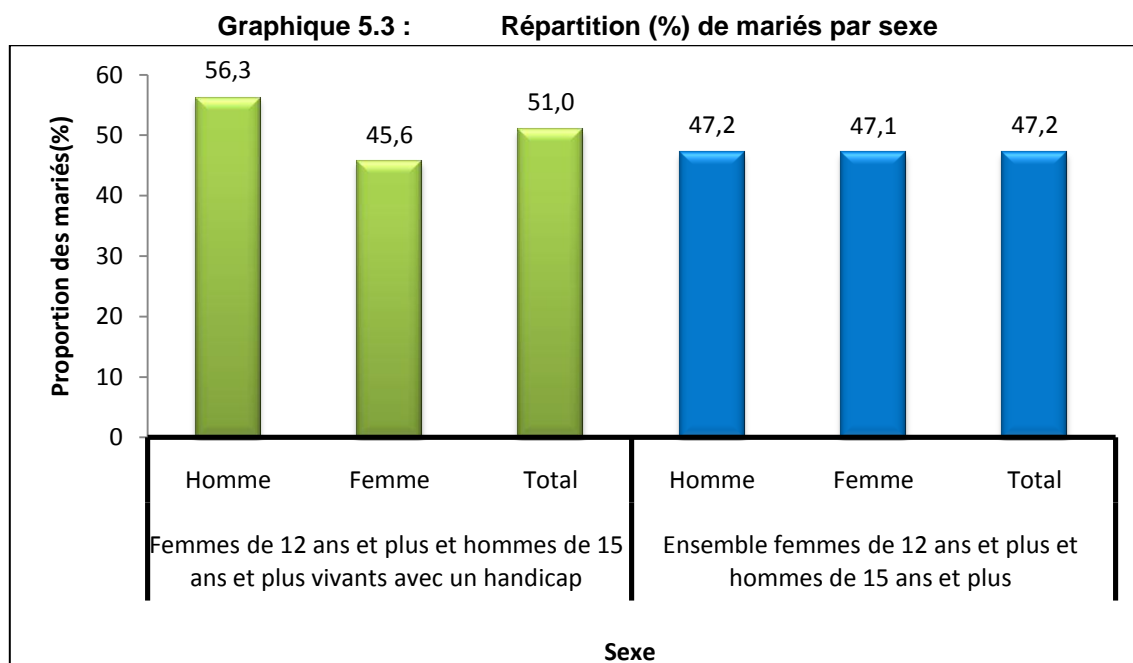


5.2 UNIONS

Le terme union regroupe : les personnes mariées au sens du 3^{ème} RGPH et celles qui sont en union libre. Est considérée comme mariée au sens du 3^{ème} RGPH, toute personne unie par la loi, la coutume ou la religion à une autre personne de sexe différent. Est considérée comme vivant en union libre toute personne vivant avec une autre personne de sexe différent sans que le mariage civil, coutumier ou religieux ait été célébré.

5.2.1 Mariés

Le graphique 5.3 montre que la proportion relativement élevée des mariés dans la population des personnes vivant avec un handicap concerne seulement les hommes (56,3%). chez les femmes vivant avec un handicap, cette proportion (45,6%) est en dessous de la moyenne nationale des femmes mariées (47,1%). En outre, la présence d'un handicap chez les individus paraît être un facteur qui creuse l'écart entre la proportion des hommes et des femmes mariés au détriment de ces dernières (56,3% à 45,6% respectivement chez les hommes et les femmes vivant avec un handicap contre respectivement 47,2% et 47,1 dans l'ensemble de la population).



La situation est quel que peu différente en milieu urbain comme on peut l'observer dans le tableau 5.2 suivant où l'on remarque que la proportion des mariés reste relativement plus élevée chez les personnes vivant avec un handicap quel que soit le sexe.

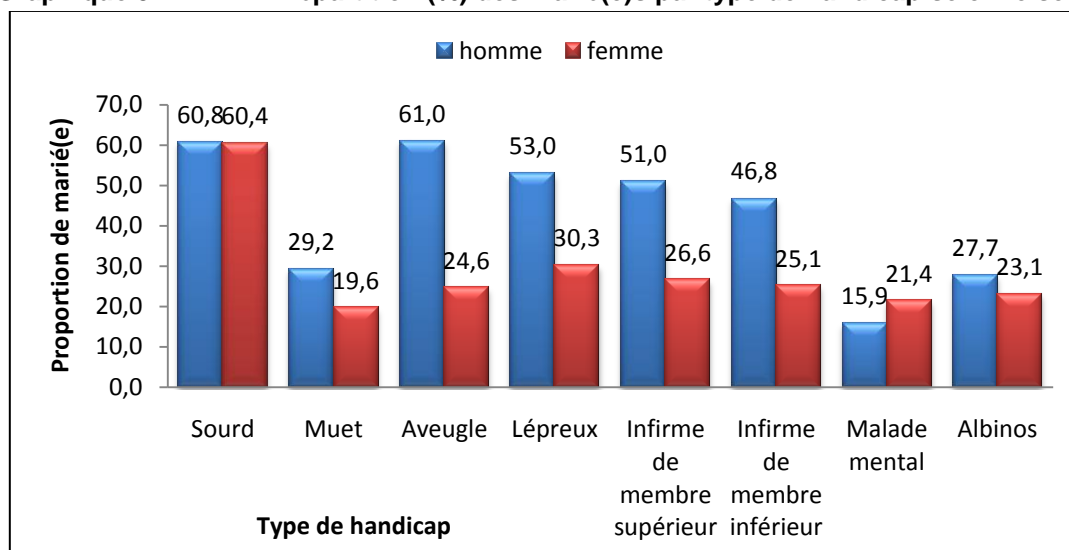
Tableau 5.2 : Répartition (%) de mariés par région résidence selon le sexe et le milieu de résidence

Région	Femmes de 12 ans et plus et hommes de 15 ans et plus vivants avec un handicap			Ensemble femmes de 12 ans et plus et hommes de 15 ans et plus		
	Marié			Marié		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
MILIEU URBAIN						
Adamaoua	49,8	39,5	45,1	47,0	51,3	49,3
Centre	40,9	31,1	36,2	33,7	32,6	33,1
Est	47,1	32,4	40,7	42,8	43,0	42,9
Extrême-Nord	70,5	66,7	68,6	50,9	53,4	52,3
Littoral	53,8	43,9	49,0	40,1	38,2	39,1
Nord	55,5	47,7	52,0	49,2	52,9	51,2
Nord-Ouest	56,3	49,8	53,0	40,9	39,3	40,0
Ouest	56,1	43,0	49,4	47,0	45,3	46,1
Sud	33,9	20,5	27,5	40,0	29,2	29,5
Sud-Ouest	56,2	49,3	52,7	29,7	39,5	39,8
Ensemble Urbain	52,2	43,3	47,8	40,2	39,8	40,0
MILIEU RURAL						
Adamaoua	60,7	56,1	58,1	61,3	65,5	63,6
Centre	44,7	28,9	37,2	39,1	36,5	37,7
Est	55,9	41,5	49,4	59,3	57,0	58,0
Extrême-Nord	75,9	65,4	70,4	64,7	64,7	64,7
Littoral	43,1	27,8	36,4	40,9	39,4	40,2
Nord	65,5	54,2	60,1	65,3	70,4	68,1
Nord-Ouest	63,1	52,8	57,6	49,3	46,7	47,5
Ouest	59,5	42,3	50,4	55,9	49,2	51,7
Sud	48,1	29,2	39,0	48,9	42,7	44,2
Sud-Ouest	61,1	53,6	57,5	45,9	48,2	48,5
Ensemble Rural	59,4	47,3	53,3	55,5	54,8	63,6
ENSEMBLE CAMEROUN						
Adamaoua	56,5	51,3	53,8	55,2	59,8	57,7
Centre	42,8	30,0	36,7	35,1	33,7	34,3
Est	53,3	38,9	46,9	52,9	51,9	52,4
Extrême-Nord	74,3	65,7	69,9	61,1	62,1	61,6
Littoral	52,4	42,1	47,5	40,2	38,3	39,2
Nord	62,8	52,5	58,0	60,1	65,3	63,0
Nord-Ouest	60,8	51,9	56,1	45,8	43,5	44,5
Ouest	58,3	42,5	50,0	51,6	47,6	49,2
Sud	45,2	27,5	36,7	39,9	38,0	38,9
Sud-Ouest	59,4	52,0	55,7	44,9	44,3	44,6
Ensemble Cameroun	56,3	45,6	51,0	47,1	47,1	47,2

En considérant la proportion des mariés selon le type de handicap, la situation diffère avec le type de handicap. En effet, c'est au sein des malades mentaux, des muets et des albinos que sont enregistrées les plus faibles proportions de mariés quel que soit le sexe considéré ; c'est d'ailleurs en conformité aux résultats obtenus plus haut et qui indiquaient une importante proportion de célibataires parmi ces trois catégories. Il est aussi à noter au regard du graphique 5.4 suivant qu'en dehors des

sourds, la proportion des mariés est très faible chez les femmes vivant avec n'importe quel autre type de handicap alors qu'à l'opposé, abstraction faite des malades mentaux, des muets et des albinos, les autres types de handicaps ne semblent pas constituer une entrave au mariage des hommes qui en souffrent. Les proportions de mariés sont d'ailleurs particulièrement élevées chez les hommes sourds ou aveugles. En dehors du cas des malades mentaux, les écarts en matière de mariage sont en défaveur des femmes dans tous les autres types de handicaps.

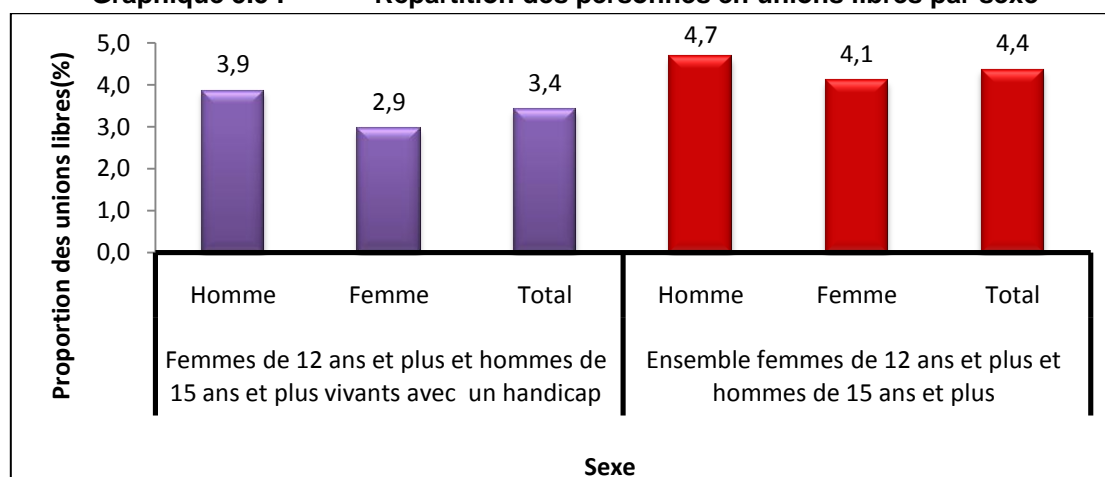
Graphique 5.4 : Répartition (%) des marié(e)s par type de handicap selon le sexe



5.2.2 Unions libres

Le graphique 5.5 montre que la proportion des unions libres chez les personnes vivant avec un handicap est en dessous de la moyenne nationale, quels que soit le sexe de l'individu et même le milieu de résidence. Cependant, il y a quelques exceptions, notamment dans les régions de l'Adamaoua, du Nord, Nord-Ouest et de l'ouest où cette proportion chez les personnes handicapées est légèrement au-dessus de la moyenne nationale dans l'ensemble.

Graphique 5.5 : Répartition des personnes en unions libres par sexe



En ce qui concerne les différences entre hommes et femmes, le tableau 5.3 ci-dessous indique que dans l'ensemble, la situation au sein des personnes vivant avec un handicap est similaire à la situation d'ensemble, à savoir que c'est dans les régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord, du Nord et du Nord-Ouest que la proportion des femmes en union libre est supérieure à celle des hommes.

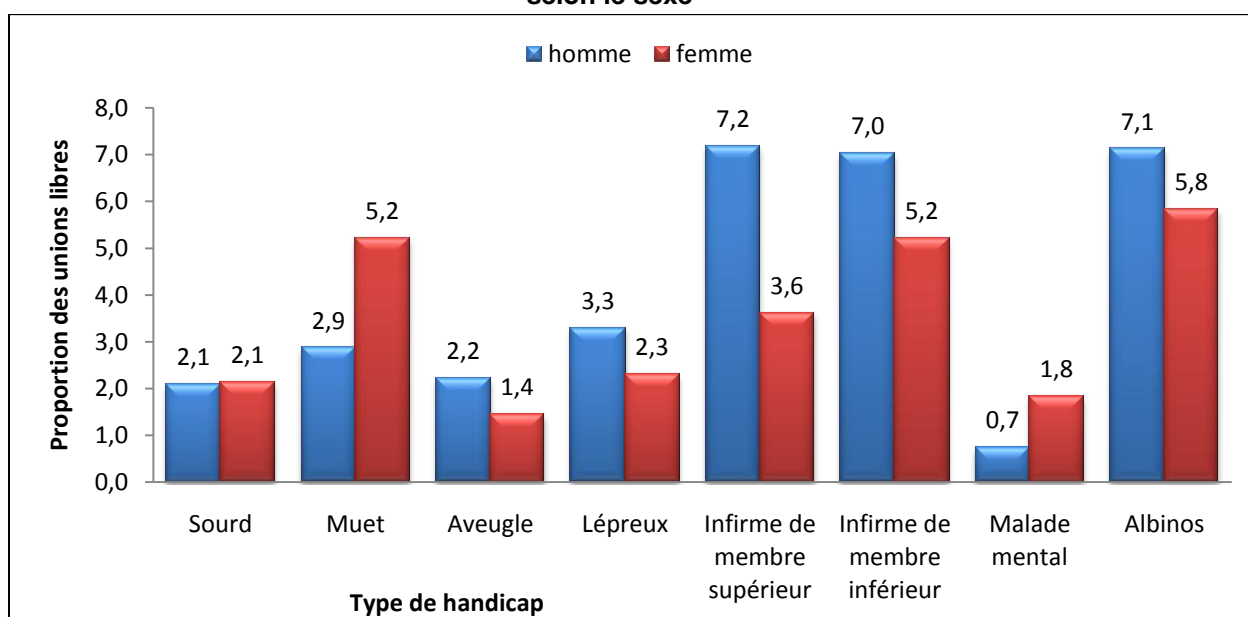
Tableau 5.3 : Répartition (%) des personnes en unions libres par région selon le sexe et le milieu de résidence

Région	Femmes de 12 ans et plus et hommes de 15 ans et plus vivants avec un handicap			Ensemble femmes de 12 ans et plus et hommes de 15 ans et plus		
	Union libre			Union libre		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
MILIEU URBAIN						
Adamaoua	0,7	1,3	1,0	1,0	1,0	1,0
Centre	8,3	6,1	7,2	10,0	9,4	9,7
Est	5,9	3,7	5,0	5,2	5,0	5,1
Extrême-Nord	0,4	0,3	0,3	0,4	0,5	0,5
Littoral	4,5	3,7	4,1	6,9	6,4	6,7
Nord	0,4	0,7	0,5	0,4	0,6	0,5
Nord-Ouest	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Ouest	2,8	2,3	2,5	1,6	1,6	1,6
Sud	11,6	8,1	9,9	2,0	11,5	11,6
Sud-Ouest	1,8	1,2	1,5	11,7	1,9	1,9
Ensemble Urbain	4,3	3,2	3,8	5,7	5,2	5,4
MILIEU RURAL						
Adamaoua	0,4	1,0	0,7	0,3	0,4	0,4
Centre	9,8	7,6	8,7	15,2	13,3	14,1
Est	4,3	4,4	4,4	5,7	5,3	5,5
Extrême-Nord	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3
Littoral	6,6	6,6	6,6	8,8	8,2	8,5
Nord	0,4	0,5	0,5	0,2	0,4	0,3
Nord-Ouest	0,4	0,6	0,5	0,3	1,0	0,4
Ouest	0,6	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8
Sud	10,0	8,7	9,4	2,0	12,5	13,2
Sud-Ouest	1,9	1,4	1,7	14,0	2,1	2,1
Ensemble Rural	3,5	2,7	3,1	3,5	2,9	3,2
ENSEMBLE CAMEROUN						
Adamaoua	0,5	1,1	0,8	0,6	0,7	0,6
Centre	9,0	6,8	8,0	11,4	10,5	10,9
Est	4,8	4,2	4,5	5,5	5,2	5,3
Extrême-Nord	0,2	0,3	0,2	0,2	0,4	0,3
Littoral	4,8	4,0	4,4	7,1	6,5	6,8
Nord	0,4	0,6	0,5	0,3	0,5	0,4
Nord-Ouest	0,4	0,5	0,5	0,4	0,5	0,4
Ouest	1,4	1,2	1,3	1,1	1,1	1,1
Sud	10,3	8,6	9,5	13,2	12,2	12,6
Sud-Ouest	1,9	1,4	1,6	2,0	2,0	2,0
Ensemble Cameroun	3,9	2,9	3,4	4,7	4,1	4,4

Il est aussi à signaler, au regard du tableau 5.3, qu'en ce qui concerne le milieu de résidence et en dehors des régions du Centre, du Littoral et du Sud-Ouest, cette proportion de personnes en union libre est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural.

En prenant en compte la situation des personnes en unions libres selon le type de handicap, on note que c'est au sein des sourds, des aveugles, des lépreux et des malades mentaux que l'on enregistre les proportions les plus faibles d'unions libres alors que chez les infirmes des membres et les albinos, cette proportion est relativement importante, notamment chez les hommes.

Graphique 5.6 : Répartition (%) des personnes en unions libres par type de handicap selon le sexe



5.3 RUPTURES D'UNIONS

Les ruptures d'unions concernent ceux ayant déclaré être soit séparés, soit divorcés soit veufs au moment du dénombrement.

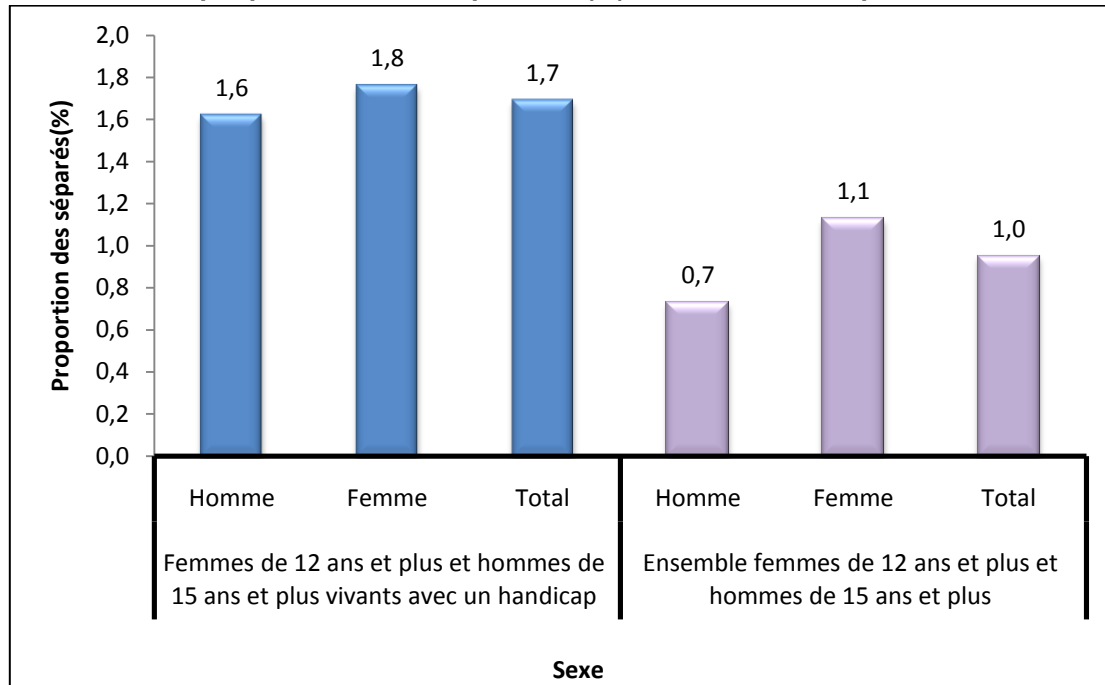
Comme relevé précédemment, les personnes vivant avec un handicap sont relativement plus touchées par les ruptures d'union. En effet, on dénombre chez elles : 1,7% de séparé(e)s, 1,5% de divorcé(e)s et 12,1% de veufs /veuves contre respectivement 1,0%, 0,9% et 5,2% pour les mêmes catégories dans l'ensemble de la population.

5.3.1 Séparés

Est considérée comme séparée toute personne qui a été abandonnée ou qui est séparée de son conjoint, légalement ou non, mais dont le divorce n'a pas été prononcé. Toutefois, un homme polygame séparé de l'une de ses épouses demeure marié.

Le graphique 5.7 indique que la proportion des séparés chez les personnes vivant avec un handicap est au-dessus de la moyenne nationale, quels que soient le sexe de l'individu et sa région de résidence (cf. tableau 5.4).

Graphique 5.7 : Répartition (%) des unions libres par sexe



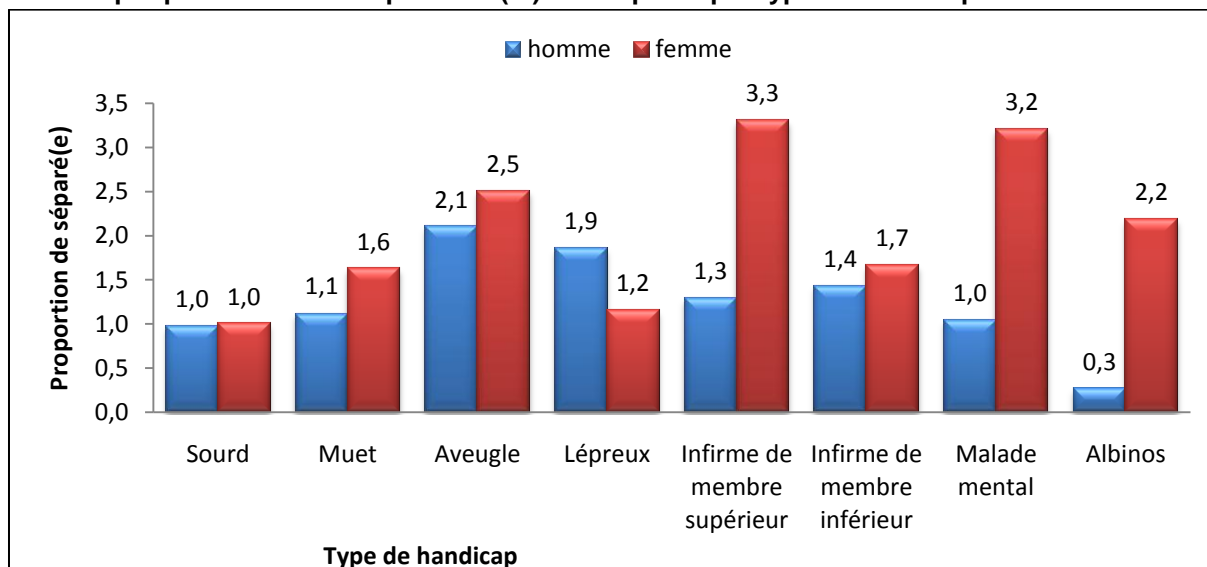
Le tableau 5.4 montre que globalement, il y a plus de séparés en milieu urbain qu'en milieu rural. C'est d'ailleurs une situation qui semble indépendante de la présence ou non du handicap.

Tableau 5.4 : Répartition (%) des séparés par région selon le sexe et le milieu de résidence

Région	Femmes de 12 ans et plus et hommes de 15 ans et plus vivants avec un handicap			Ensemble femmes de 12 ans et plus et hommes de 15 ans et plus		
	Séparé			Séparé		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
MILIEU URBAIN						
Adamaoua	0,7	2,0	1,3	0,4	1,1	0,8
Centre	0,8	1,3	1,1	0,5	1,0	0,7
Est	1,4	1,9	1,6	0,5	1,2	0,9
Extrême-Nord	1,6	1,6	1,6	0,7	1,5	1,1
Littoral	1,2	1,3	1,2	0,6	1,0	0,8
Nord	1,4	1,6	1,5	0,5	1,2	0,9
Nord-Ouest	1,7	2,3	2,0	0,6	1,0	0,8
Ouest	0,9	1,2	1,0	0,3	0,7	0,5
Sud	2,0	2,5	2,2	0,6	1,2	0,8
Sud-Ouest	1,0	1,4	1,2	0,6	0,9	0,7
Ensemble Urbain	1,2	1,5	1,3	0,5	1,0	0,8
MILIEU RURAL						
Adamaoua	1,3	2,6	2,0	0,6	1,1	0,8
Centre	2,8	1,8	2,3	1,4	1,2	1,3
Est	2,0	2,6	2,3	0,9	1,4	1,2
Extrême-Nord	1,5	1,8	1,6	0,9	1,4	1,2
Littoral	2,8	1,3	2,1	1,4	1,3	1,4
Nord	1,4	2,1	1,7	0,8	1,2	1,0
Nord-Ouest	1,2	1,8	1,5	0,8	0,5	1,1
Ouest	1,4	1,6	1,5	0,8	0,9	0,8
Sud	3,1	2,3	2,7	1,1	1,4	1,5
Sud-Ouest	2,5	2,7	2,6	1,6	1,4	1,2
Ensemble Rural	2,0	1,9	2,0	1,0	1,3	1,1
ENSEMBLE CAMEROUN						
Adamaoua	1,1	2,4	1,8	0,5	1,1	0,8
Centre	1,8	1,6	1,7	0,7	1,0	0,9
Est	1,8	2,4	2,1	0,8	1,3	1,1
Extrême-Nord	1,5	1,7	1,6	0,8	1,4	1,2
Littoral	1,4	1,3	1,3	0,7	1,0	0,8
Nord	1,4	2,0	1,7	0,7	1,2	1,0
Nord-Ouest	1,4	2,0	1,7	0,7	1,2	1,0
Ouest	1,2	1,4	1,3	0,6	0,8	0,7
Sud	2,8	2,3	2,6	1,2	1,3	1,3
Sud-Ouest	2,0	2,2	2,1	0,9	1,2	1,0
Ensemble Cameroun	1,6	1,8	1,7	0,7	1,1	1,0

Si l'on regarde maintenant la situation des séparés selon le type de handicap, on note des situations assez diverses. En effet, la proportion des séparés chez les femmes est de manière générale assez importante quel que soit le type de handicap alors que chez les hommes, elle est assez voisine de la situation de l'ensemble de la population, notamment chez les sourds, les muets, les malades mentaux et plus encore les albinos.

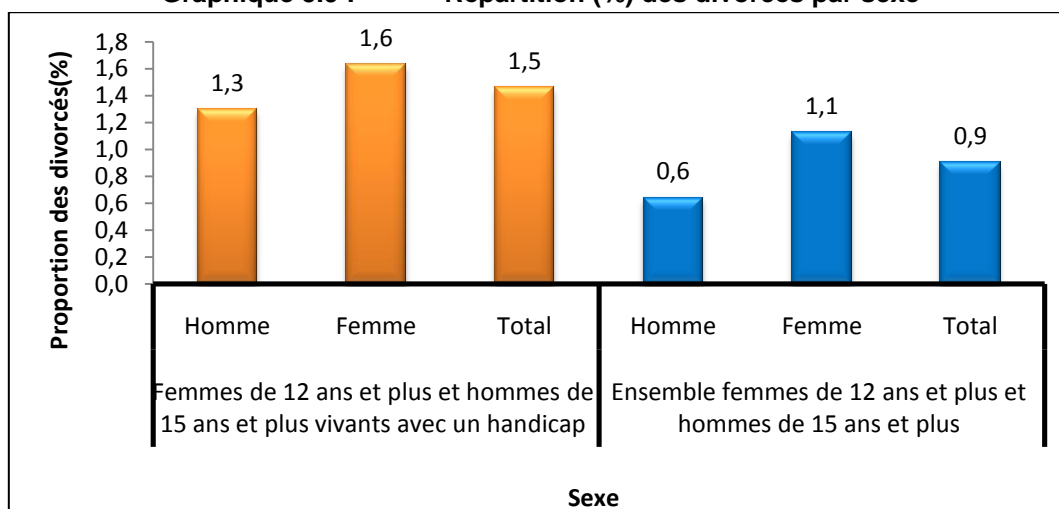
Graphique 5.8 : Répartition (%) des séparés par type de handicap selon le sexe



5.3.2 Divorcés

Est considérée comme divorcée toute personne qui a rompu tous les liens (légaux ou coutumiers) qui l'unissaient à son conjoint et qui ne s'est pas remariée. Toutefois, un polygame divorcé d'avec l'une de ses épouses demeure marié.

Graphique 5.9 : Répartition (%) des divorcés par sexe



La situation en ce qui concerne les divorcés est similaire à celle des séparés. C'est sans doute parce que ce sont deux concepts qui ramènent en fait à la même réalité.

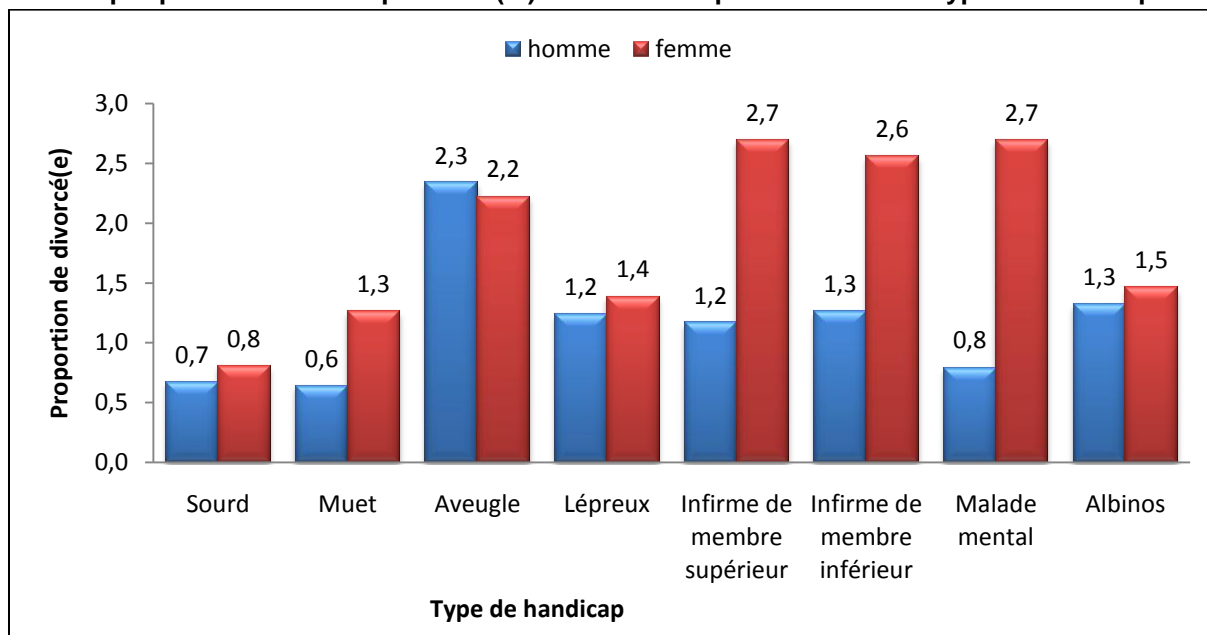
Tableau 5.5 : Répartition (%) des divorcés parmi les femmes âgées de 12 ans et plus et les hommes âgés de 15 ans et plus par région selon le sexe et le milieu de résidence

Région	Femmes de 12 ans et plus et hommes de 15 ans et plus vivants avec un handicap			Ensemble femmes de 12 ans et plus et hommes de 15 ans et plus		
	Divorcé			Divorcé		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
MILIEU URBAIN						
Adamaoua	2,3	4,1	3,1	0,8	2,9	1,9
Centre	0,8	1,2	1,0	0,3	0,7	0,5
Est	1,2	1,7	1,5	0,4	1,0	0,7
Extrême-Nord	1,2	2,1	1,6	0,9	2,6	1,8
Littoral	0,9	1,0	1,0	0,5	0,8	0,7
Nord	2,0	3,6	2,7	1,0	2,6	1,8
Nord-Ouest	0,6	0,7	0,7	0,3	0,6	0,5
Ouest	1,0	1,1	1,0	0,5	0,9	0,7
Sud	1,0	2,8	1,9	0,3	1,0	0,7
Sud-Ouest	0,9	1,0	1,0	0,4	0,7	0,5
Ensemble Urbain	1,0	1,4	1,2	0,5	1,1	0,8
MILIEU RURAL						
Adamaoua	3,2	11,3	7,7	1,2	2,6	2,0
Centre	0,7	0,6	0,6	0,3	0,4	0,4
Est	2,1	1,9	2,0	0,9	1,2	1,1
Extrême-Nord	1,9	2,0	2,0	1,0	1,3	1,2
Littoral	1,8	0,9	1,4	0,9	0,8	0,8
Nord	2,3	2,4	2,3	1,2	1,4	1,3
Nord-Ouest	1,0	1,1	1,0	0,5	7,8	0,8
Ouest	1,9	1,0	1,4	0,9	1,1	1,0
Sud	1,3	1,5	1,4	0,7	0,8	0,7
Sud-Ouest	1,1	1,3	1,2	0,7	1,0	0,8
Ensemble Rural	1,5	1,8	1,7	0,8	1,2	1,0
ENSEMBLE CAMEROUN						
Adamaoua	2,8	9,2	6,2	1,0	2,7	1,9
Centre	0,7	0,9	0,8	0,3	0,7	0,5
Est	1,8	1,8	1,8	0,7	1,1	0,9
Extrême-Nord	1,7	2,1	1,9	0,9	1,6	1,3
Littoral	1,0	1,0	1,0	0,5	0,8	0,7
Nord	2,2	2,7	2,4	1,1	1,8	1,5
Nord-Ouest	0,9	1,0	0,9	0,4	0,8	0,7
Ouest	1,6	1,0	1,3	0,7	1,0	0,9
Sud	1,2	1,8	1,5	0,6	0,9	0,7
Sud-Ouest	1,0	1,2	1,1	0,5	0,9	0,7
Ensemble Cameroun	1,3	1,6	1,5	0,6	1,1	0,9

Selon le type de handicap considéré, la proportion des divorcés varie énormément. Elle est particulièrement importante chez femmes, notamment chez les

femmes aveugles, infirmes et malades mentaux. Par contre ce n'est que chez les hommes aveugles que cette proportion est aussi importante (cf. graphique 5.10 ci-après).

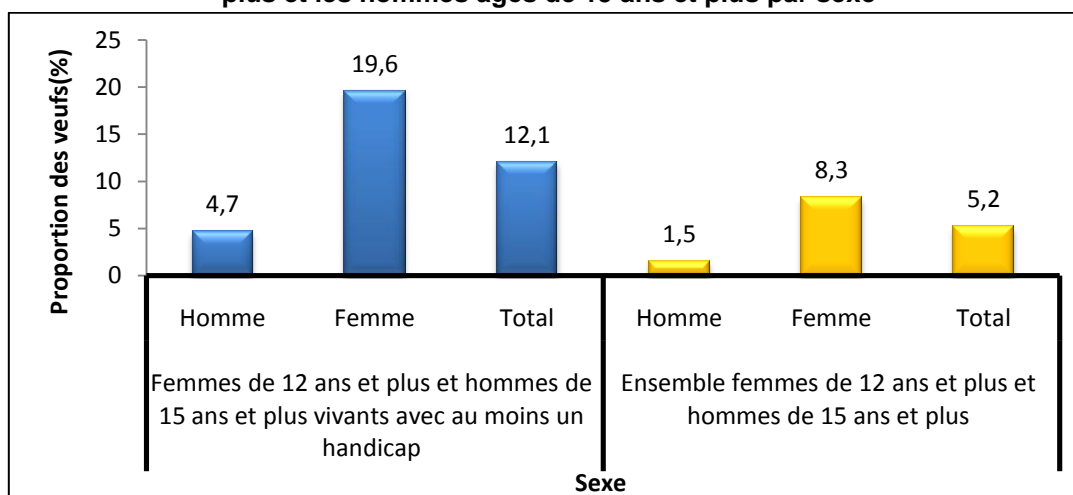
Graphique 5.10 : Répartition (%) des divorcés par sexe selon le type de handicap



5.3.3 Veufs

Est considérée comme veuve toute personne dont le conjoint est décédé, et qui ne s'est pas remariée ; toutefois, un polygame dont l'une des épouses est décédée demeure marié. Le graphique 5.11 indique des proportions de veufs chez les personnes vivant avec un handicap très au-dessus de la proportion moyenne des veufs au niveau national quel que soit le sexe des individus. Cette proportion est particulièrement importante chez les femmes vivant avec un handicap (19,6%).

Graphique 5.11 : Répartition (%) de veufs/veuves parmi les femmes âgées de 12 ans et plus et les hommes âgés de 15 ans et plus par sexe



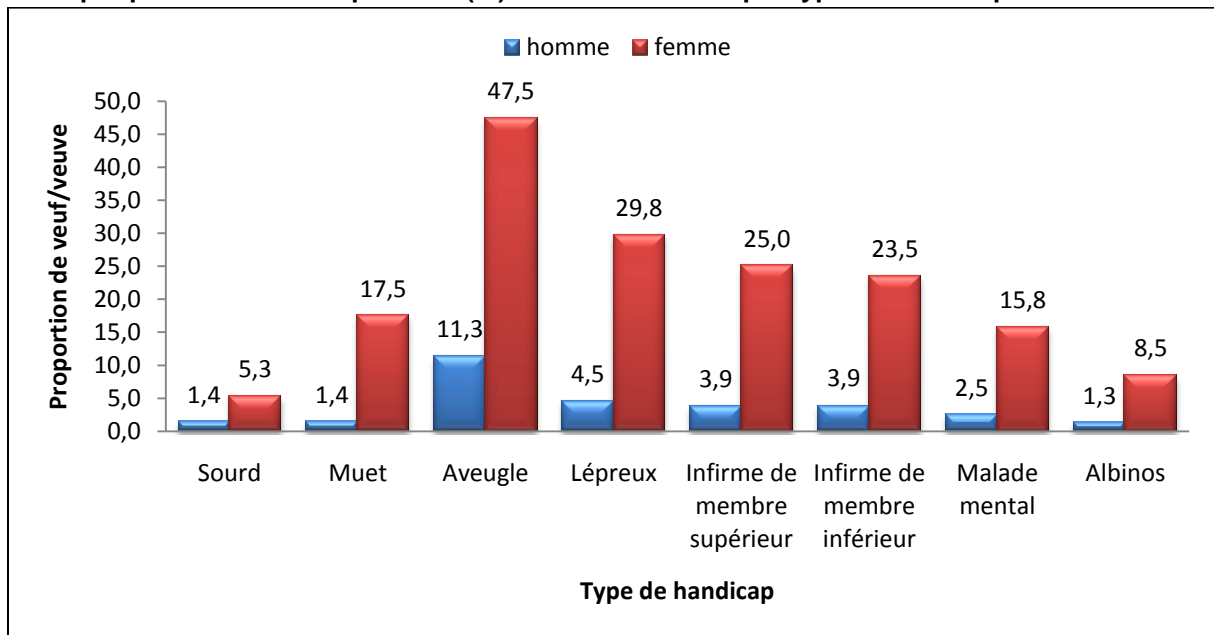
Cette proportion des veufs est d'ailleurs très importante dans les régions de l'Ouest, du Sud, du Centre et de l'Est, particulièrement chez les femmes comme on peut le constater dans le tableau 5.6 ci-dessous. Il faut signaler que contrairement aux autres modalités de la situation matrimoniale décrites ci-dessus, devenir veuf est en principe indépendant du statut par rapport au handicap. En effet, c'est le décès du conjoint d'une personne qui lui confère le statut de veuf or le conjoint d'une personne vivant avec un handicap n'est pas nécessairement une personne handicapée ; ceci amène donc à dire que l'importante proportion des veufs observés chez les individus vivant avec un handicap n'est pas le reflet d'une surmortalité comparative de leurs conjoints mais plutôt le signe d'une difficulté relative que ces personnes vivant avec un handicap ont à se remarier et donc à sortir de leur situation de veuvage après la perte du conjoint.

Tableau 5.6 : Répartition (%) de veufs/veuves par région selon le sexe et le milieu de résidence

Région	Femmes de 12 ans et plus et hommes de 15 ans et plus vivants avec un handicap			Ensemble femmes de 12 ans et plus et hommes de 15 ans et plus		
	Veuf			Veuf		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
MILIEU URBAIN						
Adamaoua	3,1	21,2	11,2	1,1	7,5	4,5
Centre	2,6	14,1	8,2	0,9	5,1	3,0
Est	4,1	19,4	10,7	1,1	6,5	4,0
Extrême-Nord	2,2	11,2	6,7	1,1	8,7	5,1
Littoral	3,5	14,8	9,0	1,2	7,3	4,4
Nord	3,5	16,1	9,2	1,1	7,2	4,3
Nord-Ouest	2,7	9,5	6,2	1,2	5,6	3,6
Ouest	3,5	22,3	13,1	1,3	9,5	5,9
Sud	4,1	23,8	13,5	1,2	5,9	3,4
Sud-Ouest	3,1	9,8	6,5	0,9	4,9	3,1
Ensemble Urbain	3,1	14,8	8,8	1,1	6,7	4,0
MILIEU RURAL						
Adamaoua	4,5	13,4	9,5	1,3	6,1	4,0
Centre	8,7	33,6	20,6	2,9	13,4	8,6
Est	6,9	23,3	14,3	2,4	8,7	5,8
Extrême-Nord	4,0	16,6	10,6	1,7	8,9	5,8
Littoral	9,2	32,7	19,5	3,0	13,9	8,6
Nord	4,5	15,3	9,6	1,4	6,0	4,0
Nord-Ouest	3,5	14,1	9,2	1,8	12,4	5,3
Ouest	6,9	35,0	21,8	2,5	17,3	11,8
Sud	7,6	32,0	19,3	1,9	14,1	8,8
Sud-Ouest	4,3	12,9	8,5	2,8	7,2	4,7
Ensemble Rural	5,9	23,1	14,5	2,0	10,0	6,5
ENSEMBLE CAMEROUN						
Adamaoua	4,0	15,7	10,1	1,2	6,7	4,2
Centre	5,6	23,3	14,1	1,4	7,4	4,5
Est	6,0	22,2	13,2	1,9	7,9	5,1
Extrême-Nord	3,5	15,1	9,5	1,5	8,8	5,6
Littoral	4,3	16,8	10,3	1,4	7,7	4,7
Nord	4,2	15,5	9,5	1,3	6,4	4,1
Nord-Ouest	3,3	12,6	8,2	1,5	7,0	4,7
Ouest	5,6	30,7	18,8	1,9	14,1	9,2
Sud	6,9	30,3	18,1	2,1	11,3	6,9
Sud-Ouest	3,9	11,7	7,7	1,6	6,2	4,0
Ensemble Cameroun	4,7	19,6	12,1	1,5	8,3	5,2

Le graphique 5.12 ci-après montre qu'il y a plus de veuves que de veufs quel que soit le type de handicap. Il est aussi à remarquer que les personnes souffrant de certains types de handicap semblent se remarier moins que d'autres. C'est le cas des aveugles (11,3% de veufs et 47,5% de veuves) qui est le groupe où on semble se remarier très peu, ils sont suivis par les lépreux, les infirmes, les muets et les malades mentaux.

Graphique 5.12 : Répartition (%) des veufs/veuves par type de handicap selon le sexe



CHAPITRE VI PERSONNES HANDICAPEES CHEFS DE MENAGE

Ce chapitre traite du profil démographique des personnes qui vivent avec au moins un handicap et qui sont chefs de ménage ainsi que des caractéristiques de leurs ménages. En ce qui concerne leur profil démographique, il s'agit essentiellement des taux de prévalence du handicap chez les chefs de ménage par âge, par sexe et par milieu de résidence alors que les caractéristiques des ménages font référence au type de logement occupé ainsi qu'aux conditions d'existence dans ces ménages.

6.1 CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Les personnes vivant avec un handicap, qui sont âgées de 15 ans et plus et qui sont chefs d'un ménage représentent 2,5% de l'ensemble des chefs de ménage enregistrés au 3^{ème} RGPH (cf. tableau 6.1 ci-dessous); cette proportion s'élève à 2,0% en milieu urbain contre 3,1% en milieu rural (voir graphique 6.1). Parmi ces chefs de ménage vivant avec un handicap, 73,2% sont des hommes. Cette proportion d'hommes handicapés chefs de ménage s'élève à 71,9% en milieu urbain et 74,2% en milieu rural.

Graphique 6.1 : Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap parmi les chefs de ménage par milieu de résidence selon le sexe

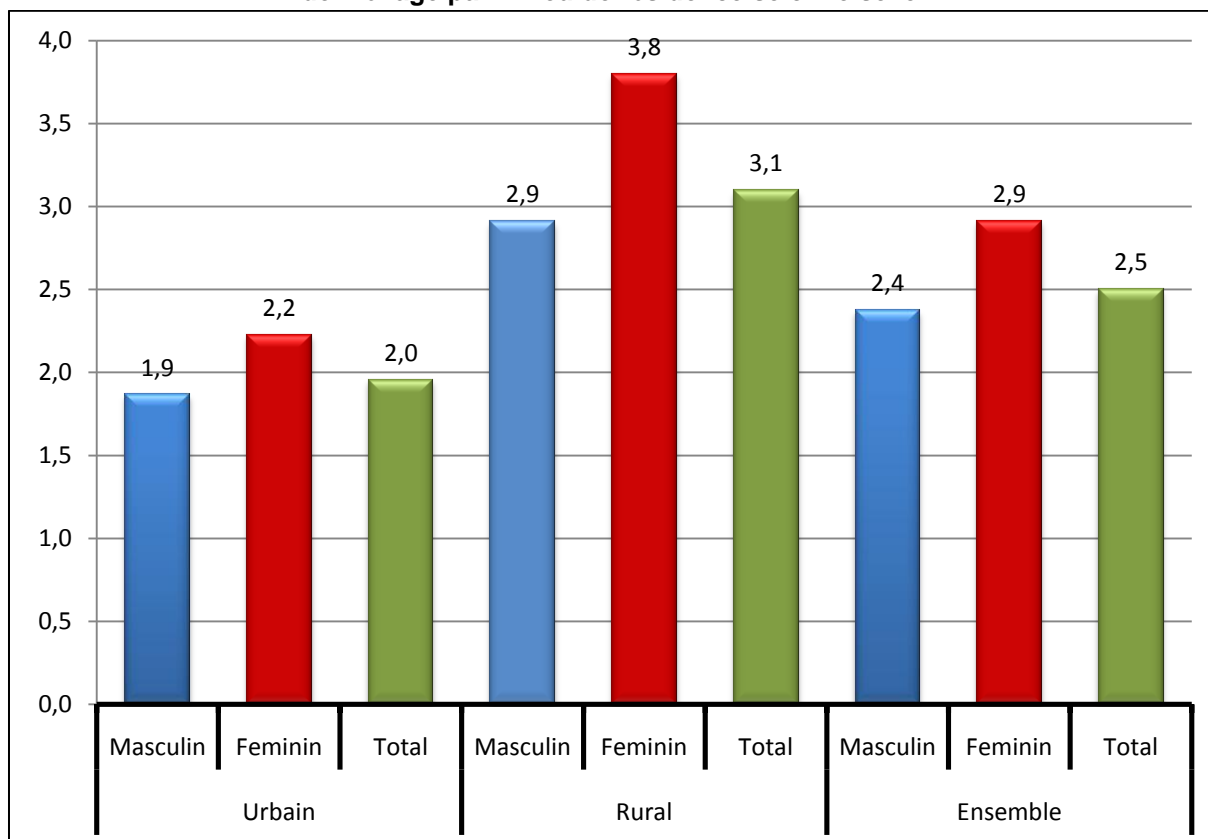


Tableau 6.1 : Taux de prévalence du handicap chez les chefs de ménage ordinaire par sexe et par âge selon le milieu de résidence

Age	Effectifs des chefs de ménage présentant un handicap selon le sexe			Effectifs total des chefs de ménage			Taux de prévalence du handicap parmi les chefs de ménage(%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
MILIEU URBAIN									
15 - 19 ans	361	120	481	29 862	12 435	42 297	1,2	1,0	1,1
20 - 24 ans	1 237	396	1 633	101 461	35 509	136 970	1,2	1,1	1,2
25 - 29 ans	2 348	670	3 018	193 039	49 515	242 554	1,2	1,4	1,2
30 - 34 ans	2 904	828	3 732	220 008	52 802	272 810	1,3	1,6	1,4
35 - 39 ans	2 759	862	3 621	191 955	52 755	244 710	1,4	1,6	1,5
40 - 44 ans	2 750	920	3 670	166 927	53 358	220 285	1,6	1,7	1,7
45 - 49 ans	2 513	983	3 496	141 060	49 550	190 610	1,8	2,0	1,8
50 - 54 ans	2 221	1 033	3 254	105 872	41 404	147 276	2,1	2,5	2,2
55 - 59 ans	1 691	754	2 445	65 013	25 799	90 812	2,6	2,9	2,7
60 ans et +	6 131	3 180	9 311	120 095	64 723	184 818	5,1	4,9	5,0
Total Urbain (15 ans et +)	24 915	9 746	34 661	1 335 292	437 850	1 773 142	1,9	2,2	2,0
MILIEU RURAL									
15 - 19 ans	220	83	303	16 844	4 730	21 574	1,3	1,8	1,4
20 - 24 ans	1 092	199	1 291	80 736	12 250	92 986	1,4	1,6	1,4
25 - 29 ans	2 296	337	2 633	147 430	18 400	165 830	1,6	1,8	1,6
30 - 34 ans	2 940	523	3 463	168 637	25 646	194 283	1,7	2,0	1,8
35 - 39 ans	2 715	612	3 327	150 226	29 273	179 499	1,8	2,1	1,9
40 - 44 ans	3 070	911	3 981	138 247	34 893	173 140	2,2	2,6	2,3
45 - 49 ans	3 092	1 051	4 143	122 838	35 304	158 142	2,5	3,0	2,6
50 - 54 ans	3 230	1 135	4 365	110 288	36 991	147 279	2,9	3,1	3,0
55 - 59 ans	3 069	1 083	4 152	85 526	28 448	113 974	3,6	3,8	3,6
60 ans et +	15 300	6 959	22 259	251 401	113 364	364 765	6,1	6,1	6,1
Total Rural (15 ans et +)	37 024	12 893	49 917	1 272 173	339 299	1 611 472	2,9	3,8	3,1
ENSEMBLE CAMEROUN									
15 - 19 ans	581	203	784	46 706	17 165	63 871	1,2	1,2	1,2
20 - 24 ans	2 329	595	2 924	182 197	47 759	229 956	1,3	1,2	1,3
25 - 29 ans	4 644	1 007	5 651	340 469	67 915	408 384	1,4	1,5	1,4
30 - 34 ans	5 844	1 351	7 195	388 645	78 448	467 093	1,5	1,7	1,5
35 - 39 ans	5 474	1 474	6 948	342 181	82 028	424 209	1,6	1,8	1,6
40 - 44 ans	5 820	1 831	7 651	305 174	88 251	393 425	1,9	2,1	1,9
45 - 49 ans	5 605	2 034	7 639	263 898	84 854	348 752	2,1	2,4	2,2
50 - 54 ans	5 451	2 168	7 619	216 160	78 395	294 555	2,5	2,8	2,6
55 - 59 ans	4 760	1 837	6 597	150 539	54 247	204 786	3,2	3,4	3,2
60 ans et +	21 431	10 139	31 570	371 496	178 087	549 583	5,8	5,7	5,7
Cameroun (15 ans et +)	61 939	22 639	84 578	2 607 465	777 149	3 384 614	2,4	2,9	2,5

6.2 CARACTERISTIQUES DES MENAGES

Les caractéristiques des ménages dirigés par des personnes vivant avec un handicap, en comparaison de celles rencontrées dans l'ensemble de la population, peuvent renseigner sur les conditions différentielles d'existence en défaveur des

personnes handicapées. En effet, les caractéristiques du logement dont il est question ici mettent directement en exergue la capacité du chef de ménage à offrir à son ménage des conditions décentes d'existence. Il est donc évident, comme le montrent les statistiques contenues dans les tableaux ci-dessous que les personnes vivant avec un handicap ont plus de mal à offrir un cadre de vie commode à leur famille, sans doute une fois de plus à cause du handicap dont ils souffrent.

Pour illustrer les conditions de vie des ménages, on a retenu deux indicateurs directement liés aux caractéristiques de l'habitat telles que collectées lors du 3^{ème} RGPH ; il s'agit d'abord du type de logement et ensuite de la pauvreté de condition de vie qui n'est en fait qu'une dérivée du premier indicateur à travers une analyse factorielle des différentes variables qui composent les caractéristiques de l'habitat. Tous ont l'avantage de mettre en exergue le désavantage des ménages dirigés par une personne vivant avec un handicap, désavantage lié directement sans doute au désavantage physique de toute personne handicapée.

Le standing d'un logement s'apprécie non seulement selon les matériaux qui rentrent dans sa construction mais aussi en fonction de certaines installations d'usage domestique qui améliorent les conditions d'habitation. Une variable type de logement a été créée pour rendre compte pour chaque logement du niveau de confort et de commodité. Pour la construction de la variable type de logement, ont été pris en compte : le type de structure, la nature des matériaux de construction, le mode d'éclairage, l'énergie utilisée pour la cuisson, l'approvisionnement en eau, le type d'aisance, et le mode d'évacuation des eaux usées. Le type de logement a ainsi été construit par combinaison des modalités de ces variables. Le tableau A19 en annexe donne une description des différents niveaux de standing du logement qui ont été définis.

A partir de cet indicateur sur le standing de logement (cf. tableau A19 en annexe), les ménages ont été catégorisés suivant les modalités et les proportions suivantes :

Tableau 6.2 : Répartition (%) des ménages ordinaires par type de logement selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence

Type de logement	Ménage ordinaire dirigé par une personne vivant avec un handicap			Ensemble ménage ordinaire		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
MILIEU URBAIN						
Haut standing	5,1	4,8	5,0	5,7	5,8	5,7
Standing moyen	31,3	32,0	31,5	28,8	29,5	29,0
Bas standing	46,0	46,5	46,1	49,8	50,1	49,9
Type traditionnel amélioré	10,8	10,7	10,8	10,4	10,2	10,4
Type traditionnel simple	3,5	3,1	3,4	2,6	1,9	2,4
Type misérable	0,6	0,6	0,6	0,3	0,3	0,3
Autres types logements	2,7	2,3	2,6	2,3	2,1	2,3
Ensemble Urbain	100	100	100	100	100	100
MILIEU RURAL						
Haut standing	1,0	0,7	0,9	1,0	1,0	1,0
Standing moyen	8,7	9,3	8,9	6,1	7,8	6,5
Bas standing	22,5	25,1	23,1	19,3	25,3	20,6
Type traditionnel amélioré	31,6	38,2	33,3	26,5	36,5	28,6
Type traditionnel simple	19,7	12,5	17,9	28,5	15,3	25,7
Type misérable	8,7	6,7	8,2	11,3	7,3	10,5
Autres types logements	7,7	7,4	7,6	7,3	6,8	7,2
Ensemble Rural	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE CAMEROUN						
Haut standing	2,6	2,5	2,6	3,4	3,7	3,5
Standing moyen	17,8	19,1	18,2	17,7	20,1	18,3
Bas standing	31,9	34,3	32,6	34,9	39,3	35,9
Type traditionnel amélioré	23,3	26,3	24,1	18,3	21,7	19,1
Type traditionnel simple	13,2	8,4	11,9	15,2	7,8	13,5
Type misérable	5,5	4,1	5,1	5,7	3,3	5,1
Autres types logements	5,7	5,2	5,6	4,7	4,2	4,6
Ensemble Cameroun	100	100	100	100	100	100

Au regard du graphique 6.2, il apparaît que dans les meilleurs standings, les proportions de ménages dirigés par une personne vivant avec un handicap sont inférieures aux proportions des ménages ayant les meilleurs standings dans l'ensemble de la population. Ces proportions de ménages dirigés par une personne vivant avec un handicap dans les meilleurs standings est de 2,6% contre 3,5% de l'ensemble des ménages, 18,2, contre 18,3% et 32,6% contre 35,9% respectivement pour le haut, le moyen et le bas standing. Ces différences au détriment des ménages dirigés par une personne vivant avec un handicap s'observent aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural quel que soit le sexe du chef de ménage, comme l'illustre le graphique 6.2.

Graphique 6.2 : Répartition (%) des ménages ordinaires par type de logement

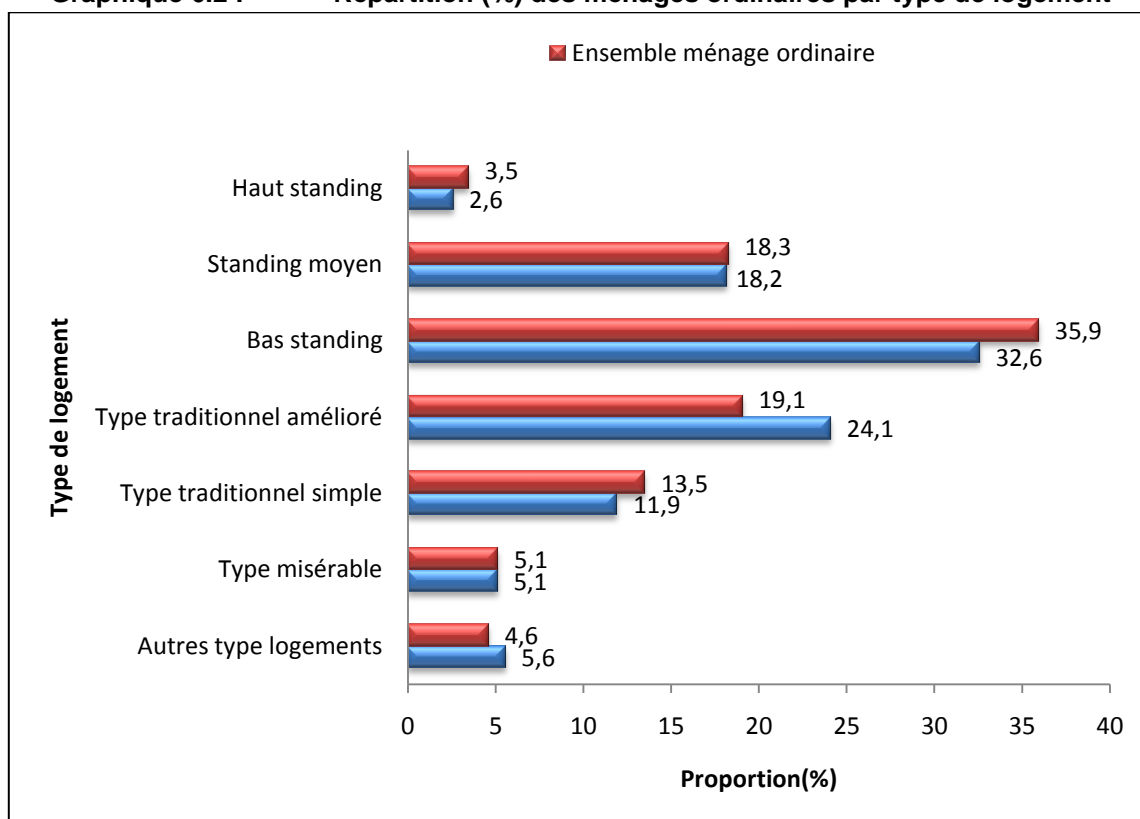


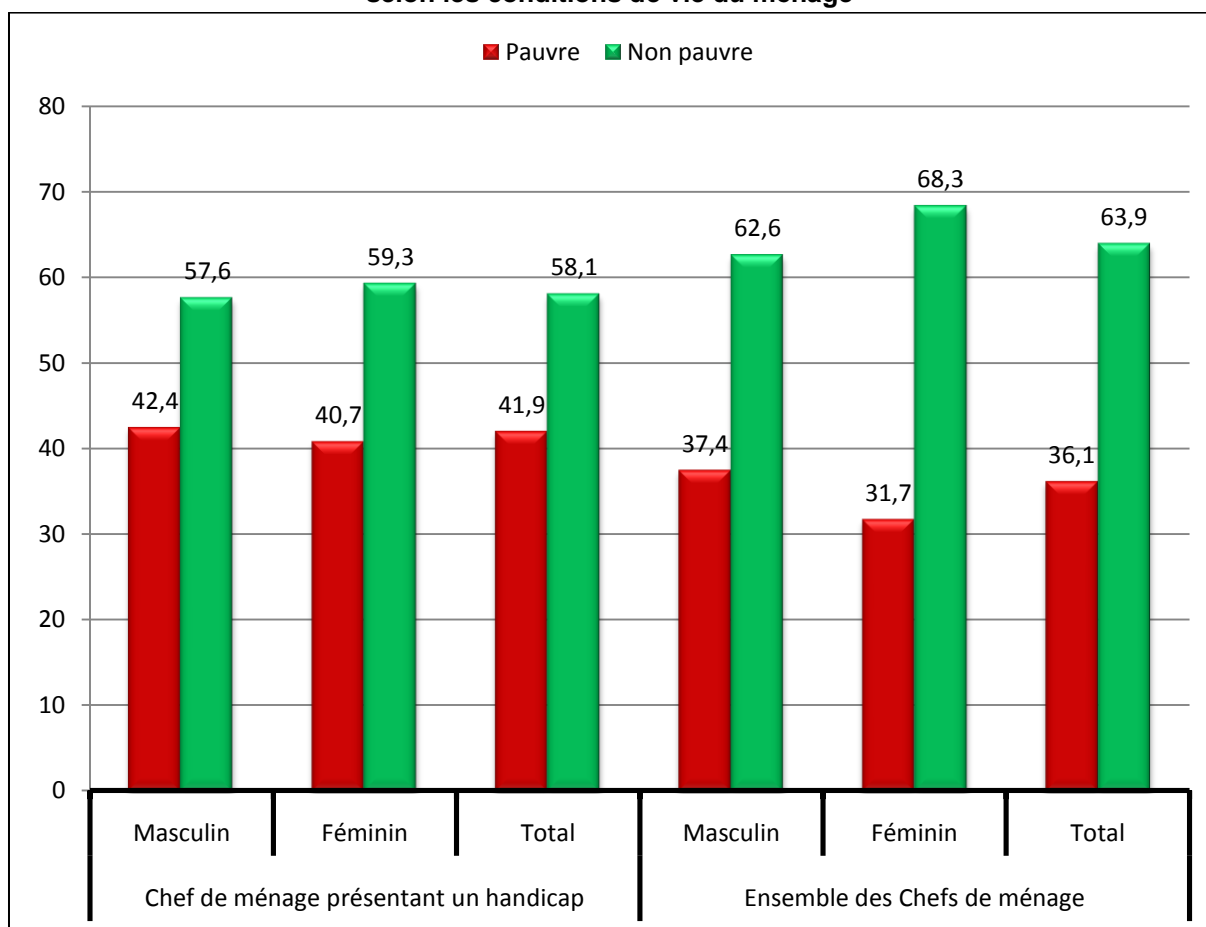
Tableau 6.3 : Répartition (%) des ménages ordinaires dirigés par des personnes handicapées par type de logement selon la région de résidence

Type de logement	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest
Ménage ordinaire dirigé par une personne vivant avec un handicap										
Haut standing	0,1	4,3	0,3	1,4	5,8	2,2	1,5	1,0	0,6	3,2
Standing moyen	8,9	22,3	9,2	4,2	41,7	3,8	15,8	16,1	13,5	21,6
Bas standing	23,3	40,0	23,8	21,7	37,3	16,3	34,4	33,2	35,9	40,3
Type traditionnel amélioré	23,7	25,5	24,3	9,0	12,1	11,3	32,5	41,7	40,1	20,2
Type traditionnel simple	34,7	2,7	25,9	36,4	0,3	40,0	8,4	2,4	3,0	4,2
Type misérable	4,8	0,5	8,3	20,0	0,1	19,9	1,4	0,5	0,8	2,4
Autres types logements	4,6	4,8	8,2	7,3	2,7	6,5	5,9	5,0	6,0	8,2
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Ensemble ménage ordinaire										
Haut standing	0,4	5,9	0,4	0,9	8,4	1,0	1,8	1,9	1,1	3,1
Standing moyen	9,4	26,6	12,0	2,2	35,8	3,7	14,4	19,4	16,7	18,0
Bas standing	26,3	48,0	25,4	20,2	43,1	19,1	36,1	35,2	43,0	46,2
Type traditionnel amélioré	22,6	15,0	20,2	11,7	9,8	12,8	32,8	37,1	32,0	20,2
Type traditionnel simple	32,5	1,6	26,1	40,0	0,2	40,1	8,6	2,0	2,3	3,3
Type misérable	4,3	0,3	9,0	18,2	0,1	17,4	1,2	0,4	0,6	2,3
Autres types logements	4,5	2,7	6,8	6,7	2,7	5,9	5,0	4,1	4,4	6,9
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Le graphique 6.3 ci-dessous montre que les conditions de vie dans les ménages dirigés par une personne vivant avec un handicap sont moins confortables

quels que soient le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence (cf. tableau 6.3). Cette précarité comparative des ménages dirigés par une personne vivant avec un handicap est sans doute directement liée au désavantage physique des chefs de ces ménages par rapport aux autres chefs de ménage qui sont mieux à même d'élever le standing de vie de leurs ménages en raison de leurs meilleures conditions physiques. C'est ainsi que 42% des ménages dirigés par une personne vivant avec un handicap peuvent être classés dans la catégorie de « pauvre » contre 36,1% de ménages pauvres au niveau national comme l'illustre le graphique 6.3 ci-après.

Graphique 6.3 : Répartition (%) des ménages ordinaires par sexe du chef de ménage selon les conditions de vie du ménage



Il est aussi à noter que l'écart qui existe au niveau de l'ensemble de la population entre les ménages dirigés par des hommes et ceux dirigés par des femmes en matière de niveau de vie s'amenuise au sein de la population des personnes vivant avec un handicap.

Tableau 6.4 : Répartition (%) des ménages ordinaires par conditions de vie du ménage selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence

Conditions de vie du ménage	Ménage ordinaire dirigé par une personne vivant avec un handicap			Ensemble ménage ordinaire		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
MILIEU URBAIN						
Pauvre	10,9	11,3	11,0	7,3	7,7	7,4
Non pauvre	89,1	88,7	89,0	92,7	92,3	92,6
Ensemble Urbain	100	100	100	100	100	100
MILIEU RURAL						
Pauvre	63,6	63,0	63,5	69,0	62,7	67,7
Non pauvre	36,4	37,0	36,5	31,0	37,3	32,3
Ensemble Rural	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE CAMEROUN						
Pauvre	42,4	40,7	41,9	37,4	31,7	36,1
Non pauvre	57,6	59,3	58,1	62,6	68,3	63,9
Ensemble Cameroun	100	100	100	100	100	100

CONCLUSION

Au Cameroun et selon les résultats du 3^{ème} RGPH, 1,5% de la population vivent avec un ou plusieurs handicaps (c'est-à-dire personne sourde ou muette ou lépreux ou infirme des membres supérieurs ou infirme des membres inférieurs ou Malade mental ou albinos). La population des personnes vivant avec un handicap compte 51,4% d'hommes contre 48,6% de femmes ; 42,0% de ces personnes résident en milieu urbain contre 58,0% qui résident en zone rurale. La surdit  est de loin le handicap le plus r pandu au sein de la population quels que soit le milieu de r sidence et le sexe. En effet, dans l'ensemble, quatre handicaps d clar s sur dix concernent la surdit  (38,8%) et par ordre d'importance apr s la surdit , se trouvent les infirmit s des membres inf rieurs (15,3%), la mutit  (14,3%), la c cit  (10,9%), la l pre (6,7%), les maladies mentales (6,3%), les infirmit s des membres sup rieurs (6,3%), l'albinisme (1,4%).

Au niveau des r gions, la moiti  d'entre elles ont une pr valence au-dessus de la moyenne nationale ; par ordre croissant d'importance de la pr valence, ces r gions sont: le Sud-Ouest (1,53%), l'Extr me-Nord (1,60%), l'Ouest (1,76%), le Nord-Ouest (1,89%) et le sud (2,46%). Les autres r gions ont une pr valence inf rieure   la moyenne nationale : l'Adamaoua (0,99%), le Nord (1,10%), l'Est (1,22%), le Littoral (1,40%) et le Centre (1,47%).

En ce qui concerne la scolarisation, on constate que la pr sence d'un handicap physique induit  galement une discrimination en mati re d'acc s   l' ducation. En effet, le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire qui s' l ve   75,5% pour l'ensemble du pays, n'est plus que de 69,9% au sein de la population des personnes vivant avec un handicap. De m me, la proportion des personnes  g es de 6 ans et plus, vivant avec un handicap et n'ayant aucun niveau d'instruction est de 35,1% soit 41,8% chez les femmes et 28,8% chez les hommes. Ces proportions sont largement au-dessus des moyennes nationales qui sont respectivement de 25,4% pour les deux sexes, soit 29,9%, chez les femmes et 20,7% chez les hommes.

Au plan  conomique, on note une participation  lev e aux activit s  conomiques chez les personnes vivant avec un handicap (46,5%) malgr  leur d savantage physique. Du fait probablement de leur handicap et aussi de leur faible niveau d'instruction, elles sont pour la plupart des ind pendants et se retrouvent surtout dans le secteur informel, notamment l'agro-pastoral (71,1%), le commerce et la production artisanale. Elles sont en outre pr sentes dans presque tous les secteurs de la production  conomique, dans des proportions certes moindres, mais qui tendent   d montrer que les personnes handicap es participent   leur propre insertion sociale   travers le travail.

Contrairement aux préjugés en matière de nuptialité des personnes vivant avec un handicap, le handicap ne constitue pas un facteur défavorisant pour le mariage au Cameroun, notamment chez les hommes. En effet, on observe que 30,4% des personnes vivant avec un handicap sont célibataires contre 41,5% de célibataires dans l'ensemble de la population. De plus, il y a moins d'union libre chez les personnes vivant avec un handicap que dans l'ensemble de la population : 3,4% sont en union libre contre 4,4% dans l'ensemble de la population alors que 51,0% sont mariés contre 47,2% dans l'ensemble de la population. On constate même chez les hommes que mis à part les malades mentaux, les muets et les albinos la proportion des mariés y est plus importante que dans la population de manière générale. Par contre, les personnes vivant avec un handicap sont plus touchées par les ruptures d'union. En effet, on dénombre chez eux : 1,7% de séparé(e)s, 1,5% de divorcé(e)s et 12,1% de veufs /veuves contre respectivement 1,0%, 0,9% et 5,2% dans l'ensemble de la population.

En ce qui concerne les chefs de ménage, une part non négligeable est constituée de personnes vivant avec un handicap (2,5%); parmi eux, 73,2% sont des hommes contre 26,8% de femmes. Pourtant, ces personnes vivant avec un handicap ont plus de mal à offrir un cadre de vie convenable à leur famille, sans doute à cause du handicap dont elles souffrent; ceci est observé aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, quel que soit le sexe du chef de ménage. Cela induit inmanquablement des conditions de vie moins bonnes dans les ménages dirigés par une personne vivant avec un handicap que dans les autres ménages et ce, quels que soit le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence. Aussi, 42% des ménages dirigés par une personne vivant avec un handicap peuvent être classés dans la catégorie de « pauvre » contre 36,1% de moyenne nationale dans cette même catégorie. Cependant, il faut souligner que toutes les personnes handicapées ne sont pas logées à la même enseigne. En effet, les malades mentaux, les aveugles et les lépreux sont parmi les catégories les plus défavorisées de personnes vivant avec un handicap.

En définitive et au regard de ce qui précède, on peut dire sans grand risque de se tromper que malgré tous les efforts fournis en faveur des personnes vivant avec un handicap par le Gouvernement ainsi que certains partenaires au développement, beaucoup reste encore à faire pour empêcher que le handicap dont sont victime une frange non négligeable de la population ne se mue en désavantage socio-économique pour eux et pour l'ensemble de la société.

BIBLIOGRAPHIE

1. **BARTBOTTE ERIC et al.**, (2001), «Prevalence of impairments, disabilities, handicaps and quality of life in the general population: a review of recent literature» in *Bulletin of the World health organisation*, WHO, Geneva.
2. **Bureau International du Travail**, (1972), *Adaptation des emplois pour les invalides*, BIT, Genève.
3. **MBOGONI M.**, (2002) *Disability Census questions: the perspective of developing countries*, United Nations, Washington D.C.
4. **MBOGONI M., ME A.**, (2002) *Revising the United Nations Census recommendations on disability*, United Nations, Washington D.C.
5. **MBOGONI M., SYNNEBORN M.**, (2003) *General disability measures in developing countries – relationship to purposes for measurement*, United Nations, Ottawa.
6. **Ministère des affaires sociales**, (1981), « Handicap : prévention et suivi » in *les journées de Yaoundé* , MINAS, Yaoundé.
7. **Ministère des affaires sociales et de la condition féminine**, (1989), *recensement des handicapés : tome1&2*, MINASCOF, Yaoundé.
8. **MONTES A., MASSIAH E.**, (2001) *Disability Data: Survey and Methods Issues in Latin America and the Caribbean*, Inter-American Development Bank, Sustainable Development, Social Programs Division, Washington D.C.
9. **NDJENTCHE L.**, (1988), *L'insertion socioprofessionnelle des handicaps physiques ; l'exemple des aides du Ministère camerounais des affaires sociales*, Marseille II,.
10. **Ramachandran K., Jumoondar S.**, (2005) *Disability in Mauritius - pattern, trend and policy implications*, IUSSP, Tours.
11. **United Nations**, (1992), *Recueil de statistiques sur les incapacités*, (ST/ESASTAT/SER, Y/4), UN, New York.
12. **United Nations**, (1995), *Report of the World Summit for Social Development*, A/CONF, 166/9, UN, Copenhagen.

13. **United Nations**, (1998), *Principles and recommendations for population and housing censuses*, UN, Series M, n° 67, New York.
14. **United Nations**, (1998), *Principles and Recommendations for Population and Housing Censuses, Revision 1*, UN, New York.
15. **United Nations**, (2002), *Report of the Washington City Group on disability measurement*, UN, Washington D.C.
16. **United Nations**, (2001), *Guidelines and principles for the development of disability statistics*, UN, Series Y, n° 10, New York.
17. **World Health Organization**, (2001), *International Classification of Functioning, Disability and Health – ICF*, WHO, Geneva.

ANNEXES

Tableau A1 : Répartition de la population présentant un handicap par région et par milieu de résidence selon le sexe et selon l'âge

Région	Sexe		Groupe d'âges			
	Masculin	Féminin	00-14 ans	15-24 ans	25-59 ans	60ans et +
MILIEU URBAIN						
Adamaoua	1 488	1 223	733	519	1 053	406
Centre	12 998	11 618	6 249	5 288	10 320	2 759
Est	1 538	1 179	662	539	1 144	372
Extrême-Nord	6 816	6 322	4 911	2 569	4 171	1 487
Littoral	16 104	14 709	7 701	5 916	13 257	3 939
Nord	2 384	1 897	1 214	814	1 735	518
Nord-Ouest	5 207	4 943	3 177	2 324	3 444	1 205
Ouest	5 590	5 614	3 068	1 949	4 217	1 970
Sud	1 805	1 508	559	743	1 387	624
Sud-Ouest	3 775	3 441	2 215	1 654	2 657	690
Ensemble Urbain	57 705	52 454	30 489	22 315	43 385	13 970
MILIEU RURAL						
Adamaoua	2 477	3 414	1 577	999	2 109	1 206
Centre	10 913	9 582	3 172	2 320	7 759	7 244
Est	3 504	3 063	1 441	889	2 857	1 380
Extrême-Nord	18 029	17 908	15 016	5 185	10 627	5 109
Littoral	2 160	1 662	453	375	1 548	1 446
Nord	7 324	6 647	5 067	2 124	4 807	1 973
Nord-Ouest	10 564	11 460	7 260	3 666	7 448	3 650
Ouest	9 001	9 541	3 952	2 135	6 578	5 877
Sud	6 371	5 707	1 308	1 258	4 606	4 906
Sud-Ouest	6 690	5 943	3 986	2 054	4 716	1 877
Ensemble Rural	77 033	74 927	43 232	21 005	53 055	34 668
ENSEMBLE						
Adamaoua	3 965	4 637	2 310	1 518	3 162	1 612
Centre	23 911	21 200	9 421	7 608	18 079	10 003
Est	5 042	4 242	2 103	1 428	4 001	1 752
Extrême-Nord	24 845	24 230	19 927	7 754	14 798	6 596
Littoral	18 264	16 371	8 154	6 291	14 805	5 385
Nord	9 708	8 544	6 281	2 938	6 542	2 491
Nord-Ouest	15 771	16 403	10 437	5 990	10 892	4 855
Ouest	14 591	15 155	7 020	4 084	10 795	7 847
Sud	8 176	7 215	1 867	2 001	5 993	5 530
Sud-Ouest	10 465	9 384	6 201	3 708	7 373	2 567
Ensemble Cameroun	134 738	127 381	73 721	43 320	96 440	48 638

Tableau A2 : Répartition de la population dont le statut par rapport au handicap a été déclaré par région et par milieu de résidence selon le sexe et selon l'âge

Région	Sexe		Groupe d'âges			
	Masculin	Féminin	00-14 ans	15-24 ans	25-59 ans	60ans et +
MILIEU URBAIN						
Adamaoua	171 397	167 830	151 518	77 832	96 822	13 055
Centre	1 108 530	1 094 238	829 784	557 617	763 128	52 239
Est	140 491	136 506	124 357	65 658	78 908	8 074
Extrême-Nord	354 537	340 178	323 455	148 526	190 560	32 174
Littoral	1 151 390	1 144 731	792 847	538 309	884 313	80 652
Nord	236 486	227 051	207 171	103 927	135 871	16 568
Nord-Ouest	311 411	324 266	259 029	167 016	182 591	27 041
Ouest	351 837	369 922	314 932	168 696	204 223	33 908
Sud	116 529	107 532	86 150	65 261	65 709	6 941
Sud-Ouest	277 697	273 256	202 468	147 744	183 574	17 167
Ensemble Urbain	4 220 305	4 185 510	3 291 711	2 040 586	2 785 699	287 819
MILIEU RURAL						
Adamaoua	259 273	268 956	261 934	96 712	143 383	26 200
Centre	426 971	435 981	369 090	143 494	271 103	79 265
Est	239 413	245 519	228 596	81 517	149 861	24 958
Extrême-Nord	1 156 121	1 209 336	1 226 165	387 150	616 105	136 037
Littoral	94 435	89 187	68 612	31 344	66 404	17 262
Nord	585 241	608 528	605 583	207 453	331 267	49 466
Nord-Ouest	504 667	561 975	499 117	203 297	299 430	64 798
Ouest	439 034	527 124	460 963	155 251	258 057	91 887
Sud	199 977	201 284	155 557	62 934	134 643	48 127
Sud-Ouest	378 487	364 643	318 591	142 584	247 346	34 609
Ensemble Rural	4 283 619	4 512 533	4 194 208	1 511 736	2 517 599	572 609
ENSEMBLE						
Adamaoua	430 670	436 786	413 452	174 544	240 205	39 255
Centre	1 535 501	1 530 219	1 198 874	701 111	1 034 231	131 504
Est	379 904	382 025	352 953	147 175	228 769	33 032
Extrême-Nord	1 510 658	1 549 514	1 549 620	535 676	806 665	168 211
Littoral	1 245 825	1 233 918	861 459	569 653	950 717	97 914
Nord	821 727	835 579	812 754	311 380	467 138	66 034
Nord-Ouest	816 078	886 241	758 146	370 313	482 021	91 839
Ouest	790 871	897 046	775 895	323 947	462 280	125 795
Sud	316 506	308 816	241 707	128 195	200 352	55 068
Sud-Ouest	656 184	637 899	521 059	290 328	430 920	51 776
Ensemble Cameroun	8 503 924	8 698 043	7 485 919	3 552 322	5 303 298	860 428

Tableau A3 : Taux de prévalence (%) du handicap par région et par milieu de résidence selon le sexe et l'âge

Région	Masculin					Féminin					Ensemble				
	00-14	15-24	25-59	60+	Total	00-14	15-24	25-59	60+	Total	00-14	15-24	25-59	60+	Total
MILIEU URBAIN															
Adamaoua	0,5	0,7	1,3	3,2	0,9	0,5	0,6	0,9	3,0	0,7	0,5	0,7	1,1	3,1	0,8
Centre	0,8	1,0	1,4	5,7	1,2	0,7	0,9	1,3	4,9	1,1	0,8	0,9	1,4	5,3	1,1
Est	0,6	0,9	1,7	5,5	1,1	0,5	0,7	1,2	3,8	0,9	0,5	0,8	1,4	4,6	1,0
Extrême-Nord	1,5	1,7	2,3	4,6	1,9	1,5	1,7	2,0	4,6	1,9	1,5	1,7	2,2	4,6	1,9
Littoral	1,0	1,2	1,6	5,6	1,4	1,0	1,0	1,4	4,3	1,3	1,0	1,1	1,5	4,9	1,3
Nord	0,6	0,9	1,4	3,2	1,0	0,6	0,7	1,1	3,0	0,8	0,6	0,8	1,3	3,1	0,9
Nord-Ouest	1,2	1,5	2,0	4,9	1,7	1,2	1,3	1,8	4,0	1,5	1,2	1,4	1,9	4,5	1,6
Ouest	1,0	1,2	2,2	6,4	1,6	0,9	1,1	2,0	5,4	1,5	1,0	1,2	2,1	5,8	1,6
Sud	0,8	1,2	2,2	9,4	1,5	0,5	1,1	2,0	8,7	1,4	0,6	1,1	2,1	9,0	1,5
Sud-Ouest	1,2	1,1	1,4	4,1	1,4	1,0	1,1	1,4	3,9	1,3	1,1	1,1	1,4	4,0	1,3
Ensemble urbain	0,9	1,2	1,6	5,2	1,4	0,9	1,0	1,5	4,5	1,3	0,9	1,1	1,6	4,9	1,3
MILIEU RURAL															
Adamaoua	0,5	0,8	1,3	3,5	1,0	0,7	1,3	1,6	6,0	1,3	0,6	1,0	1,5	4,6	1,1
Centre	0,9	1,8	3,3	10,4	2,6	0,8	1,4	2,4	8,2	2,2	0,9	1,6	2,9	9,1	2,4
Est	0,6	1,2	2,1	6,5	1,5	0,6	1,0	1,7	4,7	1,2	0,6	1,1	1,9	5,5	1,4
Extrême-Nord	1,2	1,4	1,9	3,8	1,6	1,2	1,3	1,6	3,7	1,5	1,2	1,3	1,7	3,8	1,5
Littoral	0,7	1,4	2,6	9,8	2,3	0,6	1,0	2,1	7,1	1,9	0,7	1,2	2,3	8,4	2,1
Nord	0,8	1,0	1,7	4,2	1,3	0,8	1,0	1,3	3,7	1,1	0,8	1,0	1,5	4,0	1,2
Nord-Ouest	1,4	1,7	2,7	6,0	2,1	1,5	1,9	2,3	5,2	2,0	1,5	1,8	2,5	5,6	2,1
Ouest	0,9	1,5	3,1	8,1	2,1	0,8	1,3	2,2	5,3	1,8	0,9	1,4	2,5	6,4	1,9
Sud	0,8	2,2	3,8	11,4	3,2	0,8	1,8	3,0	9,3	2,8	0,8	2,0	3,4	10,2	3,0
Sud-Ouest	1,3	1,4	2,0	5,7	1,8	1,2	1,5	1,8	5,0	1,6	1,3	1,4	1,9	5,4	1,7
Ensemble rural	1,0	1,4	2,3	6,4	1,8	1,0	1,4	1,9	5,7	1,7	1,0	1,4	2,1	6,1	1,7
ENSEMBLE															
Adamaoua	0,5	0,7	1,3	3,4	0,9	0,6	1,0	1,3	4,9	1,1	0,6	0,9	1,3	4,1	1,0
Centre	0,8	1,2	1,9	8,5	1,6	0,7	1,0	1,6	6,9	1,4	0,8	1,1	1,7	7,6	1,5
Est	0,6	1,1	1,9	6,2	1,3	0,6	0,9	1,6	4,5	1,1	0,6	1,0	1,7	5,3	1,2
Extrême-Nord	1,3	1,5	2,0	3,9	1,6	1,3	1,4	1,7	3,9	1,6	1,3	1,4	1,8	3,9	1,6
Littoral	0,9	1,2	1,6	6,4	1,5	1,0	1,0	1,5	4,8	1,3	0,9	1,1	1,6	5,5	1,4
Nord	0,8	1,0	1,6	4,0	1,2	0,8	0,9	1,2	3,5	1,0	0,8	0,9	1,4	3,8	1,1
Nord-Ouest	1,4	1,6	2,4	5,7	1,9	1,4	1,6	2,1	4,9	1,9	1,4	1,6	2,3	5,3	1,9
Ouest	0,9	1,3	2,7	7,6	1,8	0,9	1,2	2,1	5,4	1,7	0,9	1,3	2,3	6,2	1,8
Sud	0,8	1,7	3,3	11,2	2,6	0,7	1,4	2,7	9,2	2,3	0,8	1,6	3,0	10,0	2,5
Sud-Ouest	1,2	1,3	1,8	5,2	1,6	1,1	1,3	1,6	4,6	1,5	1,2	1,3	1,7	5,0	1,5
Ensemble	1,0	1,3	2,0	6,0	1,6	1,0	1,2	1,7	5,3	1,5	1,0	1,2	1,8	5,7	1,5

Tableau A4 : Répartition (%) de la population handicapée par type de handicap et par sexe selon la région de résidence

Type de handicap	Sexe	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest	Ensemble
SOURD	Masculin	32,7	49,8	46,7	49,0	49,7	48,3	46,9	46,8	51,9	49,9	48,2
	Féminin	67,3	50,2	53,3	51,0	50,3	51,7	53,1	53,2	48,1	50,1	51,8
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
MUET	Masculin	50,6	48,4	47,8	50,0	50,0	53,0	50,2	47,5	49,3	52,7	49,8
	Féminin	49,4	51,6	52,2	50,0	50,0	47,0	49,8	52,5	50,7	47,3	50,2
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
AVEUGLE	Masculin	23,5	54,3	46,9	49,5	55,6	52,3	42,7	49,6	48,7	56,5	48,5
	Féminin	76,5	45,7	53,1	50,5	44,4	47,7	57,3	50,4	51,3	43,5	51,5
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
INFIRME MEMBRES SUPERIEURS	Masculin	60,3	58,9	60,6	58,5	59,6	63,4	50,8	56,2	57,3	60,0	57,6
	Féminin	39,7	41,1	39,4	41,5	40,4	36,6	49,2	43,8	42,7	40,0	42,4
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
INFIRME MEMBRES INFÉRIEURS	Masculin	60,1	57,2	60,0	53,7	57,7	61,7	53,3	54,3	56,9	56,4	56,6
	Féminin	39,9	42,8	40,0	46,3	42,3	38,3	46,7	45,7	43,1	43,6	43,4
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
MALADE MENTAL	Masculin	58,8	52,2	55,0	49,9	53,5	55,5	53,7	51,9	51,5	52,2	52,5
	Féminin	41,2	47,8	45,0	50,1	46,5	44,5	46,3	48,1	48,5	47,8	47,5
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
LEPREUX	Masculin	57,0	51,7	53,8	48,7	51,3	54,3	52,1	50,3	52,2	52,7	50,9
	Féminin	43,0	48,3	46,2	51,3	48,7	45,7	47,9	49,7	47,8	47,3	49,1
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
ALBINOS	Masculin	54,8	54,8	49,5	54,5	48,5	52,5	53,4	47,7	50,8	52,3	51,7
	Féminin	45,2	45,2	50,5	45,5	51,5	47,5	46,6	52,3	49,2	47,7	48,3
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

**Tableau A5 : Répartition (%) de la population handicapée par type de handicap et par sexe
selon la région de résidence (Milieu urbain)**

Type de handicap	Sexe	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest	Ensemble
SOURD	Masculin	50,2	50,0	53,6	49,9	49,5	51,8	50,0	45,9	54,5	51,3	49,7
	Féminin	49,8	50,0	46,4	50,1	50,5	48,2	50,0	54,1	45,5	48,7	50,3
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
MUET	Masculin	47,7	49,3	45,3	52,5	50,1	54,7	52,4	49,9	54,3	52,2	50,7
	Féminin	52,3	50,7	54,7	47,5	49,9	45,3	47,6	50,1	45,7	47,8	49,3
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
AVEUGLE	Masculin	56,2	51,7	55,1	50,9	53,8	58,5	55,6	37,1	49,5	50,9	51,1
	Féminin	43,8	48,3	44,9	49,1	46,2	41,5	44,4	62,9	50,5	49,1	48,9
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
INFIRME MEMBRES SUPERIEURS	Masculin	59,0	58,6	62,4	64,0	59,0	64,4	57,7	60,4	61,6	60,7	59,8
	Féminin	41,0	41,4	37,6	36,0	41,0	35,6	42,3	39,6	38,4	39,3	40,2
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
INFIRME MEMBRES INFÉRIEURS	Masculin	61,6	57,9	61,8	57,5	57,6	61,7	52,5	57,3	56,7	55,0	57,6
	Féminin	38,4	42,1	38,2	42,5	42,4	38,3	47,5	42,7	43,3	45,0	42,4
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
MALADE MENTAL	Masculin	65,9	51,9	55,7	53,9	53,2	55,9	56,3	54,3	54,2	50,9	53,8
	Féminin	34,1	48,1	44,3	46,1	46,8	44,1	43,7	45,7	45,8	49,1	46,2
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
LEPREUX	Masculin	52,7	52,3	50,0	52,5	50,1	50,2	54,3	53,0	51,0	53,6	52,1
	Féminin	47,3	47,7	50,0	47,5	49,9	49,8	45,7	47,0	49,0	46,4	47,9
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
ALBINOS	Masculin	53,8	54,5	57,4	63,6	46,7	49,2	54,6	50,8	65,0	50,5	52,3
	Féminin	46,2	45,5	42,6	36,4	53,3	50,8	45,4	49,2	35,0	49,5	47,7
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau A6 : Répartition (%) de la population handicapée par type de handicap et par sexe selon la région de résidence (Milieu rural)

Type de handicap	Sexe	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest	Ensemble
SOURD	Masculin	27,2	49,2	44,1	48,6	53,4	47,5	45,3	47,5	51,0	49,1	47,0
	Féminin	72,8	50,8	55,9	51,4	46,6	52,5	54,7	52,5	49,0	50,9	53,0
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
MUET	Masculin	52,8	46,6	48,9	49,0	49,1	52,3	48,7	45,6	47,9	53,0	49,1
	Féminin	47,2	53,4	51,1	51,0	50,9	47,7	51,3	54,4	52,1	47,0	50,9
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
AVEUGLE	Masculin	19,7	56,0	44,6	49,1	61,9	50,9	39,7	57,3	48,5	58,3	47,3
	Féminin	80,3	44,0	55,4	50,9	38,1	49,1	60,3	42,7	51,5	41,7	52,7
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
INFIRME MEMBRES SUPERIEURS	Masculin	61,0	59,1	59,8	56,8	62,4	62,9	48,6	53,9	56,3	59,5	56,3
	Féminin	39,0	40,9	40,2	43,2	37,6	37,1	51,4	46,1	43,7	40,5	43,7
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
INFIRME MEMBRES INFERIEURS	Masculin	59,1	56,4	59,2	52,3	58,5	61,7	53,6	52,7	56,9	57,2	55,8
	Féminin	40,9	43,6	40,8	47,7	41,5	38,3	46,4	47,3	43,1	42,8	44,2
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
MALADE MENTAL	Masculin	55,0	52,6	54,6	48,8	55,5	55,4	52,3	50,9	50,8	53,0	51,6
	Féminin	45,0	47,4	45,4	51,2	44,5	44,6	47,7	49,1	49,2	47,0	48,4
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
LEPREUX	Masculin	59,1	50,4	55,3	47,3	62,6	55,4	50,8	48,6	52,8	52,3	50,0
	Féminin	40,9	49,6	44,7	52,7	37,4	44,6	49,2	51,4	47,2	47,7	50,0
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
ALBINOS	Masculin	55,3	55,6	45,5	52,1	60,9	53,5	52,4	45,4	46,1	53,6	51,2
	Féminin	44,7	44,4	54,5	47,9	39,1	46,5	47,6	54,6	53,9	46,4	48,8
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau A7 : Répartition (%) de la population handicapée par région et milieu de résidence selon le type de handicap

Région	Sourd	Muet	Aveugle	Infirmes des membres supérieurs	Infirmes des membres inférieurs	Malade mental	Lépreux	Albinos	Total
MILIEU URBAIN									
Adamaoua	31,0	17,4	8,5	8,5	20,3	7,8	5,7	0,9	100
Centre	34,6	16,9	7,8	6,8	20,0	6,8	5,1	2,1	100
Est	20,4	12,8	10,7	11,7	29,8	8,4	4,1	2,1	100
Extrême-Nord	50,2	16,2	7,1	2,3	7,6	4,4	11,8	0,5	100
Littoral	43,4	15,6	7,0	5,2	16,0	5,7	5,4	1,7	100
Nord	40,6	16,9	9,3	7,1	13,7	5,6	5,3	1,4	100
Nord-Ouest	45,3	16,1	7,5	5,4	10,5	5,4	7,6	2,2	100
Ouest	39,9	15,5	10,3	6,5	14,1	7,0	4,7	2,1	100
Sud	16,2	10,7	10,0	11,0	36,8	8,1	4,7	2,5	100
Sud-Ouest	53,9	13,9	5,6	4,2	11,9	4,0	5,2	1,3	100
Ensemble Urbain	41,4	15,8	7,7	5,6	15,6	5,9	6,3	1,7	100
MILIEU RURAL									
Adamaoua	37,0	9,1	26,7	5,9	11,0	5,3	4,4	0,6	100
Centre	18,5	12,0	16,1	11,4	27,8	9,4	3,5	1,3	100
Est	23,2	12,1	15,4	10,8	25,6	6,8	4,3	1,7	100
Extrême-Nord	47,2	15,9	8,9	2,8	8,0	5,5	11,0	0,6	100
Littoral	18,5	12,0	18,4	9,9	25,9	7,6	5,4	2,3	100
Nord	47,6	12,8	12,8	4,2	9,8	5,2	6,3	1,3	100
Nord-Ouest	40,6	12,0	15,7	8,6	10,5	4,8	6,7	1,2	100
Ouest	30,3	13,1	11,4	8,2	18,5	11,3	5,2	1,9	100
Sud	12,6	10,3	17,8	13,2	32,4	9,0	2,6	2,1	100
Sud-Ouest	48,4	13,9	9,6	3,9	11,6	4,2	7,4	1,1	100
Ensemble Rural	36,9	13,2	13,3	6,7	15,0	6,6	7,0	1,2	100
ENSEMBLE									
Adamaoua	35,4	11,3	21,8	6,6	13,5	6,0	4,7	0,7	100
Centre	27,8	14,8	11,3	8,7	23,3	7,9	4,4	1,7	100
Est	22,4	12,3	14,1	11,1	26,8	7,3	4,2	1,8	100
Extrême-Nord	48,0	15,9	8,4	2,7	7,9	5,2	11,2	0,6	100
Littoral	41,0	15,3	8,1	5,6	17,0	5,9	5,4	1,8	100
Nord	46,0	13,8	12,0	4,9	10,7	5,3	6,1	1,3	100
Nord-Ouest	42,1	13,3	13,0	7,5	10,5	5,0	7,0	1,5	100
Ouest	34,2	14,0	11,0	7,5	16,7	9,6	5,0	2,0	100
Sud	13,4	10,4	16,1	12,7	33,4	8,8	3,1	2,2	100
Sud-Ouest	50,4	13,9	8,1	4,0	11,7	4,1	6,6	1,1	100
Ensemble Cameroun	38,8	14,3	10,9	6,3	15,3	6,3	6,7	1,4	100

Tableau A8 : Répartition des enfants de 6-11ans/6-12ans* vivant avec un handicap par région de résidence selon le statut de scolarisation dans l'enseignement primaire et le sexe

Région	Elèves du primaire âgés de 6-11ans/6-12ans* vivant avec un handicap			Ensemble des enfants âgés de 6-11ans/6-12ans* vivant avec un handicap		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
MILIEU URBAIN						
Adamaoua	89	92	181	133	151	284
Centre	962	913	1 875	1 202	1 136	2 338
Est	95	99	194	131	133	264
Extrême-Nord	678	593	1 271	955	929	1 884
Littoral	1 125	1 133	2 258	1 377	1 379	2 756
Nord	182	149	331	245	212	457
Nord-Ouest*	563	565	1 128	748	716	1 464
Ouest	534	494	1 028	680	579	1 259
Sud	121	65	186	151	78	229
Sud-Ouest*	447	351	798	586	458	1 044
Ensemble Urbain	4 796	4 454	9 250	6 208	5 771	11 979
MILIEU RURAL						
Adamaoua	137	195	332	374	474	848
Centre	518	407	925	735	583	1 318
Est	206	194	400	322	312	634
Extrême-Nord	1 921	1 640	3 561	2 995	2 815	5 810
Littoral	86	59	145	106	74	180
Nord	583	450	1 033	1 045	946	1 991
Nord-Ouest*	1 339	1 149	2 488	1 894	1 649	3 543
Ouest	668	606	1 274	873	784	1 657
Sud	203	170	373	280	233	513
Sud-Ouest*	693	745	1 438	952	948	1 900
Ensemble Rural	6 354	5 615	11 969	9 576	8 818	18 394
ENSEMBLE						
Adamaoua	226	287	513	507	625	1 132
Centre	1 480	1 320	2 800	1 937	1 719	3 656
Est	301	293	594	453	445	898
Extrême-Nord	2 599	2 233	4 832	3 950	3 744	7 694
Littoral	1 211	1 192	2 403	1 483	1 453	2 936
Nord	765	599	1 364	1 290	1 158	2 448
Nord-Ouest*	1 902	1 714	3 616	2 642	2 365	5 007
Ouest	1 202	1 100	2 302	1 553	1 363	2 916
Sud	324	235	559	431	311	742
Sud-Ouest*	1 140	1 096	2 236	1 538	1 406	2 944
Ensemble	11 150	10 069	21 219	15 784	14 589	30 373

* Pour les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ce sont les tranches d'âges 6 à 12 ans qui ont été considérées

Tableau A9 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par branche et par secteur d'activité selon la région de résidence et le sexe

Branche/Secteur d'activité	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest	Ensemble Cameroun
Hommes de 15 ans et plus vivant avec un handicap											
Agriculture, Sylviculture, Chasse, Pêche	71,7	55,9	79,1	86,4	26,0	84,1	65,7	61,0	71,3	69,7	65,5
Industrie extractive	0,0	0,2	0,3	0,0	0,3	0,0	0,1	0,1	0,3	0,9	0,2
Activités de fabrication	4,2	6,3	2,8	1,7	9,1	3,3	8,3	8,9	5,9	4,1	5,6
Production / Distribution eau et électricité	0,1	0,4	0,1	0,1	1,1	0,1	0,2	0,2	0,5	0,4	0,3
Construction	2,3	4,2	1,7	1,3	7,0	1,4	4,0	4,1	3,3	2,4	3,4
Commerce/Entretien	9,0	10,2	5,8	4,1	17,4	4,2	7,9	9,2	5,9	6,9	8,3
Hôtels et restaurants	0,5	0,8	0,2	0,1	1,4	0,2	0,1	0,3	0,6	0,2	0,5
Transport et Communication	3,4	5,0	2,5	1,5	13,4	1,2	3,8	4,6	2,9	4,5	4,5
Activités Financières	0,1	0,4	0,1	0,0	1,0	0,1	0,3	0,2	0,1	0,2	0,3
Immobilier/Location	0,6	1,7	0,6	0,3	4,5	0,3	0,9	0,9	0,7	0,6	1,3
Administration Publique/Défense et Autres Services	8,2	14,7	6,8	4,4	18,8	5,2	8,8	10,6	8,5	10,0	10,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Secteur d'activités											
Secteur Primaire	71,7	55,9	79,1	86,4	26,0	84,1	65,7	61,0	71,3	69,7	65,5
Secteur secondaire	6,6	11,2	4,8	3,1	17,5	4,8	12,6	13,3	10,0	7,9	9,6
Secteur tertiaire	21,7	32,9	16,1	10,5	56,4	11,1	21,8	25,7	18,7	22,4	24,9
Femmes de 15 ans et plus vivant avec un handicap											
Agriculture, Sylviculture, Chasse, Pêche	78,7	68,1	91,8	95,6	36,4	92,9	85,4	82,5	83,5	72,7	79,2
Industrie extractive	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0
Activités de fabrication	3,4	5,1	1,0	0,7	12,0	1,5	4,8	3,8	3,5	5,4	4,1
Production / Distribution eau et électricité	0,0	0,1	0,1	0,0	0,3	0,0	0,1	0,1	0,0	0,3	0,1
Construction	0,0	0,3	0,0	0,0	0,4	0,0	0,1	0,3	0,1	0,1	0,2
Commerce/Entretien	11,7	13,1	4,7	2,8	29,9	4,0	6,3	8,5	7,7	13,5	9,7
Hôtels et restaurants	1,1	1,2	0,5	0,2	3,0	0,3	0,3	0,7	0,9	1,5	0,9
Transport et Communication	0,9	0,7	0,2	0,1	2,4	0,1	0,1	0,4	0,4	0,4	0,5
Activités Financières	0,0	0,4	0,1	0,0	0,8	0,0	0,0	0,2	0,0	0,2	0,2
Immobilier/Location	0,0	0,9	0,2	0,0	1,4	0,0	0,1	0,1	0,2	0,5	0,4
Administration Publique/Défense et Autres Services	4,3	10,2	1,4	0,6	13,5	1,1	2,6	3,3	3,5	5,2	4,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Secteur d'activités											
Secteur Primaire	78,7	68,1	91,8	95,6	36,4	92,9	85,4	82,5	83,5	72,7	79,2
Secteur secondaire	3,4	5,5	1,2	0,7	12,8	1,5	5,1	4,2	3,5	6,0	4,4
Secteur tertiaire	17,9	26,4	7,0	3,7	50,8	5,5	9,5	13,3	12,9	21,3	16,4

Tableau A10 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par branche et par secteur d'activité selon la région de résidence et le sexe (Milieu urbain)

Branche/Secteur d'activité	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest	Urbain Cameroun
Hommes de 15 ans et plus vivant avec un handicap											
Agriculture, Sylviculture, Chasse, Pêche	32,3	12,5	44,4	51,4	14,1	45,2	27,0	32,6	13,5	27,1	24,4
Industrie extractive	0,0	0,2	0,4	0,1	0,3	0,0	0,0	0,1	0,4	2,8	0,4
Activités de fabrication	8,0	10,4	5,8	5,1	9,9	10,2	11,3	11,9	11,0	8,6	9,6
Production / Distribution eau et électricité	0,2	0,9	0,2	0,3	1,2	0,4	0,6	0,5	1,6	0,7	0,8
Construction	5,7	7,5	4,6	4,1	8,0	4,4	8,1	5,5	7,4	5,6	6,7
Commerce/Entretien	21,9	21,1	13,3	14,9	20,3	15,4	17,9	16,0	20,2	17,1	18,7
Hôtels et restaurants	1,0	1,7	0,6	0,5	1,7	0,6	0,1	0,7	2,7	0,8	1,2
Transport et Communication	9,2	10,2	7,7	6,5	16,0	4,9	11,2	9,9	10,1	12,5	11,2
Activités Financières	0,2	1,1	0,4	0,2	1,2	0,3	0,8	0,5	0,2	0,7	0,8
Immobilier/Location	1,5	3,8	1,9	1,4	5,3	0,8	2,3	1,5	2,3	1,5	3,1
Administration Publique/Défense et Autres Services	19,9	30,6	20,6	15,6	22,0	17,9	20,7	20,7	30,6	22,6	23,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Secteur d'activités											
Secteur Primaire	32,3	12,5	44,4	51,4	14,1	45,2	27,0	32,6	13,5	27,1	24,4
Secteur secondaire	13,9	19,0	11,0	9,6	19,4	14,9	20,0	18,0	20,4	17,7	17,5
Secteur tertiaire	53,7	68,5	44,6	39,0	66,5	39,9	53,0	49,4	66,1	55,2	58,1
Femmes de 15 ans et plus vivant avec un handicap											
Agriculture, Sylviculture, Chasse, Pêche	43,9	20,1	64,9	79,8	22,4	52,1	57,8	52,9	23,2	30,8	38,0
Industrie extractive	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,1
Activités de fabrication	8,9	12,1	3,8	2,9	14,4	9,2	11,0	8,8	13,5	11,7	11,0
Production / Distribution eau et électricité	0,0	0,2	0,5	0,0	0,4	0,0	0,3	0,3	0,0	1,0	0,3
Construction	0,0	0,6	0,0	0,3	0,5	0,4	0,6	0,6	0,6	0,4	0,5
Commerce/Entretien	27,6	32,0	20,4	12,0	36,4	26,1	20,3	22,5	36,8	35,0	28,7
Hôtels et restaurants	3,3	2,9	1,4	1,0	3,6	2,1	0,8	2,2	5,8	4,8	2,8
Transport et Communication	3,3	1,6	0,9	0,3	3,0	0,8	0,4	1,4	2,6	1,2	1,7
Activités Financières	0,0	1,0	0,5	0,0	1,0	0,4	0,1	0,8	0,0	0,6	0,7
Immobilier/Location	0,0	2,4	0,9	0,3	1,7	0,0	0,6	0,4	1,0	1,0	1,2
Administration Publique/Défense et Autres Services	13,0	27,1	6,6	3,4	16,5	8,8	8,1	10,1	16,5	13,1	15,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Secteur d'activités											
Secteur Primaire	43,9	20,1	64,9	79,8	22,4	52,1	57,8	52,9	23,2	30,8	24,4
Secteur secondaire	8,9	12,9	4,3	3,2	15,4	9,7	11,9	9,7	14,2	13,7	17,5
Secteur tertiaire	47,2	66,9	30,8	17,0	62,3	38,2	30,3	37,5	62,6	55,6	58,1

Tableau A11 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par branche et par secteur d'activité selon la région de résidence et le sexe (Milieu rural)

Branche/Secteur d'activité	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest	Ensemble Cameroun
Hommes de 15 ans et plus vivant avec un handicap											
Agriculture, Sylviculture, Chasse, Pêche	90,3	87,6	90,6	96,4	82,5	95,3	80,3	76,2	83,0	87,4	87,7
Industrie extractive	0,0	0,2	0,2	0,0	0,4	0,0	0,1	0,1	0,3	0,1	0,1
Activités de fabrication	2,4	3,3	1,8	0,8	5,4	1,3	7,2	7,3	4,8	2,3	3,5
Production / Distribution eau et électricité	0,0	0,1	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,1
Construction	0,7	1,9	0,8	0,5	2,3	0,6	2,4	3,3	2,5	1,0	1,6
Commerce/Entretien	2,9	2,1	3,4	1,1	3,6	1,0	4,2	5,5	3,0	2,6	2,7
Hôtels et restaurants	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1
Transport et Communication	0,7	1,3	0,8	0,1	1,2	0,2	1,0	1,7	1,5	1,2	0,9
Activités Financières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0
Immobilier/Location	0,1	0,2	0,2	0,0	0,8	0,1	0,4	0,5	0,4	0,2	0,3
Administration Publique/Défense et Autres Services	2,6	3,2	2,3	1,2	3,3	1,5	4,2	5,3	4,0	4,7	3,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Secteur d'activités											
Secteur Primaire	90,3	87,6	90,6	96,4	82,5	95,3	80,3	76,2	83,0	87,4	87,7
Secteur secondaire	3,1	5,5	2,8	1,3	8,5	1,9	9,7	10,8	7,9	3,8	5,3
Secteur tertiaire	6,6	6,9	6,7	2,4	9,0	2,8	10,0	13,0	9,1	8,8	7,0
Femmes de 15 ans et plus vivant avec un handicap											
Agriculture, Sylviculture, Chasse, Pêche	91,1	94,1	97,3	98,3	87,2	98,4	93,3	92,1	92,3	89,7	94,4
Industrie extractive	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités de fabrication	1,4	1,4	0,4	0,3	3,4	0,4	3,1	2,2	2,0	2,8	1,6
Production / Distribution eau et électricité	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Construction	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Commerce/Entretien	6,1	2,9	1,4	1,2	6,1	1,0	2,3	4,0	3,5	4,8	2,7
Hôtels et restaurants	0,3	0,2	0,3	0,1	0,6	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Transport et Communication	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Activités Financières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Immobilier/Location	0,0	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,3	0,1
Administration Publique/Défense et Autres Services	1,2	1,0	0,3	0,1	2,5	0,1	1,1	1,2	1,7	2,0	0,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Secteur d'activités											
Secteur Primaire	91,1	94,1	97,3	98,3	87,2	98,4	93,3	92,1	92,3	89,7	94,4
Secteur secondaire	1,4	1,5	0,6	0,3	3,4	0,4	3,1	2,4	2,0	2,9	1,7
Secteur tertiaire	7,5	4,4	2,1	1,5	9,4	1,2	3,6	5,6	5,7	7,4	4,0

Tableau A12 : Répartition (%) des hommes âgés de 15 ans et plus vivant avec un handicap par statut dans l'emploi selon leur région et milieu de résidence

Statut dans l'emploi	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest
MILIEU URBAIN										
Salarié permanent	20,4	36,9	22,8	19,7	38,2	19,8	22,9	24,9	29,6	23,3
Salarié temporaire	13,6	16,5	10,0	14,6	15,2	12,7	9,7	11,6	23,4	12,3
Employeur	1,3	1,1	0,5	0,7	0,9	0,5	0,9	0,4	0,3	0,6
Indépendant	60,2	41,4	63,2	59,7	42,7	62,1	62,8	57,4	42,1	58,5
Aide Familial	4,2	3,6	3,4	4,7	2,8	4,6	3,5	5,7	3,1	4,7
Apprenti rémunéré	0,2	0,5	0,0	0,5	0,1	0,2	0,0	0,0	1,4	0,5
Apprenti non rémunéré	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
Ensemble Urbain	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
MILIEU RURAL										
Salarié permanent	2,8	4,1	3,1	1,5	9,2	1,7	4,1	5,2	7,1	5,8
Salarié temporaire	5,8	4,7	3,4	9,7	10,4	2,0	12,4	5,5	6,2	12,4
Employeur	0,2	0,6	0,1	0,3	0,7	0,4	0,5	0,2	0,2	0,9
Indépendant	83,4	84,7	88,5	77,6	75,0	86,6	78,8	84,3	79,1	76,2
Aide Familial	7,9	6,0	4,8	10,7	4,6	9,2	4,2	4,7	7,2	4,3
Apprenti rémunéré	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2
Apprenti non rémunéré	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Ensemble Rural	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE										
Salarié permanent	8,7	18,5	8,1	5,7	33,4	6,0	9,5	12,2	11,2	11,2
Salarié temporaire	8,4	9,9	5,1	10,8	14,4	4,5	11,6	7,6	9,3	12,4
Employeur	0,6	0,8	0,2	0,4	0,8	0,4	0,6	0,3	0,2	0,8
Indépendant	75,6	65,6	82,0	73,5	48,1	80,9	74,2	74,8	72,4	70,8
Aide Familial	6,6	5,0	4,5	9,3	3,1	8,1	4,0	5,1	6,5	4,4
Apprenti rémunéré	0,1	0,2	0,0	0,3	0,1	0,1	0,0	0,0	0,3	0,3
Apprenti non rémunéré	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
Ensemble Milieu	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau A13 : Répartition (%) des femmes âgées de 15 ans et plus vivant avec un handicap par statut dans l'emploi selon leur région et milieu de résidence

Statut dans l'emploi	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest
MILIEU URBAIN										
Salarié permanent	15,4	31,9	6,3	5,3	28,5	9,1	13,0	13,0	17,6	18,2
Salarié temporaire	8,1	10,2	5,2	20,2	9,0	6,7	8,7	7,0	10,1	10,1
Employeur	0,0	0,6	0,8	0,3	0,7	0,4	0,2	0,0	0,3	0,3
Indépendant	69,1	50,8	77,0	56,8	56,4	69,6	71,7	71,5	66,4	63,3
Aide Familial	7,4	4,7	10,7	15,6	4,2	14,2	5,3	8,1	3,9	7,1
Apprenti rémunéré	0,0	0,8	0,0	1,7	0,2	0,0	0,4	0,1	0,0	0,3
Apprenti non rémunéré	0,0	0,9	0,0	0,0	1,1	0,0	0,7	0,2	1,7	0,7
Ensemble Urbain	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
MILIEU RURAL										
Salarié permanent	0,5	1,6	0,8	0,3	2,7	0,1	1,5	0,9	1,1	4,0
Salarié temporaire	0,8	1,3	0,5	7,4	5,6	0,9	8,7	1,6	2,0	10,1
Employeur	0,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0	0,3	0,0
Indépendant	74,2	83,0	83,2	50,7	84,3	59,7	79,2	89,8	84,1	76,9
Aide Familial	24,1	13,9	15,6	41,4	7,2	39,3	10,3	7,7	12,4	8,9
Apprenti rémunéré	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
Apprenti non rémunéré	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0
Ensemble Rural	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE										
Salarié permanent	4,6	12,9	1,8	1,1	23,1	1,2	4,2	3,8	3,3	8,4
Salarié temporaire	2,8	4,6	1,3	9,3	8,3	1,6	8,7	2,9	3,0	10,1
Employeur	0,2	0,3	0,1	0,1	0,6	0,1	0,2	0,0	0,3	0,1
Indépendant	72,9	71,0	82,0	51,6	62,2	60,9	77,4	85,3	81,8	72,7
Aide Familial	19,6	10,5	14,7	37,6	4,8	36,2	9,1	7,8	11,3	8,4
Apprenti rémunéré	0,0	0,3	0,0	0,4	0,2	0,0	0,2	0,0	0,0	0,2
Apprenti non rémunéré	0,0	0,3	0,0	0,0	0,8	0,0	0,2	0,1	0,3	0,2
Ensemble milieu	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau A14 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus vivant avec un handicap par statut dans l'emploi selon leur région et milieu de résidence

Statut dans l'emploi	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest
MILIEU URBAIN										
Salarié permanent	19,3	35,1	17,7	15,2	35,0	17,3	18,7	20,5	25,4	21,3
Salarié temporaire	12,4	14,2	8,5	16,4	13,2	11,3	9,3	9,9	18,6	11,4
Employeur	1,0	0,9	0,6	0,6	0,8	0,5	0,6	0,2	0,3	0,5
Indépendant	62,3	44,8	67,5	58,8	47,2	63,8	66,6	62,6	50,8	60,3
Aide Familial	4,9	4,0	5,7	8,1	3,2	6,8	4,3	6,6	3,4	5,6
Apprenti rémunéré	0,2	0,6	0,0	0,9	0,1	0,2	0,2	0,0	0,9	0,4
Apprenti non rémunéré	0,0	0,3	0,0	0,0	0,5	0,1	0,4	0,1	0,6	0,3
Ensemble Urbain	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
MILIEU RURAL										
Salarié permanent	2,1	3,0	2,1	1,0	6,7	1,1	2,8	3,0	4,4	5,1
Salarié temporaire	4,3	3,3	2,2	8,7	8,5	1,6	10,6	3,5	4,3	11,5
Employeur	0,2	0,4	0,1	0,2	0,5	0,3	0,3	0,1	0,3	0,5
Indépendant	80,8	84,0	86,3	65,8	78,7	76,0	79,0	87,0	81,3	76,5
Aide Familial	12,5	9,4	9,2	24,2	5,6	21,1	7,2	6,2	9,6	6,1
Apprenti rémunéré	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,2
Apprenti non rémunéré	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Ensemble Rural	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
ENSEMBLE										
Salarié permanent	7,6	16,3	5,7	3,8	29,9	4,2	7,0	8,4	7,7	10,1
Salarié temporaire	6,9	7,8	3,6	10,2	12,3	3,5	10,2	5,4	6,6	11,5
Employeur	0,5	0,6	0,2	0,2	0,7	0,3	0,4	0,2	0,3	0,5
Indépendant	74,9	67,7	82,0	64,4	52,9	73,6	75,7	79,6	76,5	71,5
Aide Familial	10,1	7,2	8,4	21,0	3,7	18,3	6,4	6,3	8,6	5,9
Apprenti rémunéré	0,1	0,3	0,0	0,3	0,1	0,1	0,1	0,0	0,2	0,3
Apprenti non rémunéré	0,0	0,1	0,0	0,0	0,4	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2
Ensemble Milieu	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau A15 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par région de résidence et par sexe selon le secteur dans l'emploi

Région	Sexe	Formel ou moderne	Informel non agricole	Informel agricole	Total
Adamaoua	Masculin	8,7	23,3	68,0	100
	Féminin	4,2	19,1	76,7	100
	Total	7,5	22,2	70,3	100
Centre	Masculin	18,3	29,6	52,1	100
	Féminin	13,1	21,9	65,0	100
	Total	16,2	26,5	57,2	100
Est	Masculin	8,1	16,8	75,1	100
	Féminin	2,0	7,5	90,5	100
	Total	5,8	13,2	81,1	100
Extrême-Nord	Masculin	5,1	10,2	84,7	100
	Féminin	0,8	4,4	94,8	100
	Total	3,3	7,8	88,9	100
Littoral	Masculin	32,1	44,8	23,1	100
	Féminin	20,0	45,6	34,4	100
	Total	28,0	45,1	26,9	100
Nord	Masculin	5,6	12,6	81,8	100
	Féminin	1,2	6,5	92,3	100
	Total	4,0	10,4	85,6	100
Nord-Ouest	Masculin	9,0	27,6	63,5	100
	Féminin	3,5	14,3	82,1	100
	Total	6,4	21,3	72,3	100
Ouest	Masculin	12,5	28,4	59,1	100
	Féminin	4,1	14,0	81,9	100
	Total	8,6	21,7	69,6	100
Sud	Masculin	11,5	20,8	67,7	100
	Féminin	3,4	15,0	81,6	100
	Total	8,0	18,3	73,7	100
Sud-Ouest	Masculin	10,4	29,5	60,1	100
	Féminin	7,8	26,2	66,0	100
	Total	9,4	28,3	62,3	100
CAMEROUN	Masculin	13,1	24,8	62,1	100
	Féminin	6,4	16,9	76,8	100
	Total	10,4	21,6	68,0	100

Tableau A16 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par région de résidence et par sexe selon le secteur dans l'emploi (Milieu urbain)

Région	Sexe	Formel ou moderne	Informel non agricole	Informel agricole	Total
Adamaoua	Masculin	21,5	50,3	28,1	100
	Féminin	13,9	45,3	40,9	100
	Total	19,8	49,2	31,1	100
Centre	Masculin	36,4	52,6	11,0	100
	Féminin	32,3	49,4	18,3	100
	Total	34,9	51,4	13,6	100
Est	Masculin	23,0	37,5	39,5	100
	Féminin	7,2	27,5	65,3	100
	Total	18,1	34,4	47,6	100
Extrême-Nord	Masculin	17,4	33,3	49,3	100
	Féminin	4,4	17,3	78,3	100
	Total	13,3	28,3	58,3	100
Littoral	Masculin	36,9	50,9	12,2	100
	Féminin	24,6	54,5	20,9	100
	Total	32,9	52,1	15,1	100
Nord	Masculin	19,1	38,2	42,7	100
	Féminin	9,2	39,8	51,0	100
	Total	16,9	38,6	44,6	100
Nord-Ouest	Masculin	22,8	51,4	25,8	100
	Féminin	11,0	37,6	51,3	100
	Total	17,8	45,6	36,7	100
Ouest	Masculin	25,4	44,3	30,3	100
	Féminin	13,4	33,9	52,8	100
	Total	20,9	40,4	38,7	100
Sud	Masculin	31,0	55,4	13,6	100
	Féminin	17,1	59,7	23,2	100
	Total	26,1	56,9	17,0	100
Sud-Ouest	Masculin	22,0	57,2	20,8	100
	Féminin	17,6	56,7	25,7	100
	Total	20,3	57,0	22,7	100
CAMEROUN	Masculin	29,4	48,3	22,3	100
	Féminin	19,8	44,8	35,4	100
	Total	26,1	47,1	26,8	100

Tableau A17 : Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus par région de résidence et par sexe selon le secteur dans l'emploi (Milieu rural)

Région	Sexe	Formel ou moderne	Informel non agricole	Informel agricole	Total
Adamaoua	Masculin	2,2	9,7	88,1	100
	Féminin	0,5	9,3	90,1	100
	Total	1,7	9,6	88,7	100
Centre	Masculin	4,0	11,6	84,4	100
	Féminin	1,6	5,5	92,9	100
	Total	3,0	9,0	88,0	100
Est	Masculin	3,0	9,6	87,4	100
	Féminin	0,8	3,0	96,2	100
	Total	2,1	6,9	91,0	100
Extrême-Nord	Masculin	1,4	3,2	95,3	100
	Féminin	0,2	2,2	97,7	100
	Total	0,9	2,8	96,4	100
Littoral	Masculin	8,2	14,6	77,2	100
	Féminin	2,7	11,6	85,7	100
	Total	6,1	13,4	80,5	100
Nord	Masculin	1,5	4,8	93,8	100
	Féminin	0,1	1,9	98,0	100
	Total	0,9	3,6	95,4	100
Nord-Ouest	Masculin	3,4	18,0	78,6	100
	Féminin	1,2	7,0	91,7	100
	Total	2,3	12,6	85,0	100
Ouest	Masculin	5,4	19,6	75,0	100
	Féminin	1,1	7,6	91,3	100
	Total	3,2	13,6	83,2	100
Sud	Masculin	7,2	13,2	79,6	100
	Féminin	1,3	8,3	90,4	100
	Total	4,6	11,0	84,4	100
Sud-Ouest	Masculin	5,3	17,4	77,3	100
	Féminin	3,5	12,7	83,9	100
	Total	4,6	15,6	79,8	100
CAMEROUN	Masculin	3,8	11,4	84,8	100
	Féminin	1,1	5,9	92,9	100
	Total	2,6	9,0	88,3	100

Tableau A18 : Répartition (%) des ménages ordinaires dirigés par une personne vivant avec un handicap par type de logement selon la région de résidence

ADAMAOUA			
Urbain	Masculin	Féminin	Total
Haut standing	1,0	0,6	0,9
Standing moyen	16,7	18,8	17,1
Bas standing	46,9	48,4	47,2
Type traditionnel amélioré	27,0	24,4	26,5
Type traditionnel simple	5,4	4,9	5,3
Type misérable	0,2	0,2	0,2
Autres types logements	2,7	2,7	2,7
Total	100	100	100
Rural			
Haut standing	0,1	0,2	0,1
Standing moyen	3,7	10,1	4,4
Bas standing	12,2	18,1	12,9
Type traditionnel amélioré	19,7	23,0	20,1
Type traditionnel simple	51,2	40,2	50,0
Type misérable	7,4	3,0	6,9
Autres types logements	5,7	5,4	5,7
Total	100	100	100
Total			
Haut standing	0,4	0,4	0,4
Standing moyen	8,5	14,5	9,4
Bas standing	25,2	33,4	26,3
Type traditionnel amélioré	22,4	23,7	22,6
Type traditionnel simple	34,1	22,4	32,5
Type misérable	4,7	1,6	4,3
Autres types logements	4,6	4,0	4,5
Total	100	100	100

CENTRE			
Urbain	Masculin	Féminin	Total
Haut standing	7,7	8,0	7,8
Standing moyen	30,6	30,6	30,6
Bas standing	53,5	53,5	53,5
Type traditionnel amélioré	6,6	6,4	6,6
Type traditionnel simple	0,2	0,1	0,2
Type misérable	0,0	0,0	0,0
Autres types logements	1,3	1,3	1,3
Total	100	100	100
Rural			
Haut standing	0,6	0,5	0,6
Standing moyen	15,5	15,2	15,4
Bas standing	31,9	33,7	32,3
Type traditionnel amélioré	38,4	39,7	38,7
Type traditionnel simple	5,9	3,6	5,4
Type misérable	1,1	0,5	1,0
Autres types logements	6,6	6,8	6,6
Total	100	100	100
Total			
Haut standing	5,8	6,1	5,9
Standing moyen	26,6	26,7	26,6
Bas standing	47,8	48,5	48,0
Type traditionnel amélioré	15,0	14,9	15,0
Type traditionnel simple	1,7	1,0	1,6
Type misérable	0,3	0,1	0,3
Autres types logements	2,7	2,7	2,7
Total	100	100	100

EST			
Urbain	Masculin	Féminin	Total
Haut standing	1,2	0,7	1,1
Standing moyen	24,2	24,4	24,2
Bas standing	40,1	41,6	40,4
Type traditionnel amélioré	19,9	20,9	20,1
Type traditionnel simple	9,3	7,5	8,9
Type misérable	1,1	0,8	1,0
Autres types logements	4,3	4,0	4,3
Total	100	100	100
Rural			
Haut standing	0,1	0,1	0,1
Standing moyen	5,1	5,4	5,1
Bas standing	16,4	19,8	16,9
Type traditionnel amélioré	19,7	23,3	20,2
Type traditionnel simple	36,3	33,4	35,8
Type misérable	14,2	10,1	13,6
Autres types logements	8,4	7,9	8,3
Total	100	100	100
Total			
Haut standing	0,5	0,4	0,4
Standing moyen	11,6	14,2	12,0
Bas standing	24,4	29,9	25,4
Type traditionnel amélioré	19,8	22,2	20,2
Type traditionnel simple	27,1	21,5	26,1
Type misérable	9,7	5,8	9,0
Autres types logements	7,0	6,1	6,8
Total	100	100	100

EXTREME-NORD			
Urbain	Masculin	Féminin	Total
Haut standing	1,1	0,9	1,1
Standing moyen	7,1	6,2	6,9
Bas standing	52,0	50,9	51,8
Type traditionnel amélioré	16,7	15,1	16,4
Type traditionnel simple	16,3	18,3	16,7
Type misérable	2,7	3,9	2,9
Autres types logements	4,1	4,6	4,2
Total	100	100	100
Rural			
Haut standing	0,9	0,7	0,9
Standing moyen	0,8	0,8	0,8
Bas standing	10,9	8,3	10,5
Type traditionnel amélioré	10,5	9,0	10,3
Type traditionnel simple	47,6	44,2	47,1
Type misérable	21,7	29,8	22,9
Autres types logements	7,5	7,0	7,5
Total	100	100	100
Total			
Haut standing	0,9	0,8	0,9
Standing moyen	2,2	2,4	2,2
Bas standing	20,1	20,9	20,2
Type traditionnel amélioré	11,9	10,8	11,7
Type traditionnel simple	40,6	36,6	40,0
Type misérable	17,5	22,2	18,2
Autres types logements	6,8	6,3	6,7
Total	100	100	100

LITTORAL			
Urbain	Masculin	Féminin	Total
Haut standing	8,8	8,9	8,8
Standing moyen	37,0	38,5	37,3
Bas standing	44,8	43,1	44,4
Type traditionnel amélioré	7,1	7,4	7,2
Type traditionnel simple	0,1	0,1	0,1
Type misérable	0,0	0,0	0,0
Autres types logements	2,1	2,0	2,1
Total	100	100	100
Rural			
Haut standing	2,5	2,8	2,6
Standing moyen	17,4	18,0	17,6
Bas standing	27,3	28,0	27,5
Type traditionnel amélioré	39,6	39,8	39,7
Type traditionnel simple	1,5	1,3	1,5
Type misérable	0,8	0,6	0,8
Autres types logements	10,7	9,4	10,4
Total	100	100	100
Total			
Haut standing	8,3	8,4	8,4
Standing moyen	35,5	36,8	35,8
Bas standing	43,4	41,9	43,1
Type traditionnel amélioré	9,7	10,0	9,8
Type traditionnel simple	0,2	0,2	0,2
Type misérable	0,1	0,1	0,1
Autres types logements	2,8	2,6	2,7
Total	100	100	100

NORD			
Urbain	Masculin	Féminin	Total
Haut standing	0,9	0,7	0,9
Standing moyen	11,1	12,1	11,3
Bas standing	53,2	56,1	53,7
Type traditionnel amélioré	16,3	14,2	15,9
Type traditionnel simple	13,5	12,5	13,4
Type misérable	1,2	1,3	1,2
Autres types logements	3,8	3,0	3,7
Total	100	100	100
Rural			
Haut standing	1,1	1,0	1,1
Standing moyen	0,7	1,0	0,7
Bas standing	5,3	4,8	5,2
Type traditionnel amélioré	11,6	10,8	11,5
Type traditionnel simple	51,1	47,6	50,8
Type misérable	23,5	27,9	23,8
Autres types logements	6,8	7,0	6,8
Total	100	100	100
Total			
Haut standing	1,1	0,9	1,0
Standing moyen	3,5	5,7	3,7
Bas standing	18,2	26,6	19,1
Type traditionnel amélioré	12,8	12,2	12,8
Type traditionnel simple	41,0	32,7	40,1
Type misérable	17,5	16,6	17,4
Autres types logements	6,0	5,4	6,0
Total	100	100	100

NORD-OUEST			
Urbain	Masculin	Féminin	Total
Haut standing	2,1	1,5	1,9
Standing moyen	26,2	22,1	25,0
Bas standing	50,1	53,7	51,2
Type traditionnel amélioré	16,8	18,1	17,2
Type traditionnel simple	1,7	1,7	1,7
Type misérable	0,1	0,0	0,1
Autres types logements	2,9	2,8	2,9
Total	100	100	100
Rural			
Haut standing	1,9	1,5	1,8
Standing moyen	7,3	7,1	7,2
Bas standing	24,4	29,3	26,0
Type traditionnel amélioré	43,0	43,9	43,3
Type traditionnel simple	14,5	10,8	13,3
Type misérable	2,3	1,2	2,0
Autres types logements	6,6	6,3	6,5
Total	100	100	100
Total			
Haut standing	2,0	1,5	1,8
Standing moyen	15,1	12,8	14,4
Bas standing	35,0	38,6	36,1
Type traditionnel amélioré	32,2	34,0	32,8
Type traditionnel simple	9,2	7,3	8,6
Type misérable	1,4	0,8	1,2
Autres types logements	5,1	4,9	5,0
Total	100	100	100

OUEST			
Urbain	Masculin	Féminin	Total
Haut standing	3,3	2,4	3,0
Standing moyen	35,7	31,4	34,4
Bas standing	44,9	47,8	45,8
Type traditionnel amélioré	13,4	15,8	14,1
Type traditionnel simple	0,6	0,4	0,6
Type misérable	0,1	0,0	0,1
Autres types logements	1,9	2,1	2,0
Total	100	100	100
Rural			
Haut standing	1,2	1,0	1,1
Standing moyen	9,2	7,4	8,4
Bas standing	27,0	28,1	27,4
Type traditionnel amélioré	52,1	56,4	53,8
Type traditionnel simple	4,1	1,4	3,0
Type misérable	0,9	0,2	0,6
Autres types logements	5,6	5,6	5,6
Total	100	100	100
Total			
Haut standing	2,2	1,5	1,9
Standing moyen	21,4	15,8	19,4
Bas standing	35,3	35,0	35,2
Type traditionnel amélioré	34,3	42,1	37,1
Type traditionnel simple	2,5	1,0	2,0
Type misérable	0,5	0,2	0,4
Autres types logements	3,9	4,3	4,1
Total	100	100	100

SUD			
Urbain	Masculin	Féminin	Total
Haut standing	2,7	2,4	2,6
Standing moyen	27,5	27,8	27,6
Bas standing	57,7	58,1	57,8
Type traditionnel amélioré	9,8	10,0	9,9
Type traditionnel simple	0,1	0,1	0,1
Type misérable	0,0	0,0	0,0
Autres types logements	2,1	1,6	1,9
Total	100	100	100
Rural			
Haut standing	0,3	0,2	0,3
Standing moyen	10,5	10,1	10,4
Bas standing	34,3	34,5	34,4
Type traditionnel amélioré	44,3	46,2	44,8
Type traditionnel simple	3,8	2,4	3,5
Type misérable	1,0	0,5	0,9
Autres types logements	5,7	6,0	5,8
Total	100	100	100
Total			
Haut standing	1,1	1,1	1,1
Standing moyen	16,4	17,6	16,7
Bas standing	42,4	44,6	43,0
Type traditionnel amélioré	32,4	30,8	32,0
Type traditionnel simple	2,5	1,4	2,3
Type misérable	0,7	0,3	0,6
Autres types logements	4,4	4,1	4,4
Total	100	100	100

SUD-OUEST			
Urbain	Masculin	Féminin	Total
Haut standing	4,5	5,5	4,8
Standing moyen	25,1	26,5	25,5
Bas standing	59,9	59,1	59,6
Type traditionnel amélioré	7,1	6,4	6,9
Type traditionnel simple	0,3	0,2	0,2
Type misérable	0,2	0,1	0,2
Autres types logements	2,9	2,2	2,7
Total	100	100	100
Rural			
Haut standing	1,6	1,7	1,6
Standing moyen	10,9	11,9	11,1
Bas standing	33,0	37,5	33,9
Type traditionnel amélioré	32,6	30,7	32,2
Type traditionnel simple	6,4	5,4	6,2
Type misérable	4,6	2,6	4,1
Autres types logements	10,9	10,2	10,8
Total	100	100	100
Total			
Haut standing	2,9	3,8	3,1
Standing moyen	17,3	20,0	18,0
Bas standing	45,1	49,4	46,2
Type traditionnel amélioré	21,1	17,3	20,2
Type traditionnel simple	3,6	2,5	3,3
Type misérable	2,6	1,2	2,3
Autres types logements	7,3	5,8	6,9
Total	100	100	100

Tableau A19 : Description des différents niveaux de standing du logement

	Haut standing	Standing moyen	Bas standing	Traditionnel amélioré	Traditionnel simple	misérable
Type de structure	-Maison isolée	-Maison isolée	-Maison isolée	-Maison isolée	-Maison isolée	-Maison isolée
	-Villa moderne	-Villa moderne	-Villa moderne	-Maison à plusieurs logements	-Maison à plusieurs logements	-Maison à plusieurs logements
	-Immeuble	-Immeuble	-Immeuble	-Concession/saré	-Concession/saré	-Concession/saré
		-Maison à plusieurs logements	-Maison à plusieurs logements - Concession/saré			
Matériaux de construction	-durable	-durable	-Durable	-Durable	-Semi durable	-Semi durable
			-Semi durable	-Semi durable	-Précaire	-Précaire
				Précaire		
Lieu d'aisance	-WC interne avec chasse d'eau	-WC interne avec chasse d'eau	-WC interne avec chasse d'eau	-WC commun avec chasse d'eau	-Latrine privée	-Latrine privée
		-WC externe avec chasse d'eau	-WC externe avec chasse d'eau	-Latrine privée	-Latrine commune	-Latrine commune
		-WC commun avec chasse d'eau	-WC commun avec chasse d'eau	-Latrine commune	-Nature	-Nature
		-Latrine privée	-Latrine privée	-Nature		
			-Latrine commune			
Eclairage	-Electricité	-Electricité	-Electricité	-Tout mode d'éclairage	-Tout mode d'éclairage	-Tout mode d'éclairage
		-Gaz	-Gaz			
			-pétrole			
Energie de cuisson	-Electricité -Gaz	-Electricité	-Tout type d'énergie de cuisson	Tout type d'énergie de cuisson	-Tout type d'énergie de cuisson	-Tout type d'énergie de cuisson
		-Gaz				
		-Pétrole				
Approvisionnement en eau	-Robinet intérieur	-Robinet intérieur	-Tout mode d'approvisionnement en eau	-Tout mode d'approvisionnement en eau	-Tout mode d'approvisionnement en eau, excepté le robinet intérieur	-Tout mode d'approvisionnement en eau, excepté le robinet intérieur et le robinet extérieur
	-Eau minérale	-Robinet extérieur				
	-Forage	-Eau minérale				
		Forage				
Evacuation des eaux usées	-Fosse septique	-Fosse septique	-Tout mode d'évacuation des eaux usées	-Tout mode d'évacuation des eaux usées	-Tout mode d'évacuation des eaux usées	-Tout mode d'évacuation des eaux usées

TABLE DES MATIERES

PREFACE	i
AVANT-PROPOS	iii
RESUME EXECUTIF	vii
EXECUTIVE SUMMARY	x
LISTE DES TABLEAUX	xiv
LISTE DES GRAPHIQUES	xvii
SIGLES ET ACRONYMES	xix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CONTEXTE ET CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES	3
1.1 CONTEXTE	3
1.2 CONTEXTE NATIONAL	4
1.3 DEFINITION DES CONCEPTS ET VARIABLES	5
1.4 QUALITE DES DONNEES COLLECTEES	6
CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES	8
2.1 STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE DE LA POPULATION VIVANT AVEC UN HANDICAP	8
2.2 PREVALENCE DU HANDICAP SELON LA REGION DE RESIDENCE	13
2.3 HANDICAP MULTIPLE	16
CHAPITRE III : FREQUENTATION SCOLAIRE, INSTRUCTION ET ALPHABETISATION	18
3.1 SCOLARISATION	18
3.2 INSTRUCTION	22
3.3 ALPHABETISATION	27
CHAPITRE IV ACTIVITE ECONOMIQUE	32
4.1 CARACTERISTIQUES DES ACTIFS	32
4.2 BRANCHES D'ACTIVITE	37
4.3 STATUT DANS L'EMPLOI	42
4.4 SECTEUR D'EMPLOI	48
4.5 SECTEUR INFORMEL NON AGRICOLE	51
CHAPITRE V NUPTIALITE	55
5.1 CELIBATAIRES	55
5.2 UNIONS	58
5.2.1 Mariés	58
5.2.2 Unions libres	60
5.3 RUPTURES D'UNIONS	62
5.3.1 Séparés	62
5.3.2 Divorcés	65
5.3.3 Veufs	67
CHAPITRE VI PERSONNES HANDICAPEES CHEFS DE MENAGE	70
6.1 CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	70
6.2 CARACTERISTIQUES DES MENAGES	71
CONCLUSION	77
BIBLIOGRAPHIE	79
ANNEXES	81

Plan de publication des résultats du 3^e RGPH

1. Volume I : Rapport général du recensement

- 1.1. Tome 1 : Méthodologie générale
- 1.2. Tome 2 : Rapport général du dénombrement
- 1.3. Tome 3 : Rapport de la vérification et du codage
- 1.4. Tome 4 : Rapport de la saisie des données
- 1.5. Tome 5 : Rapport de la cartographie
- 1.6. Tome 6 : Rapport de l'enquête post censitaire
- 1.7. Tome 7 : Rapport administratif et financier

2. Volume II : Analyses thématiques

- 2.1. Tome 1 : Etat et structures de la population
- 2.2. Tome 2 : Scolarisation, Instruction, Alphabétisation
- 2.3. Tome 3 : Activités économiques de la population
- 2.4. Tome 4 : Caractéristiques sociodémographiques des ménages ordinaires
- 2.5. Tome 5 : Caractéristiques de l'habitat et cadre de vie des populations
- 2.6. Tome 6 : Etat matrimonial et nuptialité
- 2.7. Tome 7 : Natalité et fécondité
- 2.8. Tome 8 : Mortalité
- 2.9. Tome 9 : Mouvements migratoires
- 2.10. Tome 10 : Situation sociale et économique des enfants et des jeunes
- 2.11. Tome 11 : Situation socioéconomique des femmes
- 2.12. Tome 12 : Situation socioéconomique des personnes âgées
- 2.13. Tome 13 : Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap
- 2.14. Tome 14 : Mesure et cartographie de la pauvreté à partir des conditions de vie

3. Volume III : Situation démographique nationale

- 3.1. Tome 1 : Synthèse des principaux résultats du 3^e RGPH
- 3.2. Tome 2 : Indicateurs sociodémographiques du Cameroun en 2005
- 3.3. Tome 3 : Projections démographiques du Cameroun
- 3.4. Tome 4 : Atlas des résultats du 3^e RGPH

4. Volume IV : Données statistiques

- 4.1. Tome 1 : Etat de la population
- 4.2. Tome 2 : Scolarisation, Instruction, Alphabétisation

- 4.3. Tome 3 : Activités économiques de la population
- 4.4. Tome 4 : Mouvements naturels de la population
- 4.5. Tome 5 : Mouvements migratoires
- 4.6. Tome 6 : Ménages et habitat
- 4.7. Tome 7 : Répertoire actualisé des localités du Cameroun

5. Volume V : Etudes sociodémographiques régionales

- 5.1. Tome 1 : Adamaoua
- 5.2. Tome 2 : Centre
- 5.3. Tome 3 : Est
- 5.4. Tome 4 : Extrême-Nord
- 5.5. Tome 5 : Littoral
- 5.6. Tome 6 : Nord
- 5.7. Tome 7 : Nord-Ouest
- 5.8. Tome 8 : Ouest
- 5.9. Tome 9 : Sud
- 5.10. Tome 10 : Sud-Ouest

6. Volume VI : Etudes sociodémographiques urbaines

- 6.1. Tome 1 : Bafoussam
- 6.2. Tome 2 : Bamenda
- 6.3. Tome 3 : Bertoua
- 6.4. Tome 4 : Buea
- 6.5. Tome 5 : Douala
- 6.6. Tome 6 : Ebolowa
- 6.7. Tome 7 : Garoua
- 6.8. Tome 8 : Kumba
- 6.9. Tome 9 : Maroua
- 6.10. Tome 10 : Ngaoundéré
- 6.11. Tome 11 : Nkongsamba
- 6.12. Tome 12 : Yaoundé

7. Hors Séries

- 7.1. Rapport de présentation des résultats définitifs du 3^e RGPH
- 7.2. Dépliants, plaquettes, tracts et affiches de présentation des résultats du 3^e RGPH
- 7.3. Etat et Structures de la Population : Indicateurs Démographiques
- 7.4. Population du Cameroun en 2010
- 7.5. Synthèse des rapports d'analyse



**Bureau Central des Recensements
et des Etudes de Population**



Contact : MFANDENA - STADE OMNISPORTS,
A proximité du Centre Régional des Impôts du Centre
Boîte postale : 12 932 Yaoundé - Cameroun
E-mail : Contact@bucrep.cm
Téléphone / Fax : (237) 22 20 30 71
www.bucrep.cm/www.bucrep.org